

Document de référence
Rapport Financier Annuel

2010





Le succès de nos clients est le moteur de notre avenir

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Rapport Financier Annuel

2010



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 28 avril 2011 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce document de référence est disponible sur le site internet de GFI Informatique www.gfi.fr ou auprès de la Direction de la Communication, au 145 boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen.

Le site internet de GFI Informatique dispose de nombreuses informations concernant le Groupe (stratégie, implantations, filiales, chiffres clés, informations financières).

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

- les comptes consolidés et individuels et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 63 à 144 du document de référence de l'exercice 2009 déposé auprès de l'AMF en date du 30 avril 2010 sous le n° D.10-0384 ;
- les informations financières figurant aux pages 7 à 55 du document de référence de l'exercice 2009 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2010 sous le n° D.10-0384 ;
- les comptes consolidés et individuels et les rapports d'audit correspondants figurant aux pages 62 à 107 et 109 à 136 du document de référence de l'exercice 2008 déposé auprès de l'AMF en date du 30 avril 2009 sous le n° D.09-0377 ;
- les informations financières figurant aux pages 7 à 52 du document de référence de l'exercice 2008 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 30 avril 2009 sous le n° D.09-0377 ;
- les parties non incluses de ces documents sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes à un autre endroit du document de référence.

RAPPORT DE GESTION 5**MESSAGE DU PRÉSIDENT 7****1 L'ACTIVITÉ 11****1.1. Présentation générale de l'activité 12****1.2. Les zones géographiques 12**

1.2.1. France 12

1.2.2. Espagne – Portugal 13

1.2.3. Belux – Suisse 13

1.2.4. Canada 13

1.2.5. Maroc 13

1.3. Les offres 14

1.3.1. Cinq branches 14

1.3.2. Cinq secteurs 16

1.4. Organigramme simplifié du Groupe 18**1.5. Données financières consolidées 19**

1.5.1. Marge opérationnelle 19

1.5.2. Autres éléments opérationnels 19

1.5.3. Coût de l'endettement financier net
et autres produits et charges financiers 19

1.5.4. Résultat net 20

1.5.5. Résultat par action 20

1.5.6. Flux financiers et politique d'investissement 20

1.5.7. Endettement 21

1.6. Le marché des services informatiques et les perspectives du Groupe GFI Informatique 21

1.6.1. Le marché et les tendances 21

1.6.2. Perspectives du Groupe 22

1.7. Données financières issues des comptes sociaux de GFI Informatique 22

1.7.1. Résultat d'exploitation 22

1.7.2. Résultat financier 22

1.7.3. Résultat exceptionnel 22

1.7.4. Impôt sur les sociétés 23

1.7.5. Résultat net 23

1.7.6. Acquisitions et restructurations 23

1.7.7. Filiales et participations – Inventaire des valeurs
mobilières 23

1.7.8. Résultats des cinq derniers exercices 23

1.7.9. Affectation du résultat de GFI Informatique 23

1.7.10. Dividendes et politique de distribution 24

1.8. Innovation et certification 24

1.8.1. Recherche et Développement 24

1.8.2. Système de Management de la Qualité
et Certification 24**1.9. Gestion sociale – Ressources humaines 25**

1.9.1. Effectifs 25

1.9.2. Évolution de la masse salariale 26

1.9.3. Formation 26

1.9.4. Organisation du temps de travail 27

1.9.5. Participation et Intéressement 27

1.9.6. Actionnariat salarié – Politique d'attribution
d'options d'achat ou de souscription d'actions
ou d'attribution d'actions gratuites 28**1.10. Responsabilité sociale et environnementale 28**

1.10.1. Développement Durable 28

1.10.2. Responsabilité sociale 29

1.11. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice 29**1.12. Facteurs de risques 29**

1.12.1. Risques opérationnels – Risques juridiques 29

1.12.2. Risques financiers 30

1.12.3. Risques stratégiques 30

1.12.4. Risques liés à la propriété intellectuelle 31

1.12.5. Assurance et couverture des risques 31

1.13. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique 32**1.14. Délais de paiement des fournisseurs de GFI Informatique S.A. 32****2 LES ACTIONS – LE CAPITAL 33****2.1. Informations générales 34**

2.1.1. Capital social 34

2.1.2. Négociabilité des actions 34

2.1.3. Forme des actions 34

2.1.4. Mode d'inscription en compte des actions
(article 7 des statuts) 34

2.1.5. Conditions d'accès aux Assemblées générales 34

2.2. Structure de l'actionariat au 31 décembre 2010 35

2.2.1. Actionnariat salarié 35

2.2.2. Franchissements de seuils 36

2.2.3. Participations réciproques 36

2.2.4. Pacte d'actionnaires 36

2.3. État des autorisations financières au 31 décembre 2010 36**2.4. Capital et évolution du capital 36**

2.4.1. Capital potentiel 36

2.4.2. Évolution du capital depuis le 1^{er} janvier 2007 36**2.5. Autres informations sur les actions – Cours de Bourse 38**2.5.1. Nantissement d'actions de la société
et de ses filiales 38

2.5.2. Cours de Bourse et de transactions 38

2.5.3. Analyse des transactions 38

2.5.4. Cours de Bourse 39

3 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE 41

3.1. Conseil d'administration au 1^{er} avril 2011.....	42
3.1.1. Liste des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de GFI Informatique dans toute société.....	42
3.1.2. Rémunérations des mandataires sociaux.....	46
3.1.3. Autres informations sur les mandataires sociaux.....	48
3.2. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau.....	49
3.3. Rapport du Président du conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques.....	50
3.3.1. Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration et étendue des pouvoirs du Directeur général.....	50
3.3.2. Le conseil d'administration.....	50
3.3.3. Administrateurs indépendants.....	50
3.3.4. Censeurs.....	51
3.3.5. Fréquence des réunions.....	51
3.3.6. Relations du conseil d'administration avec les tiers.....	51
3.3.7. Principales décisions adoptées par le conseil d'administration.....	51
3.3.8. Le Directeur général.....	52
3.3.9. Les Directeurs généraux délégués.....	52
3.3.10. Comité d'audit et de contrôle interne.....	52
3.3.11. Comité des nominations et des rémunérations.....	53
3.3.12. Comité des investissements.....	53
3.3.13. Comité stratégique.....	54
3.3.14. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.....	54
3.4. Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société GFI Informatique.....	58

4 ÉVÉNEMENT INTERVENU APRÈS L'ARRÊTÉ DES COMPTES 59

5 RAPPORTS SPÉCIAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE..... 61

5.1. Rapport du conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites.....	62
5.2. Rachat par la société de ses propres actions.....	62
Descriptif du « Programme de Rachat 2011 ».....	63
Les modalités des rachats.....	63
Bilan du « Programme de Rachat 2010 ».....	64

6 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 65

6.1 États financiers consolidés.....	66
État du résultat global consolidé.....	66
Tableaux consolidés des flux de trésorerie.....	67
État de la situation financière consolidée.....	68
Variation des capitaux propres consolidés.....	69
6.2 Informations générales.....	70
6.3 Principes et méthodes comptables.....	70
6.4 Faits caractéristiques et périmètre de consolidation.....	76
Faits caractéristiques.....	76
Périmètre de consolidation.....	77
Liste des sociétés consolidées.....	79
6.5 Notes sur l'état du résultat global consolidé.....	82
Note 1 : Chiffre d'affaires.....	82
Note 2 : Charges de personnel et effectifs.....	82
Note 3 : Résultat opérationnel.....	83
Note 4 : Coût de l'endettement financier net.....	84
Note 5 : Autres produits et charges financiers.....	84
Note 6 : Impôts sur les résultats.....	84
6.6 Notes sur l'état de la situation financière consolidée.....	87
Note 7 : Écarts d'acquisition.....	87
Note 8 : Autres immobilisations incorporelles.....	89
Note 9 : Immobilisations corporelles.....	90
Note 10 : Actifs financiers non courants.....	91
Note 11 : Clients et comptes rattachés.....	91
Note 12 : Autres créances.....	92
Note 13 : Capitaux propres.....	92
Note 14 : Endettement.....	93
Note 15 : Provisions non courantes.....	94
Note 16 : Autres passifs financiers non courants et courants.....	96
Note 17 : Provisions courantes.....	96
Note 18 : Passifs financiers courants.....	97
Note 19 : Dettes fiscales et sociales.....	98
Note 20 : Autres passifs courants.....	98
6.7 Informations sectorielles.....	98
Note 21 : Informations sectorielles.....	98
6.8 Informations complémentaires.....	101
Note 22 : Instruments financiers.....	101
Note 23 : Risques divers.....	103
Note 24 : Engagements hors bilan.....	104
Note 25 : Événements postérieurs.....	106
Note 26 : Informations relatives aux parties liées.....	106
Note 27 : Objectifs et politique de gestion des risques financiers.....	107
Note 28 : Application IFRS 5 et IAS 8, tableaux de passage.....	110
6.9 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	115

7	COMPTES SOCIAUX DE GFI INFORMATIQUE SA	117	8	AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE GÉNÉRAL	147
	7.1. Comptes annuels au 31 décembre 2010	118		8.1. Renseignements concernant la société	148
	Bilan	118		8.1.1. Dénomination sociale et siège social	148
	Compte de résultat.....	120		8.1.2. Forme juridique	148
	7.2. Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010	122		8.1.3. Date de constitution et durée de la société	148
	7.2.1. Principaux événements de l'exercice	122		8.1.4. Objet social (article 2 des statuts).....	148
	7.2.2. Règles et principes comptables.....	122		8.1.5. Registre du commerce et des sociétés	148
	7.2.3. Événements postérieurs à la clôture	124		8.1.6. Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société	148
	7.2.4. Notes sur le bilan	125		8.1.7. Exercice social	148
	Note 1 : Immobilisations incorporelles.....	125		8.1.8. Assemblées générales (article 17 des statuts).....	149
	Note 2 : Immobilisations corporelles	126		8.1.9. Affectation et répartition du résultat (article 19 des statuts)	149
	Note 3 : Immobilisations financières.....	127		8.1.10. Modalités du paiement des dividendes (article 20 des statuts)	149
	Note 4 : Clients et comptes rattachés.....	128		8.1.11. Participations significatives.....	149
	Note 5 : Autres créances	128		8.1.12. Identification des détenteurs de titres au porteur : Titres au Porteur Identifiables (article 7 des statuts)	149
	Note 6 : Valeurs mobilières de placement	128		8.1.13. Nomination et révocation des administrateurs (article 11 des statuts).....	149
	Note 7 : Disponibilités.....	128		8.1.14. Rémunération des administrateurs (article 15 des statuts)	150
	Note 8 : Comptes de régularisation	129		8.2. Renseignements concernant la Direction de la société	150
	Note 9 : Capitaux propres	129		8.3. Responsable du document	150
	Note 10 : Autres fonds propres.....	129		8.4. Responsables du contrôle des comptes	151
	Note 11 : Mouvements relatifs aux provisions.....	130		8.4.1. Commissaires aux comptes titulaires.....	151
	Note 12 : Échéances des dettes financières	131		8.4.2. Commissaires aux comptes suppléants	151
	Note 13 : Dettes d'exploitation et autres dettes.....	132		8.5. Communication financière	151
	Note 14 : Informations concernant les entreprises liées.....	133		8.5.1. Listes des informations publiées par le Groupe GFI Informatique au cours des 12 derniers mois.....	151
	7.2.5. Notes sur le compte de résultat	133		8.5.2. Calendrier de publication 2011.....	152
	Note 15 : Chiffre d'affaires.....	133		8.5.3. Responsable de l'information	152
	Note 16 : Production immobilisée.....	133			
	Note 17 : Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges.....	133			
	Note 18 : Résultat financier.....	134			
	Note 19 : Résultat exceptionnel.....	135			
	Note 20 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.....	136			
	Note 21 : Accroissement et allègement de la dette future d'impôts.....	136			
	Note 22 : Participation de l'exercice.....	136			
	7.2.6. Autres informations significatives.....	137			
	Note 23 : Engagements hors bilan.....	137			
	Note 24 : Rémunérations des dirigeants.....	139			
	Note 25 : Effectif moyen	139			
	Note 26 : Droit individuel à la formation (DIF)	139			
	Note 27 : Proposition d'affectation des résultats	139			
	Note 28 : Tableau des filiales et participations	140			
	7.3. Autres informations	141			
	7.3.1. Résultat financier des 5 derniers exercices.....	141			
	7.3.2. Inventaire des valeurs mobilières détenues par GFI Informatique SA.....	142			
	7.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	143			
	7.5. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	144			
			9	TABLE DE CONCORDANCE ET INDEX	153

RAPPORT DE GESTION

RAPPORT DE GESTION

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la société et du Groupe GFI Informatique au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010, de son organisation, et de vous présenter les perspectives du Groupe.

Les éléments présentés ci-après aux chapitres I à III ainsi que leurs renvois aux chapitres VI et VII sont constitutifs du rapport de gestion.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires,

2010 a été une année extrêmement active pour GFI Informatique. En effet, le Groupe a effectué un recentrage sans précédent de ses activités avec les cessions de l'Allemagne, de l'Italie, des activités de conseil et d'expertise en monétique en France et santé au Canada. Ces désengagements, conjugués au repositionnement du Groupe visant à accroître la valeur ajoutée de ses missions, ont permis à GFI Informatique d'afficher un taux de marge opérationnelle de 6,1 % en forte croissance et de renouer avec un résultat net positif.

De manière à pérenniser notre transformation, nous avons lancé une nouvelle étape de notre projet d'Entreprise, sous le vocable GFI 3.0, qui va porter notre développement en engageant notre Groupe autour des valeurs fondamentales que sont l'Ambition, l'Esprit d'équipe, l'Engagement, l'Innovation et la Responsabilité sociale d'Entreprise. Cette nouvelle étape, objet d'une conduite du changement permanente impliquant l'ensemble des forces vives du Groupe, doit accompagner le développement de la marque GFI dans toutes ses dimensions actionnariale, client, employeur et marché.

Enfin, début 2011, le Groupe a repris les activités du groupe Ares, illustrant ainsi sa volonté de renouer avec la croissance externe tout en préservant l'intérêt de ses actionnaires.



©2010 Martine Jamin pour GFI Informatique

Nous sommes heureux de vous présenter le document de référence 2010 qui retrace, entre autres, les progrès accomplis par notre Groupe grâce au dévouement de l'ensemble de ses collaborateurs, que je remercie pour leur contribution et leur engagement.

Ensemble, nous continuerons sur l'année 2011 à nous développer avec le souci constant d'assurer au Groupe la croissance profitable qu'il mérite.

Très cordialement,

Vincent Rouaix
Président-directeur général

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'V' followed by the name 'Rouaix' in a cursive script. The signature is written over a horizontal line.



1 L'ACTIVITÉ

1.1. Présentation générale de l'activité.....	12	1.8. Innovation et certification.....	24
1.2. Les zones géographiques	12	1.9. Gestion sociale – Ressources humaines	25
1.3. Les offres	14	1.10. Responsabilité sociale et environnementale	28
1.4. Organigramme simplifié du Groupe.....	18	1.11. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice	29
1.5. Données financières consolidées.....	19	1.12. Facteurs de risques.....	29
1.6. Le marché des services informatiques et les perspectives du Groupe GFI Informatique	21	1.13. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique	32
1.7. Données financières issues des comptes sociaux de GFI Informatique	22	1.14. Délais de paiement des fournisseurs de GFI Informatique S.A.....	32

1.1. Présentation générale de l'activité

Dans un contexte économique médiocre, le Groupe a effectué un recentrage très significatif au cours de l'exercice, avec d'une part le désengagement des filiales peu ou non rentables en Italie et en Allemagne, et d'autre part, une révision de son portefeuille d'activités conduisant à la cession de l'activité monétique en France, et de l'activité santé au Canada.

En France, et pour le troisième trimestre consécutif, le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2010, à périmètre constant, progresse. Cette confirmation permet d'afficher sur l'année, une croissance organique retraitée¹ de 1,1 % avec un chiffre d'affaires de 472,8 millions d'euros.

À l'international les situations sont contrastées ou difficiles comme en Espagne ou au Portugal.

Au global, le chiffre d'affaires est de 657,9 millions d'euros contre 663,6 millions d'euros en 2009. La variation faciale est de - 0,9 % et la variation organique retraitée¹ de - 0,6 %.

La marge opérationnelle qui s'était déjà redressée au premier semestre 2010, a continué à s'améliorer au second semestre pour s'établir à un montant de 40,2 millions d'euros, soit un taux de 6,1 % à comparer avec 5,0 % en 2009.

Le résultat opérationnel du Groupe s'établit ainsi à 30,4 millions d'euros à comparer avec un montant de 0,4 million d'euros en 2009.

Le résultat net de l'ensemble consolidé est ainsi positif avec 16,2 millions d'euros à comparer avec une perte de 56,6 millions d'euros part du Groupe en 2009.

1.2. Les zones géographiques

1.2.1. France

Dans un contexte médiocre, la France a globalement réalisé une performance se situant dans la moyenne du marché. Le Groupe a réalisé en France un chiffre d'affaires de 472,8 millions d'euros en 2010 contre 486,1 millions d'euros en 2009, soit une réduction faciale de l'activité au cours de l'exercice de 2,7 %, mais qui correspond à une croissance organique à périmètre constant¹ de 1,1 %.

Ces progrès concernent principalement les activités à plus forte valeur ajoutée et/ou celles à caractère récurrent conformément au repositionnement stratégique annoncé. Ainsi, les contrats pluri-annuels représentent près du quart du chiffre d'affaires annuel.

L'activité en France représente 72 % du chiffre d'affaires consolidé.

L'exercice a également été marqué par l'exécution du projet « ALL-IN-ONE », c'est-à-dire le regroupement sur le site de Saint-Ouen de l'ensemble des sept sites de la région parisienne. Les déménagements étaient terminés au dernier trimestre 2010. De nombreuses synergies sont attendues de ce projet fédérateur.

La marge opérationnelle courante s'établit à 25,7 millions d'euros en 2010 représentant un taux de 5,4 % contre 20,6 millions d'euros en 2009, soit un taux de 4,2 %. Le résultat opérationnel s'établit à 15,5 millions d'euros contre une perte de 2,8 millions d'euros en 2009.

¹ Les retraitements portent classiquement sur la neutralisation des impacts des variations de périmètre et des effets de change. Ponctuellement, les retraitements tiennent également compte de la neutralisation sur 2009 de l'arrêt des contrats de sous-traitance à faible niveau de marge, conformément au repositionnement stratégique du Groupe.

1.2.2. Espagne – Portugal

Le Groupe a réalisé en Espagne et au Portugal un chiffre d'affaires de 65,6 millions d'euros et 29,4 millions d'euros, soit un total de 95,0 millions d'euros en 2010 contre 102,7 millions d'euros en 2009, ce qui correspond à une régression de 7,5 % du niveau d'activité. Les contextes économiques locaux expliquent l'essentiel des difficultés rencontrées. Notons, cependant la signature de quelques grands contrats avec le Services aux Universités (OCU), avec le Ministère de la santé et avec Euskaltel.

Pour le Portugal, il faut également se rappeler que le dernier trimestre 2009 avait connu un surcroît d'activité exceptionnel du fait de la mise en place d'un nouveau standard technique de sécurité sur ce trimestre. Relevons la signature en 2010 d'une opération très significative avec l'Institut du Sport Portugais (IDP).

En Espagne, la marge opérationnelle courante s'établit à 2,3 millions d'euros en 2010 (soit un taux de 3,6 %) contre 2,8 millions d'euros (3,9 %) en 2009. Au Portugal, la marge opérationnelle courante s'établit à 0,6 million d'euros en 2010 (soit un taux de 2,1 %) contre 0,2 million d'euros (0,7 %) en 2009.

Il faut aussi également signaler les efforts d'organisation et de simplification qui ont été réalisés. Au Portugal, les trois sociétés opérationnelles ont été fusionnées. En Espagne, la société Savac a absorbé sa filiale Alhena et GFI Norte, sa filiale Euskalsoft.

1.2.3. Belux – Suisse

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires dans ces deux pays de 18,1 millions d'euros en 2010 contre 18,2 millions d'euros en 2009.

Le Groupe a dégagé dans ces pays une marge opérationnelle égale à 0,1 million d'euros à comparer à 0,5 million d'euros en 2009.

Notons la signature de grands contrats, en Belgique avec notamment Toyota et Dexia, et en Suisse avec les Transports Publics Genevois (TPG).

1.2.4. Canada

Le Groupe a réalisé en 2010 un chiffre d'affaires de 67,3 millions d'euros contre 52,2 millions d'euros en 2009. Ceci représente une croissance faciale de 28,8 % liée à l'acquisition en mai 2009 de Fortsum et une décroissance organique du chiffre d'affaires limitée à 3,2 %.

La marge opérationnelle courante est de 16,3 % en 2010 avec 10,9 millions d'euros contre 15,4 % en 2009 avec 8,0 millions d'euros. Le résultat opérationnel est de 14,2 millions d'euros par rapport à 7,1 millions d'euros en 2009.

Globalement, les différentes activités ont retrouvé en fin d'année, leur niveau antérieur. Le Groupe a également saisi l'opportunité de céder les activités Santé, celles-ci n'ayant aucune synergie avec le reste du Groupe.

1.2.5. Maroc

Le Groupe a continué d'enregistrer une croissance organique de son chiffre d'affaires avec un taux de 6,3 % et 4,8 millions d'euros en 2010 et une marge opérationnelle courante de 0,5 million d'euros.

La satisfaction des grands donneurs d'ordres qui alimentent la plate-forme offshore avec des travaux récurrents explique l'essentiel de ces progressions.

1.3. Les offres

Acteur incontournable des services à valeur ajoutée et des logiciels en Europe du Sud, le Groupe s'est développé de manière significative ces dernières années en s'appuyant sur son expertise et ses compétences dans cinq branches.

GFI Informatique a choisi de développer une stratégie commerciale fondée sur une approche sectorielle métier, et cinq secteurs majeurs ont été identifiés. Cette approche induit une montée en gamme dans la chaîne de valeur à travers la différenciation et la capitalisation sur les savoir-faire métiers du Groupe.

1.3.1. Cinq branches

Consulting

Le pôle Conseil représente un montant de 34 millions⁽¹⁾ d'euros, soit 5 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2010.

En 2010, le Business Consulting est constitué d'une équipe de haut niveau d'environ 300 consultants réalisant des missions pour lesquelles l'expertise dans la compréhension de la problématique du métier est la valeur prépondérante. La majorité des missions concerne les métiers des clients.

Les principales offres du secteur concernent le domaine de la RH avec notamment une offre en conseil en capital humain et en organisation et une offre SIRH, ou celui des systèmes d'information avec par exemple l'offre « Green IT ». Il faut également citer l'offre « Project Management Office » dans le domaine de la gestion de projets.

Nos consultants prennent en charge des projets de conception et d'accompagnement dans tous les domaines où ces expertises créent de la valeur et contribuent à leur réussite économique et commerciale. GFI Informatique accompagne ses clients dans leurs projets d'organisation et d'évolution du SI. Les équipes se situent au côté de la maîtrise d'ouvrage dans les opérations de transformation des processus métier, de l'organisation et des projets SI. La vocation de l'équipe de conseil autour des opérations de transformation est d'aider ses clients à déployer leur stratégie et à faire collaborer le management grâce à des opérations de conduite du changement et de pilotage de la performance (Management de projets, Assistance à Maîtrise d'Ouvrages...).

L'activité « Monétique et Moyens de Paiement », rattachée à ce pôle a été cédée au groupe GALITT au 31 août 2010 et un contrat de partenariat a été passé à cette occasion avec le groupe acquéreur.

La branche Conseil est le fer de lance de la montée dans la chaîne de valeur et la démarche sectorielle du Groupe GFI Informatique, par des expertises fonctionnelles permettant au Groupe d'avoir des interlocuteurs hors DSI et une proximité intellectuelle vitale pour intervenir en amont des grands challenges des clients.

Enterprise Solutions

S'appuyant sur plus de 625 consultants ou experts fonctionnels, cette branche représente 45 millions d'euros⁽¹⁾, soit 7 % du chiffre d'affaires du Groupe. L'offre GFI Informatique concerne les principaux ERP du marché : SAP, Oracle Applications, People Soft, HR Access et Sage.

L'entité SAP est la plus conséquente. Le partenariat mis en place avec l'éditeur éponyme permet d'accéder à un haut niveau d'expertise technologique sur la base installée.

GFI Informatique est le premier intégrateur des solutions ERP X3 de Sage en France, et cela tant par le nombre de licences vendues que par le chiffre d'affaires de prestations réalisées en 2010. À ce titre, le partenariat Sage/GFI est un exemple à développer au sein de la branche ES.

L'entité SIRH dispose d'une expertise fonctionnelle et technologique sur l'ensemble des offres ERP spécifiques du module RH, et en particulier sur les offres HR Access et sur le module People Soft RH de l'éditeur Oracle.

L'entité Performance Management et Business Intelligence permet au Groupe GFI Informatique d'appréhender les réalités métiers des besoins technologiques du décisionnel. À ce titre, le Groupe dispose d'expertise forte autour de la mise en place de KPI (Key Performance Indicators) ou de Scorecards et cela afin que l'expertise technique en aval sur les solutions comme Business Objects ou Cognos Impromptu permette d'en faire plus que de simples outils de reporting.

Enfin, l'année 2010 aura vu la mise en place d'une entité Microsoft dont la pertinence a été avérée par le niveau de partenariat au plus haut niveau entre les sociétés. Il faut citer le fait que GFI Informatique est devenu la première SSII généraliste en France de sa taille à utiliser les solutions Cloud de messagerie et le portage de plusieurs solutions GFI en environnement Microsoft. C'est avec satisfaction que des premières signatures ont été enregistrées fin 2010 avec ces offres.

¹ Données de gestion non tirées des États financiers audités

Application Services

L'Ingénierie (Application Services) est la branche qui constitue l'offre la plus importante du Groupe et qui est son cœur de métier. GFI Informatique réalise plus de 330 millions d'euros⁽¹⁾ de son chiffre d'affaires dans ce domaine, soit 50 % du total, avec un savoir-faire multiple : projet d'intégration au forfait, assistance à la maîtrise d'ouvrage, développement spécifique, tierce maintenance, tierce recette applicative, e-business, décisionnel...

Le processus d'industrialisation grâce aux centres de services permet de répondre aux attentes de massification et de pérennisation. L'offre TMA s'appuie également sur une industrialisation des processus qui sépare l'exécution des prestations (back office) de la relation client (front office). L'organisation en centre de services s'est révélée ici particulièrement efficace.

Les prestations d'assistance en régie tendent à faire place de plus en plus à des réalisations de projets avec engagement de résultats. Le Groupe GFI Informatique est devenu notamment l'un des principaux acteurs en France en matière de TMA (gestion du patrimoine applicatif). Ce cadre contractuel pluriannuel, avec des moyens adaptés, permet de maintenir le patrimoine applicatif des clients avec un niveau d'engagement de qualité ou de performance.

Le Groupe GFI Informatique dispose, de plus, d'une capacité à réaliser des prestations en mode offshore dans ses centres en Espagne et au Maroc.

Infrastructure Services

Infrastructures Services représente 18 % du chiffre d'affaires du Groupe avec plus de 119 millions d'euros⁽¹⁾ de chiffre d'affaires. Cette ligne de services concerne essentiellement la gestion des infrastructures et de la production. Sont concernées également les offres qualité, sécurité et mobilité. Cette branche est le socle de développement de l'offre SaaS. Le concept de « Cloud Computing » devrait également permettre des développements importants de ces activités.

Industriel du monde des services, le Groupe a consolidé et a industrialisé le savoir-faire de cette branche autour de quatre grandes lignes de services : conseil-expertise, services d'infrastructures, services de production, et services de support. L'industrialisation des processus a permis d'optimiser le rapport efficacité/coût et de restituer aux clients ces gains de productivité.

Le Groupe GFI Informatique dispose de 3 centres de traitement apportant une offre d'externalisation flexible sur différents niveaux de besoin, apportant aux clients à la fois expertise, performance, intégrité et continuité des systèmes d'information.

Software

La branche Logiciels a représenté 129 millions d'euros⁽¹⁾ en 2010, soit 20 % du chiffre d'affaires du Groupe, ce qui en fait un des premiers éditeurs français de logiciels.

Le marché des collectivités locales et territoriales représente depuis de nombreuses années une base commerciale très importante et le Groupe GFI Informatique dispose d'une position de leader incontesté dans de nombreuses composantes de l'offre. Le Groupe GFI est classé éditeur numéro 2 derrière Microsoft dans le Secteur Public par plusieurs grands cabinets d'analystes (PAC, Gartner). L'ensemble de l'offre couvre la quasi-totalité des services d'une collectivité : comptabilité, contrôle budgétaire, ressources humaines, action sociale, gestion des transports scolaires avec notamment la solution Pégase. Dans le domaine des établissements publics nationaux, le Groupe GFI Informatique, via sa filiale GFI Progiciels, équipe plus de 400 établissements avec sa solution de gestion budgétaire.

Le second marché sur lequel le Groupe GFI Informatique se positionne en tant que leader, à travers sa filiale GFI ChronoTime, concerne la gestion du temps. Le Groupe qui dispose de près de 2000 clients est présent dans les principaux grands groupes français et dans un nombre très important d'hôpitaux dans lesquels ce service est particulièrement sensible. La gamme Gestor représente plusieurs milliers de sites installés et constitue la ligne de produit la plus riche du marché. Cette gamme comprend les dispositifs de recueil du temps (badgeuses) et de contrôle d'accès. Grâce à sa filiale canadienne, le Groupe GFI Informatique est également présent dans le secteur du tourisme.

¹ Données de gestion non tirées des États financiers audités

1.3.2. Cinq secteurs

Comme déjà indiqué, GFI Informatique a choisi de développer une stratégie fondée sur une approche sectorielle métier. Cinq secteurs majeurs ont été identifiés au niveau du Groupe. Cette dynamique a pour but de répondre aux nouvelles exigences du marché, de plus en plus axées sur la connaissance métiers au-delà de l'expertise technologique.

Cette organisation s'inscrit dans la démarche de progression dans la chaîne de valeur en proposant de nouvelles offres structurées pour chaque secteur, et de capitaliser sur des positions fortes en France pour se développer en Europe et plus particulièrement en Europe du Sud. Elle s'appuie sur une organisation matricielle autour des cinq secteurs présentés ci-après.

Banque-assurance

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de 157 millions d'euros⁽¹⁾. Les principaux clients sont BNP Paribas, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole, Société Générale, Fortis, Caja de Madrid, BBVA, Caser.

Les gains de productivité sont essentiels dans le secteur bancaire et les services fournis aux millions de clients finaux sont de plus en plus sophistiqués. Les systèmes d'information bancaires ont la particularité d'associer les grands systèmes et les nouvelles technologies. L'association de ces différentes technologies de l'information doit permettre de répondre aux grandes ambitions des banques : améliorer la productivité, réduire les frais de fonctionnement, satisfaire les clients et augmenter le produit net.

Les principales offres métier sont :

- Services en Ligne (portail client) : consulter ses comptes en temps réels, souscrire à une assurance en ligne, effectuer des simulations crédit, épargne, assurance... Ces nouveaux usages et services en ligne impliquent une évolution du SI bancaire afin qu'il devienne une plate-forme de services, au service de l'entreprise et directement du client.
- Gestion des risques opérationnels : nul doute que l'actualité récente a mis l'accent sur l'importance d'une meilleure gestion des risques dans les opérations de marché pour les grandes banques.
- Bureau évolutif et poste de travail du conseiller : dans un grand réseau, le Conseiller est l'interface première du Client. Sa pertinence et son efficacité dépendent de son poste de travail.
- Réingénierie des processus de distribution : les réseaux doivent repenser leurs processus de distribution dans un monde de plus en plus compétitif.
- Capital Client : il est vital, dans une période d'instabilité du personnel en agence, de doter le réseau d'applicatifs permettant de capitaliser sur le Client et d'être le plus pertinent possible dans les offres proposées.

Secteur Public

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de l'ordre de 133 millions d'euros⁽¹⁾. Les plus grands ministères sont les principaux clients : justice, finance, intérieur... Le Groupe GFI compte également dans ses clients une centaine d'établissements publics et d'hôpitaux, 9 régions, 70 départements et plusieurs centaines de communes en France, et des gouvernements régionaux en Espagne.

La simplification administrative et l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques sont actuellement des enjeux pour la modernisation de l'état. La mise en réseau du secteur public apparaît comme un point de passage obligé. Ainsi, l'e-administration, la performance publique, la réduction des coûts et l'ouverture des systèmes d'information sont les enjeux métier majeurs du service public. De 2007 à 2010, 250 projets prioritaires liés aux technologies de l'information et de communication ont été mis en œuvre afin de faire face au processus de modernisation de l'état.

Les offres Métier de ce secteur sont :

- Diversifier les usages et les services numériques : dans le cadre de la préparation d'un plan de développement de l'économie numérique, l'état assure le pilotage et la coordination de l'ensemble des politiques publiques dans le domaine du numérique. Ce plan repose sur quatre priorités : permettre à tous les Français d'accéder aux réseaux et aux services numériques ; développer la production et l'offre de contenus numériques ; accroître et diversifier les usages et les services numériques dans les entreprises, les administrations et chez les particuliers ; moderniser la gouvernance de l'économie numérique dans le sens d'une adaptation des organisations et des modes de gestion conçus avant la révolution numérique.
- Développer les portails e-Citoyen : 88 % des internautes préfèrent utiliser le canal d'Internet pour réaliser des démarches administratives (selon ICDC). GFI a mis en place un véritable portail global dans de nombreuses collectivités locales pour donner toute sa mesure à la notion d'e-Citoyen, en optimisant la productivité des agents tout en augmentant le service rendu.
- L'accès à la justice par le numérique : Il s'agit d'une adaptation spécifique de la démarche e-Citoyen au monde de la justice. À partir de son savoir-faire spécifique au Ministère de la Justice, le Groupe GFI a su mettre en place des nouveaux usages pour tous.
- Déployer les TIC au service de la santé : la stratégie de modernisation du SI Santé est prise en compte dans le plan Hôpital 2012 du gouvernement. Elle repose sur 4 piliers : le SI partagé, la modernisation des SI hospitaliers, le déploiement de la télé-santé et la gouvernance.

¹ Données de gestion non tirées des États financiers audités

Telecom-Media

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de l'ordre de 111 millions d'euros⁽¹⁾. Les principaux clients sont Orange, Telefonica, Vodafone, Bouygues Telecom, Euskatel.

Avec ses équipes pluridisciplinaires, le Groupe GFI se positionne comme un partenaire privilégié des opérateurs de télécommunication et des médias et offre l'ensemble des solutions nécessaires à l'accompagnement de ses clients dans leurs évolutions incontournables vers les nouveaux services de communication, de traitement et de diffusion de l'information multimédia. Le Groupe GFI est positionné sur des domaines stratégiques comme la convergence (fixe, mobile, Internet, image, services à VA, mobilité), le CRM (connaissance client, E-Care, support, services, collecte, médiation, facturation) et l'outsourcing global (en particulier avec un centre de services dédié à Douai).

Les offres Métiers mises en place sur ce secteur sont :

- **Billing** : le système de billing (facturation) de l'opérateur est au cœur de son SI. De multiples applications et données sont à intégrer à celui-ci. Fort d'un partenariat poussé avec Comverse, le Groupe GFI dispose du savoir-faire fonctionnel et technologique pour participer aux grands projets de facturation des opérateurs de téléphonie.
- **Gestion des offres** : la convergence occupe l'avant-scène des nouvelles offres. Le développement des nouveaux usages et le marché associé obligent les opérateurs à être innovants, attractifs et compétitifs sur leurs offres. Le Groupe GFI sait alors aider tout opérateur pour optimiser une offre qui se doit d'être pléthorique mais hautement flexible et adaptée aux réalités d'un marché mouvant.
- **Portail de services** : il est maintenant banal de gérer son abonnement sur le net. Plus globalement, cet accès direct à ses clients permet aux opérateurs de fournir un meilleur service tout en préservant ses marges. Des applicatifs complexes voient le jour.
- **Gestion de la fraude** : au-delà du simple vol d'un téléphone portable, de nouvelles démarches frauduleuses se mettent en place. Il est de la responsabilité de l'opérateur d'assurer la sécurité de l'accès à ses clients.

Industrie, Distribution, Transport et Services

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de l'ordre de 196 millions d'euros⁽¹⁾. Les principaux clients sont SNCF, RATP, Air France, La Poste, Eurocontrol et SNCB.

Il s'agit d'un secteur vertical très significatif au sein du Groupe GFI, décomposé en TS (Transport Service) et ID (Industrie Distribution). Concernant les transports, la démarche développement durable et plus généralement la volonté politique « green » est de nature à créer de nouveaux usages dans ce secteur hautement consommateur d'énergie.

En ce qui concerne les Services, il faut souligner que la dérégulation dans le monde des paris en ligne a permis à GFI Informatique de saisir de nombreuses opportunités en apportant un savoir-faire reconnu.

Les offres Métiers mises en place sur ce secteur sont :

- **Systèmes de Transport Intelligent (STI)** : les STI désignent les applications des technologies de l'information et de la communication au secteur des transports. Le système repose sur des informations, recueillies par des capteurs et dans des systèmes d'information, localisées et traitées par le calcul de façon à assurer des fonctions dites intelligentes telles que la mémorisation, la communication, la réactivité.
- **Entreprise Communicante** : un nouveau rapport à la consommation s'instaure, avec des clients plus informés, plus exigeants et aussi plus facilement contestataires. En partenariat avec les spécialistes de la communication et du Webmarketing, GFI prend en charge la production technique de la solution.
- **Paris en Ligne** : le marché français du jeu en ligne s'est ouvert en 2010. L'émergence des nouveaux usages et de nouvelles façons de parier nécessitent des développements importants.

Energy, Utilities, Chemicals

Le chiffre d'affaires de ce secteur est de l'ordre de 61 millions d'euros⁽¹⁾. Les principaux clients sont EDF, GDF-SUEZ, Total et Areva.

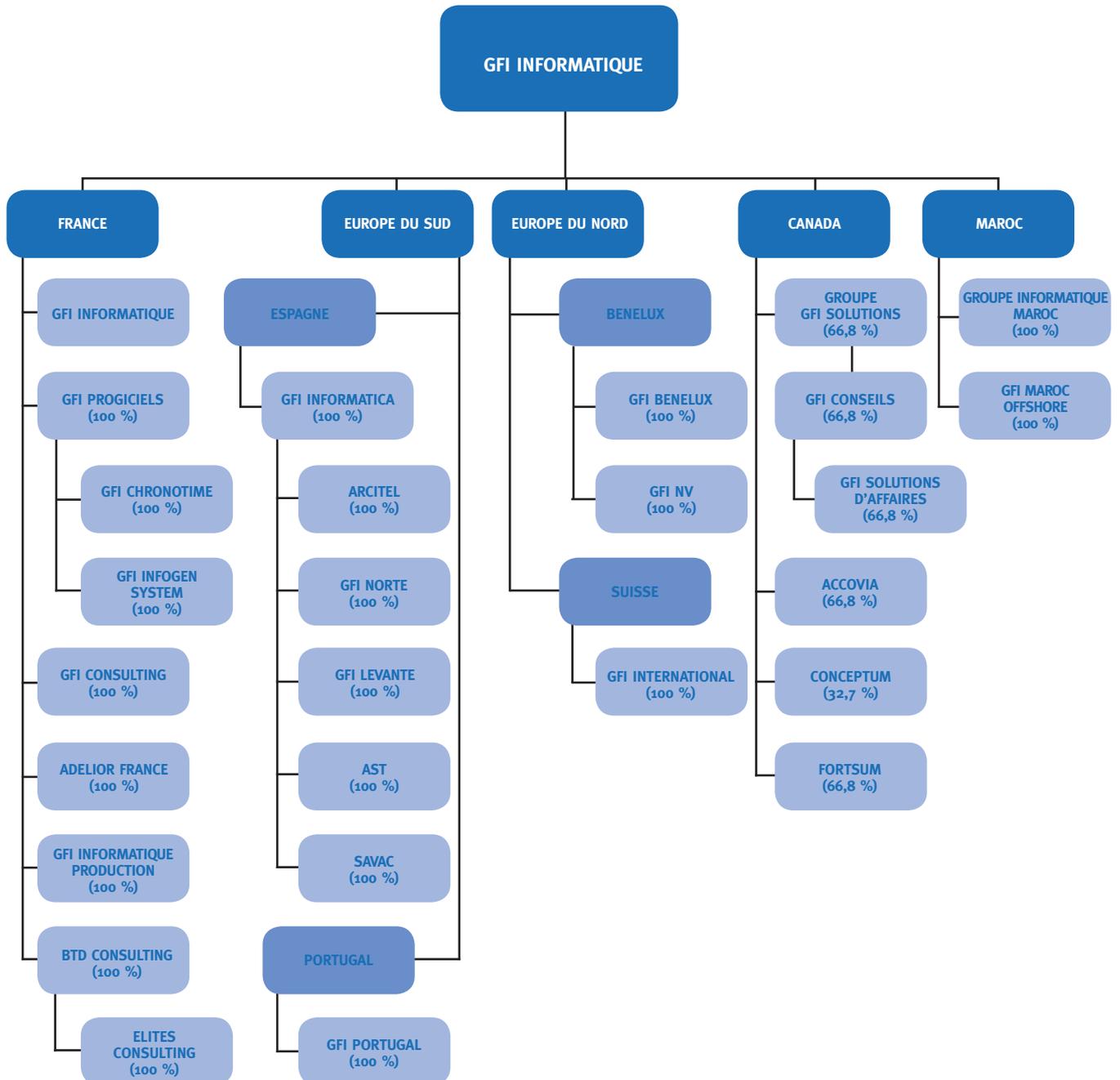
Le secteur EUC est considéré comme étant celui qui souffre le moins de la crise économique. Les enjeux et les investissements y sont très significatifs. L'ouverture des marchés, et l'apparition de nouveaux acteurs ont créé une nouvelle dynamique dans ce secteur dans lequel le Groupe GFI intervient depuis longtemps. Il faut citer une compétence particulière de GFI au monde de l'eau. Cette équipe hautement qualifiée permet à GFI de disposer de très nombreuses références dans le domaine de l'eau.

Les offres Métiers mises en place sur ce secteur sont :

- **Indépendance des Gestionnaires de réseaux** : l'obligation d'indépendance des gestionnaires de réseaux a permis à GFI de répondre à cette transformation, à travers une offre de conseils et une mise en œuvre de son savoir-faire en SI, en proposant des solutions avec des contrats triennaux.
- **Le réseau intelligent (Smart Grid)** : au-delà d'une expertise technologique aujourd'hui reconnue, le Groupe GFI dispose des experts fonctionnels pour assumer un vrai savoir-faire réseau.

¹ Données de gestion non tirées des États financiers audités

1.4. Organigramme simplifié du Groupe



La liste exhaustive des filiales du Groupe est présentée dans les États financiers consolidés.

1.5. Données financières consolidées

1.5.1. Marge opérationnelle¹

L'activité en 2010 est restée difficile comme pour l'ensemble du secteur informatique. L'année a été marquée par un profond recentrage du Groupe avec le désengagement des filiales peu ou non rentables en Allemagne et en Italie, et la révision de positions concernant certaines activités, comme la monétique en France, et la santé au Canada.

En 2010, le Groupe a bénéficié des premiers résultats des actions engagées, avec une augmentation importante des contrats pluriannuels, et une réduction de la part des activités d'assistance technique.

La marge opérationnelle, établie avant impact de l'amortissement des actifs incorporels liés au regroupement d'entreprise et tenant compte des présentations comptables associées à la réforme de la taxe professionnelle en 2010², a progressé en valeur, s'élevant à 40,2 millions d'euros en 2010 contre 32,9 millions d'euros constatés en 2009.

Le taux de marge a donc progressé, passant de 5,0 % en 2009 à 6,1 % en 2010.

1.5.2. Autres éléments opérationnels

Le résultat opérationnel, établi après des dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés de 4,0 millions d'euros, prend en compte un montant de 5,8 millions d'euros d'opérations non courantes et s'établit à 30,4 millions d'euros contre 0,4 million d'euros en 2009.

Les opérations non courantes de l'exercice se composent des coûts suivants :

- 7,4 millions d'euros : coûts de restructuration principalement en France et en Espagne ;
- 5,1 millions d'euros : éléments de coûts liés au déménagement ;
- 1,0 million d'euros : dépréciation de goodwill ;
- 0,5 million d'euros : prise en charges de la distribution d'actions gratuites ;
- 1,5 million d'euros : autres ;

Et en élément positif :

- 9,8 millions d'euros : résultat de cessions ; ce résultat correspond au résultat des cessions de GFI Monétic en France et de l'activité Santé au Canada.

1.5.3. Coût de l'endettement financier net et autres produits et charges financiers

Le coût de l'endettement financier net d'un montant total de 4,1 millions d'euros en 2010 à comparer à 2,8 millions d'euros en 2009 comprend essentiellement des charges d'intérêts. La variation du poste s'explique essentiellement par l'évolution des conditions de marché et des besoins du Groupe.

Les autres produits et charges financières représentent une charge nette de 1,5 million d'euros ; ils sont constitués essentiellement des charges financières (swap et autres) pour 1,7 million d'euros. Ils comprennent également la variation de la juste valeur des instruments de couverture qui est positive en 2010 avec un produit de 0,6 million d'euros.

¹ La marge opérationnelle est l'indicateur de marge principal de l'activité opérationnelle courante du Groupe. Cf. partie 'Faits caractéristiques' des États financiers consolidés.

² Le traitement comptable de la CET est présenté en note 6 des États financiers consolidés.

1.5.4. Résultat net

Le résultat net de l'ensemble consolidé avant résultat des activités abandonnées est un profit qui s'élève à 17,7 millions d'euros à comparer à une perte de 5,3 millions d'euros en 2009.

Il tient compte d'une charge d'impôts qui s'élève à 7,0 millions d'euros en 2010 (cf. note 6 des états financiers consolidés). Ce montant comprend 5,8 millions d'euros au titre de la CVAE brute.

Le résultat des activités abandonnées est négatif de 1,6 million d'euros, à savoir 0,6 million d'euros pour l'Allemagne, et 1,0 million d'euros pour l'Italie.

Le résultat net de l'ensemble consolidé est un profit de 16,2 millions d'euros à comparer à la perte de 56,6 millions d'euros en 2009. Celui-ci comprend un profit part de groupe de 12,0 millions d'euros à comparer à une perte de 57,8 millions d'euros en 2009 et un profit pour les intérêts minoritaires d'un montant de 4,2 millions d'euros à comparer à un profit de 1,2 million d'euros en 2009.

1.5.5. Résultat par action

Le résultat par action⁽¹⁾ est positif de 0,25 euro en 2010 contre un résultat négatif de 0,12 euro en 2009.

Le résultat par action dilué⁽¹⁾ est positif de 0,25 euro en 2010 contre un résultat négatif de 0,12 euro en 2009.

⁽¹⁾ Ces résultats sont calculés sur le résultat net avant résultat des activités abandonnées.

1.5.6. Flux financiers et politique d'investissement

Flux net de trésorerie généré par l'activité

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt s'est élevée à 33,8 millions d'euros en 2010 contre 26,1 millions d'euros en 2009. Le besoin en fonds de roulement du Groupe a augmenté de 7,1 millions d'euros en 2010. Compte tenu de cette détérioration du besoin en fonds de roulement, les flux net de trésorerie générés par l'activité s'établissent à 17,2 millions d'euros en 2010 contre 47,7 millions d'euros en 2009.

Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement

Les flux d'investissements ont été de 2,5 millions d'euros en 2010 à comparer à 29,1 millions d'euros en 2009.

Ils se décomposent pour l'essentiel comme suit :

- cessions de filiales : + 13,5 millions d'euros ;
- acquisitions et solde prix acquisitions : - 2,1 millions d'euros ;
- investissements incorporels nets des cessions : - 8,6 millions d'euros ;
- investissements corporels nets des cessions : - 5,4 millions d'euros.

Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement sont positifs de 2,6 millions d'euros en 2010 et sont composés de :

- remboursements d'emprunts : - 14,5 millions d'euros ;
- variation du tirage d'affacturage : + 22,4 millions d'euros ;
- intérêts financiers versés : - 3,8 millions d'euros ;
- coûts des instruments de couverture : - 1,7 million d'euros.

Flux net de trésorerie lié aux activités abandonnées

Les flux nets de trésorerie liés aux activités abandonnées ont été négatifs de 5,1 millions d'euros en 2010.

1.5.7. Endettement

L'endettement financier brut du Groupe s'élève au 31 décembre 2010 à 98,0 millions d'euros contre 87,6 millions d'euros à fin décembre 2009 ; la trésorerie nette s'élève à 11,0 millions d'euros contre une trésorerie passive de 7,5 millions d'euros à fin décembre 2009.

L'endettement net s'établit ainsi à 87,0 millions d'euros au 31 décembre 2010 contre 95,1 millions d'euros en 2009.

Hors intérêts courus non échus sur les emprunts et les dettes financières, l'endettement est constitué des éléments suivants :

Emprunts bancaires

Après avoir procédé en décembre 2009 au refinancement de sa dette avec le pool bancaire, le financement actuel est à taux variable et amortissable en 5 ans. Il fait l'objet par ailleurs, d'une couverture de taux présentée dans la note 27 des États financiers consolidés.

À la suite de ces opérations, le montant total des emprunts auprès des établissements de crédit (hors dettes de crédit-bail) s'élève à 71,6 millions d'euros au 31 décembre 2010. Les échéances de ces dettes se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.10	Échéances				
		2011	2012	2013	2014	2015
Emprunts auprès des établissements de crédit	71 636	25 339	20 394	12 995	12 894	14

Contrats d'affacturage et concours bancaires courants

Le Groupe GFI Informatique dispose de lignes de financement auprès d'établissements d'affacturage en France et en Espagne ainsi que des concours bancaires courants et des financements par crédit-bail.

Au 31 décembre 2010, le Groupe utilise 24,9 millions d'euros de tirage sur ses créances cédées aux sociétés d'affacturage sur un total autorisé pour le Groupe de 79,0 millions d'euros. La dette de crédit-bail à plus d'un an est de 0,8 million d'euros, et celle à moins d'un an de 0,4 million d'euros.

Sur un total autorisé de 22,6 millions d'euros au niveau du Groupe, un montant de 19,3 millions d'euros de concours bancaires courants était utilisé pour la trésorerie du 31 décembre 2010.

1.6. Le marché des services informatiques et les perspectives du Groupe GFI Informatique

1.6.1. Le marché et les tendances

Le contexte économique s'est révélé médiocre en France et difficile en Europe du Sud. L'importance des déficits publics a créé des incertitudes que les politiques de relance ont difficilement compensées. Ceci a entraîné une montée du chômage, et une stagnation de la demande globale, et par conséquent, de celle des principaux clients du Groupe.

Les pays de l'Europe du Sud comme l'Espagne ou le Portugal ont été encore plus sensibles aux politiques de restrictions budgétaires qui ont été mises en place.

La pression sur les prix est restée importante notamment chez les donneurs d'ordres qui pratiquent le référencement de leurs fournisseurs.

1.6.2. Perspectives du Groupe

Malgré les nombreuses incertitudes qui subsistent notamment du fait des objectifs annoncés par les différents gouvernements de réduction des déficits, des perspectives de légère croissance du marché informatique sont anticipées par de nombreux analystes. Si celles-ci se vérifiaient, les activités du Groupe en 2011 devraient alors pouvoir bénéficier de ce contexte favorable.

Les efforts de réorganisation menés depuis 2009 devraient permettre également au Groupe, de renforcer ses positions commerciales tant sur les grands comptes, que sur les offres à plus forte valeur ajoutée.

1.7. Données financières issues des comptes sociaux de GFI Informatique

L'ensemble des informations sont issues des comptes sociaux, ci-après, au chapitre VII du présent rapport.

1.7.1. Résultat d'exploitation

Le chiffre d'affaires de GFI Informatique SA est de 368,0 millions d'euros en 2010 contre 363,0 millions d'euros en 2009. Le résultat d'exploitation s'élève à 6,8 millions d'euros en 2010 contre 7,3 millions d'euros en 2009.

1.7.2. Résultat financier

Le résultat financier de 2010 enregistre une réduction des intérêts et autres charges financières, ainsi que de celle des produits et dividendes des participations.

Le résultat financier est négatif de 0,5 million d'euros au 31 décembre 2010 à comparer à la perte de 52,4 millions d'euros de l'exercice précédent. Ce résultat comprend des dépréciations sur titres et prêts aux filiales pour un montant total de 20,9 millions d'euros à comparer à 67,0 millions d'euros en 2009.

La note 18 des comptes sociaux détaille l'ensemble de ces éléments.

1.7.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est négatif de 7,3 millions d'euros, à comparer à un résultat également négatif de 22,1 millions d'euros en 2009.

Les charges exceptionnelles comprennent principalement des coûts de restructurations pour 3,4 millions d'euros, et des coûts engagés ou provisionnés dans le cadre du déménagement sur le site de Saint-Ouen pour 5,2 millions d'euros.

La note 19 des comptes sociaux détaille l'ensemble de ces éléments.

1.7.4. Impôt sur les sociétés

La convention d'intégration fiscale mise en place permet à la société de bénéficier d'un produit net d'intégration de 2,4 millions d'euros. La société a présenté un dossier de crédit impôt recherche de 1,8 million d'euros. Ces deux éléments, complétés d'un profit de carry back de 6,5 millions d'euros, ont généré un produit fiscal de 10,3 millions d'euros.

1.7.5. Résultat net

Le résultat net de 2010 ressort à un bénéfice de 9,4 millions d'euros, à comparer à une perte de 64,2 millions d'euros en 2009.

1.7.6. Acquisitions et restructurations

GFI Informatique a poursuivi la simplification de ses structures juridiques avec plusieurs fusions réalisées dans le cadre de transmissions universelles de patrimoines, et notamment celle de sa filiale GFI Groupe Infrastructure et Production et celle d'Informatique et Services. La réorganisation du capital de Financière Sinorg a permis à GFI Progiciels d'absorber cette dernière.

1.7.7. Filiales et participations – Inventaire des valeurs mobilières

Le tableau des filiales et participations ainsi que l'inventaire des valeurs mobilières sont annexés au chapitre Comptes sociaux au chapitre VII.2.6 note 28 et au chapitre VII.3 du présent document de référence.

1.7.8. Résultats des cinq derniers exercices

Le tableau présentant les résultats des cinq derniers exercices est annexé au chapitre Comptes sociaux au chapitre VII.3 du présent document de référence.

1.7.9. Affectation du résultat de GFI Informatique

Le résultat à affecter est composé comme suit :

Origines	(en milliers d'euros)
Report à nouveau	-
Résultat de l'exercice	9 406
TOTAL	9 406

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

Affectation du résultat distribuable	(en milliers d'euros)
Réserve légale	470
Report à nouveau	8 936
TOTAL	9 406

1.7.10. Dividendes et politique de distribution

Les distributions au titre des cinq derniers exercices ont été les suivantes :

Années	2009	2008	2007	2006	2005
Nombre d'actions au 31 décembre	54 293 742	54 293 742	54 293 742	46 339 887	43 154 277
Valeur nominale (en euros)	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00
Dividende par action (en euros)	-	0,22	0,22	0,20	0,10
Revenu global par action (en euros)	-	0,22	0,22	0,20	0,10
MONTANT NET DISTRIBUÉ (en euros) ⁽¹⁾	-	11 861 550	11 854 757	9 251 343	4 619 846

(1) Les actions auto-détenues par la société à la date de mise en paiement n'ont pas droit aux dividendes.

1.8. Innovation et certification

1.8.1. Recherche et Développement

Les investissements réalisés par le Groupe en 2010 en France en matière de développement ont été évalués à 5,0 millions d'euros ; ils ont été consacrés :

- à la poursuite du renouvellement technologique avec internet des produits de l'ensemble de l'offre RH et Aide sociale pour collectivités locales et des produits de gestion pour les établissements publics ;
- aux évolutions fonctionnelles des Progiciels, conformément aux évolutions législatives ou réglementaires ;
- au développement en nouvelles technologies des produits de gestion de temps ;

Au titre de 2010, les frais de développement encourus en Espagne et au Canada ont été évalués à 2,3 millions d'euros. C'est un total de 7,3 millions d'euros qui, répondant aux critères d'activation, a été porté à l'actif au titre des développements.

Le Groupe a également lancé de nombreux programmes de recherche. Ceux-ci concernent souvent la méthodologie, l'optimisation, et l'industrialisation des processus, ou encore l'authentification des transactions et leur sécurité, dans les nouvelles utilisations des mobiles de dernière génération. Quand les conditions étaient réunies, ces travaux ont donné lieu au dépôt d'un dossier de crédit impôt recherche.

Par ailleurs, l'agrément « Crédit Impôt Recherche » de GFI Informatique vient d'être renouvelé pour trois années.

1.8.2. Système de Management de la Qualité et Certification

Procédures et meilleures pratiques : « GMS »

Moteur central de la transformation du Groupe, des phases de vente jusqu'aux phases d'industrialisation des prestations en centres de services, notre corpus formel de management par la qualité « GMS » (Global Management System) est accessible aux collaborateurs par intranet, de façon sécurisée. Il couvre tous les processus de l'entreprise : Marketing, Vente, Delivery, Ressources Humaines, Finances et Juridique.

Par cet outil, GFI Informatique facilite la communication de ses exigences fondamentales de fonctionnement. Le partage des processus communs, des procédés industriels, des guides et des outils favorise une culture commune pour l'ensemble des offres

du Groupe qui vise non seulement la capitalisation permanente des bonnes pratiques et leur généralisation, mais aussi leur personnalisation à chacun de ses clients. Grâce à ces pratiques performantes de management, de pilotage, d'ingénierie et de support, la société progresse dans ses capacités à respecter ses engagements tant en termes de délais qu'en niveau de qualité, à améliorer son efficacité et globalement, cela participe à réduire ses coûts et à améliorer sa compétitivité.

Le système qualité GFI se caractérise par une organisation, des responsabilités, des processus clairement établis. Une Revue Qualité est auto-réalisée chaque année par la Direction Qualité, sur les objectifs visés.

Norme ISO 9001 pour l'amélioration permanente

GFI Informatique a obtenu en janvier 2009 le renouvellement pour une période de 3 ans de son certificat AFAQ ISO 9001 version novembre 2008.

Ce certificat AFAQ couvre les activités essentielles du Groupe GFI Informatique sur les sites français en matière de conception, de réalisation et d'intégration de systèmes, ainsi que de maintenance de systèmes informatiques (TMA) et d'infogérance. Il concerne également l'édition et la distribution de logiciels, et les prestations associées (conseil et services) logicielles et d'intégration des ERP.

GFI Informatique est évalué conformément à la version 2008 de la norme ISO 9001 qui apporte un regard plus précis sur les processus d'externalisation au-delà de l'importance attribuée par la société à la satisfaction de ses clients, au respect de ses engagements, au pilotage par la mesure et l'analyse ainsi qu'à l'amélioration permanente de ses processus et de ses résultats.

En Espagne, GFI Informatica, GFI Norte, et GFI Levante sont également certifiées ISO 9001.

À l'image du Groupe, le centre de services offshore de Casablanca a engagé depuis longue date une modification de son organisation et de ses processus. Ces efforts lui ont permis d'obtenir en novembre 2010, la certification ISO 9001.

Normes ISO 20000 et ITIL pour la gestion des services

L'ISO 20000 constitue la référence pour la certification de systèmes de gestion de services. Pour ses opérations d'Infogérance, GFI Informatique s'est engagé dans une politique de certification de l'ensemble de ses centres de services.

En 2009 le centre de télé-services de Nantes a obtenu la certification ISO 20000-1 : 2005, certification qui a été étendue en 2010 au service desk.

Par ailleurs, les équipes s'appuient depuis plusieurs années sur les meilleures pratiques ITIL qui permettent d'optimiser la gestion des services informatiques.

En Espagne, GFI Informatica est également certifiée ISO 20000 pour son département de middleware.

Modèle CMMI pour l'intégration

Dans le cadre de ses prestations d'intégration, GFI Informatique a lancé la démarche d'évaluation de ses centres de services par rapport au modèle CMMI (modèle de maturité du Software Engineering Institute, États-Unis). Une correspondance a été établie entre le Système de Management de la Qualité GMS, et le modèle CMMI. Sous l'égide de la direction qualité du Groupe, les deux dispositifs évoluent de façon parallèle. En Espagne, GFI Levante a entrepris une démarche équivalente.

Modèle eSCM-SC pour la gestion du Sourcing

La correspondance de GMS avec les normes et modèles eSCM-SP (eSourcing Capability Model for Service Providers) est en cours généralisation afin de pouvoir accompagner nos clients dans leur propre démarche eSCM-CL.

1.9. Gestion sociale – Ressources humaines

1.9.1. Effectifs

Les effectifs consolidés ont baissé de 98 personnes sur l'année 2010 pour s'établir à fin décembre à 8 914 personnes (sous-traitance récurrente en Belgique, et au Canada incluse). Hors sous-traitant, l'effectif salarié a vu la même évolution avec un effectif de 8 784 contre 8 891 en 2009. Ces éléments sont corrigés des cessions des activités allemandes et italiennes qui sont réputées avoir eu lieu en 2009 pour les besoins de la présentation. Par contre, ces éléments ne tiennent pas compte de la cession des activités « logiciels santé » au Canada, et de la cession de GFI Monétic. L'effectif cumulé de ces deux activités était de 175 au jour de leur cession.

Les effectifs du Groupe travaillant hors de France représentent 34 % des effectifs totaux et la répartition hommes/femmes est de trois quarts/un quart.

En France, les procédures de licenciement ont concerné 188 personnes et 77 en Espagne.

En 2010, dans un contexte de marché de l'emploi concurrentiel, GFI Informatique a réalisé plus de 1 000 recrutements en France. La part des cooptations dans ces recrutements est passée de 20 % en 2009 à 27 % en 2010, preuve de l'adhésion croissante de nos collaborateurs. La professionnalisation des acteurs du recrutement a été poursuivie en particulier, ils ont été formés à l'utilisation des réseaux sociaux pour identifier et attirer des candidats à forte valeur ajoutée. Le Groupe a également multiplié les événements et sa présence dans les différentes manifestations. La cooptation a été mise en valeur et favorisée. Les partenariats avec plusieurs écoles ont été encouragés, et dans cet esprit, un nombre croissant de stagiaires a été accueilli (une centaine en France cette année). La formule de l'alternance a été poursuivie dans plusieurs unités du Groupe, et concerne une cinquantaine de salariés.

Avec l'aide de l'UNIRH (Union pour l'insertion et la réinsertion professionnelle des personnes handicapées), le Groupe a poursuivi sa politique d'embauche de travailleurs handicapés, notamment au moyen d'annonces spécifiques et de participation à des manifestations dédiées.

Le plan Seniors est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2010. Ce plan comporte des actions pour le maintien dans l'entreprise des seniors avec des indicateurs de suivi. Au 31 décembre 2010, les objectifs quantitatifs fixés étaient atteints à 105 %.

1.9.2. Évolution de la masse salariale

L'évaluation régulière des collaborateurs reste le principe directeur de la politique des ressources humaines mise en place ; celle-ci a deux caractéristiques : l'évaluation des missions exécutées et l'évaluation du collaborateur.

L'Entretien Annuel de Développement Professionnel a pour objectif de prendre en compte le référentiel métier existant, tout en détectant des situations individuelles particulières, et leurs évolutions potentielles.

Le Comité salaire apprécie les demandes d'évolutions salariales. Cette pratique permet au Groupe d'appliquer une politique salariale souple et prudente à la fois, en veillant à maintenir une cohérence entre les pratiques du Groupe avec celles en vigueur dans la profession et celles du marché. Le Comité agit également

pour réduire les écarts entre les hommes et les femmes, et corriger les éventuelles discriminations ; il veille au respect des principes d'égalité de traitement.

Les mesures prises dans le cadre de la négociation annuelle des salaires 2010 ont porté sur l'évolution des bas salaires et la garantie d'évolution salariale des femmes à leur retour de congé de maternité ou d'adoption. En France, l'augmentation du salaire moyen fixe ressort à 2,0 %.

Les rémunérations variables concernent environ 15 % des effectifs et sont directement liées à des objectifs précis qui font l'objet d'avenants individuels établis en début d'année.

1.9.3. Formation

La préparation des plans de formation est généralisée à l'ensemble des unités dans le cadre du processus GARI. Celui-ci identifie et prend en compte les populations sensibles – femmes, jeunes, seniors, etc. En gérant l'ensemble des compétences des collaborateurs, cet outil est une aide précieuse dans la politique de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Dans le cadre de cette GPEC, le Groupe a pu mettre en place « les périodes de professionnalisation », formation en alternance débouchant sur une certification. Ce dispositif a concerné plusieurs dizaines de collaborateurs.

Le Groupe a globalement maintenu son effort de formation en 2010, et les actions suivantes méritent d'être signalées :

En France

La stratégie de formation a été déclinée autour de 3 axes : technique, métier et développement personnel.

En adéquation avec la vision du Groupe, les formations proposées par l'Université GFI ont été enrichies par un module axé sur la connaissance des métiers et des enjeux business des clients des différents secteurs verticaux. Cette formation a également vocation à sensibiliser à la responsabilité sociale de l'entreprise.

Les formations destinées aux directeurs de projet ont été également complétées par un nouveau module pour développer des compétences de maîtrise contractuelle des prestations à engagement. Par ailleurs, l'effort a été poursuivi pour améliorer l'employabilité de certains collaborateurs par des formations longues.

Le partenariat renouvelé SkillSoft, leader mondial du E-Learning, a permis aux collaborateurs de se former en complément des formations présentielles et de se préparer aux certifications éditeurs.

En matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, le Groupe a commencé à déployer en 2010 son plan d'action senior trisannuel visant à maintenir l'employabilité des collaborateurs de plus de 55 ans.

En Espagne

Dans le cadre de sa stratégie de recrutement et de fidélisation de ses collaborateurs, GFI Informatique en Espagne cherche à développer des partenariats avec des Universités et des Instituts.

Une nouvelle application concernant la formation a été mise en place. Outre les simplifications de gestion, elle améliore l'information sur les demandes de formation et les financements disponibles.

Le système de suivi de carrières a bénéficié d'une nouvelle version de gestion des compétences et de leur évolution.

Au Maroc

Le développement des activités offshore après avoir exigé une rigueur importante dans la phase de recrutement, demande un effort soutenu dans la formation des nouveaux collaborateurs. Par ailleurs, des progrès doivent maintenant être accomplis dans la gestion des carrières.

1.9.4. Organisation du temps de travail

Les différentes sociétés du Groupe appliquent les dispositions conformes aux usages de la branche professionnelle de leur pays d'implantation.

Importance de la sous-traitance

Le recours à la sous-traitance concerne essentiellement la recherche de compétences techniques dont le Groupe ne dispose pas, et qui sont proposées soit par d'autres SSII, soit par des consultants indépendants. Le recours à la sous-traitance est significatif au Canada, et dans une moindre mesure en Belgique. Le nombre total de sous-traitants dans ces pays était de 131 personnes au 31 décembre 2010.

Relations du travail

Des séminaires d'accueil « Welcome » sont régulièrement organisés pour les nouveaux embauchés. Le journal interne de GFI Informatique en France « COM' Vous » commente l'actualité du Groupe, ses réussites et met en valeur les hommes et femmes ayant participé aux projets traités dans le journal. Ce journal est publié à 6 500 exemplaires en France, Belgique, Luxembourg, Suisse et Maroc.

Au titre des politiques communes mises en place dans l'ensemble des sociétés du Groupe, figurent l'engagement de respecter les législations locales et européennes en matière de relations du travail (égalité professionnelle homme/femme, non-discrimination d'une manière générale, relations sociales, emploi des seniors, etc.) et un certain nombre de normes dans la gestion de la carrière des collaborateurs.

En 2010, il a été conclu un accord de méthode visant à diagnostiquer les risques psychosociaux pour mettre en œuvre, dans un second temps, des mesures de prévention.

En France, le Groupe est organisé au niveau social en plusieurs ensembles, dont une Unité Économique et Sociale (UES) qui regroupe les sociétés GFI Informatique, GFI Progiciels et Némausic. Grâce à un accord signé en 2010, avec les organisations syndicales, GFI Informatique Production a rejoint cette UES à compter du 1^{er} juillet 2010. Celle-ci regroupe maintenant 5 260 collaborateurs. Les régimes santé et prévoyance sont harmonisés au sein de l'UES à compter du 1^{er} janvier 2011. Une commission paritaire pour l'UES composée de délégués syndicaux de l'entreprise et de représentants de la Direction se réunit périodiquement.

En 2010, le projet de regroupement sur le site de Saint-Ouen de l'ensemble des sites de la région parisienne a été l'occasion tant au niveau de la conception, de la décision, que de la réalisation, de nombreuses réunions entre la direction et les représentants du personnel des différentes sociétés concernées, et particulièrement avec les CHSCT. Un dispositif d'accompagnement a également été négocié à cette occasion. À la suite de ce déménagement, des négociations ont été lancées sur le télétravail.

En 2010, le Groupe a versé en France pour 2,2 millions d'euros de subventions aux différents Comités d'entreprises pour gérer les œuvres sociales.

En Espagne, le Groupe est organisé en 7 sociétés d'importances très différentes. Les deux plus importantes comptent des comités d'entreprise de 13 représentants, les autres, un ou deux représentants désignés par des collaborateurs. Il faut signaler une négociation en cours sur l'application de la convention collective de Vizcaya (GFI Norte et Savac).

1.9.5. Participation et intéressement

Le montant de la participation distribuable au titre de 2010 en France s'élève à 1,2 million d'euros contre 1,0 million d'euros en 2009.

Ces sommes sont gérées dans le cadre d'un PEE (Plan d'épargne entreprise) offrant au choix des collaborateurs plusieurs FCPE (Fonds commun de placement d'entreprise) à vocations diverses, dont le FCPE GFI Informatique Expansion investi en actions GFI Informatique. Il n'y a aucun contrat d'intéressement en cours au sein du Groupe.

1.9.6. Actionnariat salarié – Politique d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions ou d'attribution d'actions gratuites

Un Plan d'épargne entreprise a été ouvert en 1998 à l'ensemble des salariés du Groupe. Un fonds commun de placement « GFI Expansion » a été créé afin d'acquérir et gérer des actions GFI Informatique. Ce FCPE a obtenu l'agrément n° 06985 de la Commission des opérations de Bourse le 7 mai 1998. Le FCPE est géré par Natixis Asset Management et détient au 31 décembre 2010 un total de 198 205 actions GFI Informatique, soit 0,37 % du capital social.

Dans le passé, le Groupe GFI Informatique a déjà plusieurs fois mis en œuvre des plans d'attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions, ou d'attribution d'actions gratuites. Ces plans sont réalisés afin d'associer à l'amélioration de la performance du Groupe, les dirigeants et salariés qui jouent un rôle effectif, direct ou indirect, dans l'obtention des résultats.

Le 9 décembre 2009, le conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale pour attribuer 584 000 actions gratuites à une trentaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe. Ces attributions deviendront définitives à l'issue de la période d'acquisition d'une durée de deux années et sous conditions de performance relatives aux exercices 2010 et 2011. Des explications complémentaires sont fournies au 2.2.1 et dans le rapport spécial inséré sous 5.1 ci-après.

1.10. Responsabilité sociale et environnementale

1.10.1. Développement durable

La société GFI Informatique assurant pour ses clients essentiellement des prestations intellectuelles, les conséquences environnementales de son activité ne sont pas significatives. Cependant, la Direction Générale a sensibilisé l'ensemble des collaborateurs sur ce thème. À cet effet, GFI a analysé son empreinte carbone pour la France : la mesure carbone des missions et déplacements, bâtiments, énergie des datacenters, matériels et consommables a donné 10 700 tonnes pour 2008. Il s'agit d'un point de départ à améliorer.

En application de la Directive européenne relative au recyclage des déchets électroniques, le Groupe GFI Informatique a mis en œuvre les dispositions suivantes :

- sélection d'un fournisseur agréé pour la récupération et le retraitement des déchets et composants électroniques provenant des matériels informatiques obsolètes mis au rebut ;
- mise en place de procédures visant à l'application des modalités de récupération des matériels et composants à recycler.

Le Groupe a donné instruction à l'ensemble des responsables d'établissement de prendre toutes les mesures possibles tendant à réduire les consommations d'énergie, notamment avec des mises en place d'extinction des bureaux, et de contrôle des températures des locaux.

La réalisation du projet « ALL-IN-ONE », c'est-à-dire le regroupement sur le site de Saint-Ouen de l'ensemble des sites de région parisienne a été l'occasion pour l'entreprise de mettre en application ces directives. L'immeuble est certifié HQE Construction (Haute Qualité Environnementale). Il dispose de nombreux dispositifs destinés à réduire les consommations d'énergie. Il dispose, également, d'une utilisation partielle des eaux de pluie. Enfin, en collaboration avec le propriétaire, GFI met en place le dispositif nécessaire pour obtenir la certification HQE Exploitation. Cette dernière pourrait être envisagée pour le courant de l'année 2012.

L'utilisation de papier recyclé et recyclable a été recommandée. Mise en place sur le site de Saint-Ouen, la collecte de papiers de bureau issu d'un tri sélectif à la source a été étendue à l'ensemble de la France et le déploiement se poursuit maintenant aux principaux sites régionaux. Le journal interne de GFI Informatique « COM' Vous » et le document de référence sont édités sur du papier certifié PEFC.

En Espagne, un plan de gestion des déchets – papier, matériels informatiques, et téléphones portables – a été mis en place. L'objectif est d'obtenir la certification ISO 14000.

1.10.2. Responsabilité sociale

La Direction Générale a sensibilisé l'ensemble des acteurs de l'entreprise en particulier son Comité de Direction, les managers et l'ensemble des collaborateurs sur la responsabilité sociale de l'entreprise.

Plusieurs actions méritent d'être signalées :

- élaboration d'une charte à destination des managers qui leur est proposée à la signature et incorporée à l'avenant annuel qui définit leurs objectifs ;
- élaboration d'un guide du recrutement largement diffusé auprès des acteurs concernés, qui met en avant les principes d'égalité des chances, et de non-discrimination ;
- mise en place d'un partenariat spécifique avec l'UNRIH, afin de promouvoir une politique réelle d'embauche de travailleurs handicapés ;
- élaboration et négociation d'un plan de prévention sur les risques psychosociaux ;
- désignation d'un référent senior, d'un référent handicapés et désignation d'un référent HALDE.

1.11. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le Groupe a annoncé le 15 février 2011, avoir repris certains actifs et fonds de commerce de la société ARES S.A. ainsi que les titres de la société ARES Luxembourg. Ces activités qui représentent environ 32 millions de chiffre d'affaires en année pleine concernent 404 salariés en France et 29 au Luxembourg. Il s'agit essentiellement d'activités de services applicatifs et aux infrastructures. Celles-ci sont traitées à Paris, Orléans, Lyon, Bordeaux, Pau, Lille et Montpellier.

1.12. Facteurs de risques

Le Groupe GFI Informatique procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable et significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs. Elle considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

1.12.1. Risques opérationnels – Risques juridiques

Projets clients

GFI Informatique intervient sur des projets informatiques parfois complexes comme éditeur de Progiciels, intégrateur de solutions ou prestataire de services. De ce fait, le Groupe n'est pas à l'abri d'une réclamation d'un client considérant que les produits du Groupe ou ses consultants n'ont pas atteint les objectifs attendus dans les délais prévus ou lui ont causé des préjudices. Le Groupe peut alors être exposé à payer des dommages et intérêts.

Les procédures mises en place, sous l'égide du Business Committee permettent de s'assurer qu'aucun engagement hors norme n'est pris avec un client et que l'exécution des projets est conforme aux prévisions.

Le système Qualité de GFI Informatique, certifié ISO 9001, définit les règles d'établissement et de validation des propositions techniques et financières.

Réglementation

Le Groupe GFI Informatique n'est soumis à aucune réglementation particulière et l'exploitation de son activité n'est subordonnée à aucune autorisation légale ou administrative, et ce, même pour l'ensemble de ses filiales internationales. Quelques secteurs sensibles dans lesquels opèrent ses clients nécessitent parfois la conclusion d'accords de confidentialité spécifiques.

Toutefois, les risques juridiques qui existent dans différents domaines (droit social, droit des contrats, droit fiscal, etc.) concernent le Groupe GFI Informatique au même titre que toute autre entreprise de services.

Les propositions de redressement fiscaux ou ceux émis par l'Urssaf sont provisionnés pour leur montant en principal et intérêts à la réception des avis de mise en recouvrement, et ce même si une réclamation a été émise ou si un contentieux a été ouvert. Dans ce cas, le montant des pénalités et majorations n'est toutefois pas provisionné.

Information sur les litiges

Les litiges et contentieux sont évoqués en notes 15 et 17 des États financiers consolidés.

À la connaissance de la société, sur une période couvrant les douze derniers mois, il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale,

judiciaire ou d'arbitrage (y compris, toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

1.12.2. Risques financiers

Solvabilité clients

Le Groupe est exposé au risque de défaillance financière d'un client. Les risques financiers de l'entreprise sont identifiés au stade de la prospection et de l'établissement de la proposition commerciale, technique et financière. Chaque nouveau client fait l'objet d'une enquête de solvabilité systématique menée par le service recouvrement et dont les résultats sont communiqués au directeur financier du Groupe.

Les dix principaux clients du groupe GFI Informatique représentent moins d'un tiers du chiffre d'affaires consolidé en 2010. Aucun des dix principaux clients ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

La ventilation des créances échues et non dépréciées est décrite en note 11 des États financiers consolidés. L'exposition par pays est présentée en note 21 des états financiers consolidés « Informations sectorielles ».

Risques de taux

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à l'endettement financier du Groupe, à taux variable. Ce point est développé en note 27 des États financiers consolidés « Gestion des risques financiers ».

Risques de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires, et de contrats d'affacturage. Les contrats d'emprunts bancaires comportent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés à la clôture annuelle et pour certaines aux clôtures trimestrielles. Ces clauses dites de défaut sont présentées en note 27 des États financiers consolidés.

Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent au 31 décembre 2010, à 71,6 millions d'euros. La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Risques de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectué dans la zone Euro. Dans les autres cas (Canada, Suisse, Maroc), les produits issus de la vente sont générés dans la même devise que les coûts d'exploitation liés, limitant ainsi l'exposition au taux de change. Les flux intra-Groupe opérationnels en devises étrangères sont extrêmement limités.

Ce point est développé en note 27 des États financiers consolidés « Risques de change ».

1.12.3. Risques stratégiques

Risques liés aux acquisitions potentielles

L'acquisition de sociétés qui présentent un intérêt pour le Groupe a pour principal objectif l'implantation sur des nouveaux marchés ou le renforcement dans des activités stratégiques. Les opérations d'acquisition présentent toujours un risque de sélection de la bonne cible, d'intégration des équipes, de réussite des synergies envisagées, et de mise en œuvre des garanties prises. Le Comité d'investissement du Groupe veille au bon déroulement du processus d'acquisition.

La méthode d'évaluation des écarts d'acquisitions est présentée en note 7 des États financiers consolidés. La même note décrit les tests de sensibilité qui sont pratiqués.

Risques de compétition

GFI Informatique intervient sur un marché concurrentiel dans lequel les ventes de services informatiques et de logiciels sont liées aux décisions d'investissement de ses clients.

Des risques inhérents à la conjoncture peuvent conduire à retarder voire annuler le démarrage de certains projets. La gestion des ressources humaines et des sous-traitants peut également s'avérer sensible, notamment en période de hausse des salaires et des tarifs.

1.12.4. Risques liés à la propriété intellectuelle

Les marques et logos utilisés par le Groupe ont été déposés en France pour les pays de l'Union européenne. De plus, les codes source des Progiciels conçus et développés par le Groupe font l'objet de dépôts réguliers auprès de l'Agence pour la Protection des Programmes (API).

1.12.5. Assurance et couverture des risques

En matière d'assurance, il faut distinguer les assurances dommages pour lesquelles les risques sont systématiquement couverts, et les assurances de responsabilité.

Les principales polices d'assurances concernent la responsabilité civile professionnelle et d'exploitation, la couverture du parc d'ordinateurs portables, la couverture de l'ensemble du parc d'automobiles et de l'ensemble des locaux occupés par GFI Informatique et ses filiales.

Police responsabilité civile professionnelle

GFI Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales une police d'assurance Responsabilité Civile Professionnelle et d'Exploitation Groupe qui a pour objet de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile que GFI Informatique peut encourir du fait de ses activités professionnelles dès lors qu'elle fait l'objet d'une réclamation fondée au titre des dommages corporels, matériels ou immatériels consécutifs ou non. Les montants des garanties sont les suivants, sous déduction d'une franchise de 0,1 million d'euros :

- Responsabilité Civile Professionnelle :
 - tous dommages confondus : 20,0 millions d'euros par année d'assurance dont dommages immatériels non consécutifs : 20,0 millions d'euros par année d'assurance.
- Responsabilité Civile Exploitation :
 - tous dommages confondus : 10,0 millions d'euros par année d'assurance dont :
 - dommages matériels et immatériels consécutifs : 5,0 millions d'euros ;
 - dommages immatériels non consécutifs : 1,5 million d'euros ;
 - atteintes accidentelles à l'environnement : 1,0 million d'euros.

Police dommages

GFI Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales françaises une garantie pour l'ensemble du parc informatique lui appartenant, soit le matériel fixe et le matériel portable, ainsi que pour les frais de reconstitution des archives informatiques et les frais supplémentaires, ainsi que pour l'ensemble des dommages susceptibles d'arriver sur un site.

Police flotte automobile

GFI Informatique a souscrit pour son compte et celui de ses filiales françaises une garantie couvrant l'ensemble de son parc de location de véhicules longue durée ainsi qu'une garantie couvrant les risques inhérents aux véhicules personnels des collaborateurs lorsqu'ils sont utilisés dans le cadre des activités professionnelles.

Police responsabilité des dirigeants

GFI Informatique a également souscrit une police couvrant la responsabilité des dirigeants.

1.13. Éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, il n'existe pas à la connaissance de la société d'éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique, à l'exception d'un contrat de crédit signé le 15 décembre 2009, ce dernier devenant renégociable en cas de changement de contrôle. Le solde dû au 31 décembre 2010 est de 52 millions d'euros.

1.14. Délais de paiement des fournisseurs de GFI Informatique S.A.

(Article L.441-6-1 du Code de commerce)

La dette « fournisseurs » au 31 décembre 2010 peut être décomposée par échéances selon le tableau qui suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	Factures échues	Factures non échues		
			de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	à plus de 60 jours
Fournisseurs	17 930	10 365	6 957	575	32

La dette « fournisseurs » au 31 décembre 2009 pouvait être décomposée par échéances selon le tableau qui suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	Factures échues	Factures non échues		
			de 0 à 30 jours	de 31 à 60 jours	à plus de 60 jours
Fournisseurs	28 183	11 685	15 419	1 017	61

2 LES ACTIONS – LE CAPITAL

2.1. Informations générales	34	2.4. Capital et évolution du capital.....	36
2.2. Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2010.....	35	2.5. Autres informations sur les actions – Cours de Bourse	38
2.3. État des autorisations financières au 31 décembre 2010.....	36		

2.1. Informations générales

2.1.1. Capital social

Au 31 décembre 2010, le capital social s'élève à 108 587 484 euros. Il est divisé en 54 293 742 actions de 2 euros chacune, de même catégorie. Compte tenu des actions auto-détenues par GFI Informatique (315 659 actions) qui n'ont pas droit de vote, le nombre de droits de vote au 31 décembre 2010 est de 53 978 083.

2.1.2. Négociabilité des actions

Les actions sont cotées sur Euronext (compartiment B). Elles sont toutes librement négociables, dans les conditions et selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur (article 8 des statuts).

2.1.3. Forme des actions

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur selon le choix de l'actionnaire dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur (article 7 des statuts).

2.1.4. Mode d'inscription en compte des actions (article 7 des statuts)

Les actions sont inscrites au gré des propriétaires :

- en ce qui concerne les actions nominatives, en compte nominatif pur auprès de la société ou en compte nominatif administré auprès d'un intermédiaire financier habilité ;
- en ce qui concerne les actions au porteur, en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les actions sont admises aux opérations d'Euroclear France. La société a prévu dans ses statuts, et conformément à la loi, la possibilité de rechercher l'identification des actions au porteur.

2.1.5. Conditions d'accès aux Assemblées générales

L'article 17 des statuts – rappelé ci-après en 8.1.8. – précise les conditions d'accès aux Assemblées générales. Ces informations sont également rappelées dans l'avis de réunion publié au BALO et sur le site internet de la société www.gfi.fr.

2.2. Structure de l'actionnariat au 31 décembre 2010

À la connaissance de la société, la structure estimée de l'actionnariat de la société se présente comme suit :

Actionnaires	31.12.2010			31.12.2009			31.12.2008		
	Actions détenues	Capital	Droits de vote	Actions détenues	Capital	Droits de vote	Actions détenues	Capital	Droits de vote
Public	18 825 419	35 %	35 %	21 488 586	40 %	40 %	23 010 901	42 %	43 %
Itefin Participations ⁽¹⁾	17 069 443	31 %	32 %	15 069 443	28 %	28 %	15 069 443	28 %	28 %
Boussard & Gavaudan ⁽²⁾	13 507 502	25 %	25 %	13 675 542	25 %	25 %	11 861 689	22 %	22 %
Financière de l'Échiquier ⁽³⁾	3 670 000	7 %	7 %	2 740 000	5 %	5 %	2 740 000	5 %	5 %
Managers et salariés	703 503	1 %	1 %	726 061	1 %	1 %	762 531	2 %	2 %
Administrateurs	4 011	0 %	0 %	4 011	0 %	0 %	81 882	0 %	0 %
FCP GFI	198 205	0 %	0 %	212 000	0 %	0 %	198 050	0 %	0 %
Actions auto-détenues	315 659	1 %	Néant	378 099	1 %	Néant	569 246	1 %	Néant
Total	54 293 742	100 %	100 %	54 293 742	100 %	100 %	54 293 742	100 %	100 %

(1) Information au 25 octobre 2010 lors de la déclaration sur transactions des dirigeants.

La société Itefin Participations est détenue les sociétés FCPR Apax France VII (36,1 %), Altamir Amboise – Groupe Apax (27,2 %), Jactor (24,6 %), Auteuil Conseil (1,0 %), et par Messieurs Vincent Rouaix (4,5 %), Michel Beilin (5,4 %), Pierre Chiarelli (1,0 %) et Jacques Tordjman (0,2 %).

(2) Information issue de la déclaration de franchissement de seuil du 21 octobre 2010.

(3) Information issue d'une recherche d'identification des actionnaires au porteur du 29 octobre 2010.

Conformément aux statuts de la société, chaque administrateur détient au moins une action sous forme nominative. Hormis les actions auto-détenues qui n'ont pas droit de vote, tous les titres de GFI Informatique sont assortis d'un droit de vote par action. Il n'y a pas de droit de vote double.

2.2.1. Actionnariat salarié

Dans le cadre du Plan d'épargne entreprise, le FCPE « GFI Expansion » détient au 31 décembre 2010 un total de 198 205 actions GFI Informatique.

Le 9 décembre 2009, le conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale pour attribuer 584 000 actions gratuites à une trentaine de salariés de différentes filiales françaises ou internationales du Groupe.

Ces attributions deviendront définitives à l'issue de la période d'acquisition d'une durée de deux années et sous conditions de performance relatives aux exercices 2010 et 2011. Des explications complémentaires sont fournies dans le rapport spécial inséré sous 5.1 ci-après.

Le 10 mars 2011, le conseil d'administration a utilisé une autorisation de l'Assemblée générale pour attribuer sous condition de présence et de performance, d'une part 508 000 actions gratuites à une trentaine de salariés de différentes sociétés du Groupe et, d'autre part, 15 actions gratuites à chacun des salariés de GFI Informatique et des filiales françaises du Groupe.

2.2.2. Franchissements de seuils

La société a été informée des franchissements de seuils suivants :

Franchissement de seuil(s) Date	Seuils franchis en capital et en droits de vote	Sens	Actionnaire(s) ayant franchi le/les seuils	Nombre d'actions détenues	% détenu capital droit de vote
21.10.10	25 %	Baisse	Concert Boussard et Gavaudan AM LP ⁽²⁾ et SAS Boussard et Gavaudan Gestion ⁽³⁾	13 507 502	24,88 ⁽¹⁾

(1) Sur la base d'un capital composé de 54 293 742 actions représentant autant de droits de vote.

(2) Contrôlée par Boussard et Gavaudan Partners Limited, agissant pour le compte des fonds Sark Master Fund Limited.

(3) Société de gestion de portefeuille, contrôlée par Boussard et Gavaudan Partners limited, agissant pour le compte du fonds commun de placement BG Long Term Value.

Aucun autre franchissement de seuil n'a été déclaré à la société. À la connaissance de la société, à l'exception des sociétés Boussard & Gavaudan, Itefin Participations et Financière de l'Échiquier, aucun actionnaire ne détient plus de 5 % du capital de la société.

2.2.3. Participations réciproques

Il n'existe aucune participation réciproque permettant un autocontrôle de la société GFI Informatique.

2.2.4. Pacte d'actionnaires

À la connaissance de la société, il n'existe pas de pacte d'actionnaire, ni d'action de concert à l'exception des concertations liés aux franchissements de seuils.

2.3. État des autorisations financières au 31 décembre 2010

Les autorisations financières en cours sont les suivantes :

Date d'autorisation de l'Assemblée	Nature de l'autorisation	Nombre maximum d'actions autorisées	Plafond cumulé en nombre d'actions	Date d'expiration	Durée autorisation	Utilisation
19.05.2010 15 ^e résolution	Rachat d'actions (au prix d'achat maximum 6 euros)	5 429 374	Néant	18 mois	19.11.2011	Oui Cf.-2.4.1.
19.05.2010 19 ^e résolution	Augmentation de capital par incorporation de réserves	15 000 000	Néant	26 mois	19.07.2012	Néant
19.05.2010 20 ^e résolution	Augmentation réservée aux salariés	500 000	Néant	26 mois	19.07.2012	Néant
19.05.2010 21 ^e résolution	Attribution gratuite d'actions	1 100 000	Néant	38 mois	19.07.2013	Néant ⁽¹⁾
19.05.2010 22 ^e résolution	Réduction du capital par annulation des actions auto-détenues	5 429 374	Néant	24 mois	19.05.2012	Néant
20.05.2009 13 ^e résolution	Augmentation de capital en rémunération d'apports de titres de capital	5 429 374	Néant	26 mois	20.07.2011	Néant

(1) Le 10 mars 2011, le conseil d'administration a approuvé un nouveau plan d'attribution gratuite d'actions aux salariés sous condition de performance à l'ensemble des salariés de GFI Informatique et de ses filiales françaises.

2.4. Capital et évolution du capital

2.4.1. Capital potentiel

Au 31 décembre 2010, le nombre total des actions dont l'émission est autorisée par l'Assemblée générale des actionnaires et pour lesquelles l'autorisation n'a pas été utilisée, est de 22 029 374 actions.

Date d'autorisation par l'Assemblée générale	Nature de l'autorisation	Montant nominal maximum de l'autorisation (en euros)	Nombre d'actions autorisées à émettre	Nombre d'actions restant à émettre
19 mai 2010	Augmentation de capital en numéraire par incorporation de réserves	30 000 000	15 000 000	15 000 000
19 mai 2010	Augmentation réservée aux salariés	1 000 000	500 000	500 000
20 mai 2009	Augmentation de capital en rémunération d'apport de titres de capital	10 858 748	5 429 374	5 429 374
19 mai 2010	Attributions d'actions gratuites	2 200 000	1 100 000	1 100 000
TOTAL		44 058 748	22 029 374	22 029 374

Comme indiqué ci-après au chapitre V.1, le conseil d'administration en date du 9 décembre 2009, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 2007, a décidé de consentir aux salariés et dirigeants du Groupe GFI Informatique, des droits à attribution gratuite d'actions GFI Informatique représentant 584 000 actions de 2 euros de valeur nominale sous conditions de performance.

Compte tenu de ces 584 000 actions à émettre, actuellement sous conditions de performances et des 22 029 374 actions restant à émettre, le capital potentiel au 10 mars 2011 (avant prise en compte de l'attribution du 10 mars 2011 évoquée au paragraphe 2.2.1.) s'élève à 153 814 232 euros.

Il n'existe pas d'autres titres émis donnant accès, directement ou indirectement, au capital de la société.

2.4.2. Évolution du capital depuis le 1^{er} janvier 2007

Dates des Assemblées générales ou des conseils d'administration	Opérations	Nominal de l'action (en euros)	Augmentation de capital (en euros)	Prime d'émission apport/fusion (en euros)	Montant successif du capital (en euros)	Actions de la société en nombre cumulé (en euros)
01.01.07	À nouveau				92 679 774	46 339 887
19.03.07*	Constatation augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	100	167	92 679 874	46 339 937
29.06.07*	Constatation augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	1 806 152	3 025 304	94 486 026	47 243 013
12.09.07*	Constatation augmentation de capital en numéraire (BSAR)	2	13 851 806	23 201 776	108 337 832	54 168 916
14.12.07	Absorption Algoriel	2	249 652	132 545	108 587 484	54 293 742

* Date à laquelle l'exercice des BSAR a été constaté par le conseil d'administration.

2.5. Autres informations sur les actions

2.5.1. Nantissement d'actions de la société et de ses filiales

La société GFI Informatique a nanti la totalité des actions qu'elle détient dans ses filiales 3739490 Canada Inc. (soit 5 000 000 actions de catégorie A) et BTD Consulting, en faveur des banques membres du club deal, par acte en date du 15 décembre 2009.

2.5.2. Cours de Bourse et de transactions

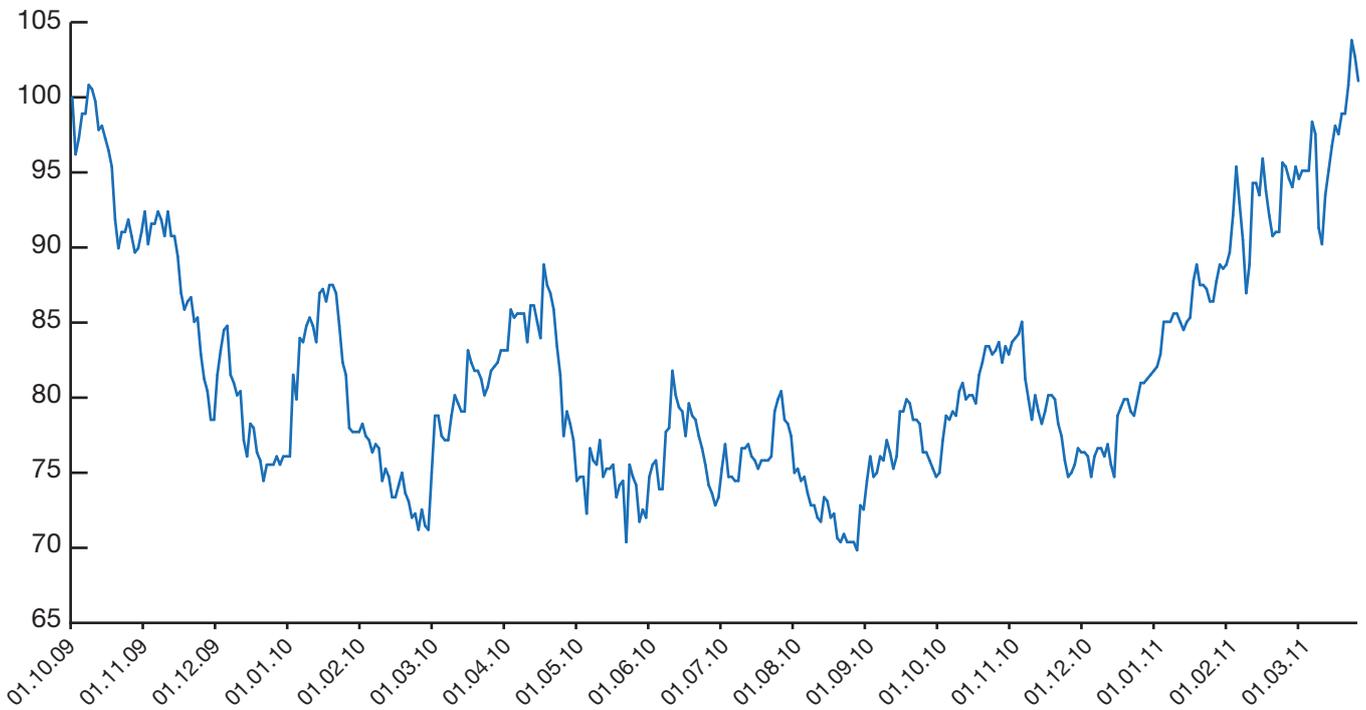
Le titre GFI Informatique fait partie du compartiment B d'Euronext Paris, de NYSE Euronext et des indices CAC MidSmall 190, CAC Small 90, CAC Technology, CAC Software & Computer Services, CAC All Shares, CAC IT, SBF 250.

Les informations présentées ci-après, provenant d'Euronext, ont été fidèlement reproduites et aucun fait n'a été omis qui les rendrait inexacts ou trompeuses.

2.5.3. Analyse des transactions

	Nombre de séances de cotations	Nombre total de transactions en titres	Moyenne des volumes quotidiens	Total des volumes (en millions d'euros)	Moyenne quotidienne des capitaux (en millions d'euros)	Cours du mois le plus bas (en euros)	Cours du mois le plus haut (en euros)	Cours moyen du mois (Clôture) (en euros)
2009								
Octobre	21	1 302 023	62 001	4,58	0,22	3,24	3,79	3,51
Novembre	21	594 661	28 317	1,89	0,09	2,85	3,41	3,23
Décembre	22	1 094 342	49 743	3,16	0,14	2,73	3,15	2,89
2010								
Janvier	20	1 348 382	67 419	4,09	4,09	2,80	3,27	2,90
Février	20	577 044	28 852	1,61	0,08	2,61	2,95	2,65
Mars	23	1 320 852	57 428	3,86	0,17	2,57	3,23	3,01
Avril	20	1 029 019	51 451	3,16	0,16	2,83	3,3	2,93
Mai	21	1 143 676	54 461	3,14	0,15	2,55	2,9	2,67
Juin	22	946 606	43 028	2,83	0,13	2,63	3,01	2,73
Juillet	22	539 310	24 514	1,50	0,07	2,63	2,97	2,88
Août	22	607 952	27 634	1,63	0,07	2,52	2,93	2,58
Septembre	22	1 501 041	68 229	4,42	0,20	2,59	2,95	2,81
Octobre	21	1 086 560	51 741	9,25	0,44	2,75	3,09	3,05
Novembre	22	1 173 159	53 325	3,49	0,16	2,73	3,17	2,75
Décembre	23	789 682	34 334	2,25	0,10	2,73	2,99	2,99
2011								
Janvier	21	1 175 692	55 985	3,71	0,18	2,96	3,32	3,26
Février	20	2 227 985	111 399	7,53	0,38	3,10	3,58	3,47
Mars	23	1 875 459	81 542	6,73	0,29	3,30	3,87	3,75

2.5.4. Cours de Bourse



Indice 100 au 1^{er} octobre 2009

- Cours de Bourse de clôture au 1^{er} octobre 2009 : 3,68 euros
- Cours de bourse de clôture au 31 mars 2011 : 3,72 euros



3 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

- 3.1. Conseil d'administration
au 1^{er} avril 2011.....42**
- 3.2. Honoraires des commissaires
aux comptes et des membres
de leur réseau49**
- 3.3. Rapport du Président du conseil
d'administration sur la composition,
les conditions de préparation
et d'organisation des travaux
du conseil d'administration et
les procédures de contrôle interne
et de gestion des risques50**
- 3.4. Rapport des commissaires aux
comptes, établi en application
de l'article L. 225-235 du
Code de commerce, sur le
rapport du Président du conseil
d'administration de la société
GFI Informatique58**

Le conseil d'administration est composé de six administrateurs, de deux censeurs et de deux représentants du Comité d'entreprise. La liste des membres du conseil d'administration de la société est la suivante :

3.1. Conseil d'administration au 1^{er} avril 2011

M. Vincent Rouaix	Président-directeur général
M. William Bitan	administrateur indépendant
M. Alexis Chevrère, représentant Boussard & Gavaudan Partners Ltd	administrateur
M. Patrick de Giovanni	administrateur
M. Bernard Pache	administrateur
M. Gilles Rigal, représentant Itefin Participations	administrateur
M. Henri Moulard	censeur
M. Jean-Paul Lepeytre	censeur
M. Alain Kuong Kaing	représentant le Comité d'entreprise
M. Jean-Luc Louis	représentant le Comité d'entreprise

Il n'existe pas d'administrateur nommé par les salariés. Conformément aux statuts, chaque administrateur détient au moins une action de la société, inscrite sous la forme nominative.

M. Jean-Hervé Lorenzi a démissionné de son mandat d'administrateur le 2 février 2011. Il est précisé que le Conseil d'administration, réuni le 6 avril 2011, a décidé de proposer à l'Assemblée générale la nomination de trois nouveaux administrateurs : Madame Christiane Marcelier, Monsieur Nicolas Roy et Monsieur Jean-Paul Lepeytre, en remplacement de Messieurs Jean-Hervé Lorenzi et Bernard Pache, et de Boussard & Gavaudan Partners Ltd. Il sera également proposé de nommer censeur Monsieur Bernard Pache.

3.1.1. Liste des principaux mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux de GFI Informatique dans toute société

Vincent Rouaix

Né le 16.06.1959

Âge⁽¹⁾ : 51 ans

Adresse professionnelle :

145 Boulevard Victor-Hugo 93400 Saint-Ouen

Échéance du mandat d'administrateur⁽²⁾ : 2013

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Président-directeur général et administrateur de GFI Informatique (France)

Président du Comité des investissements de GFI Informatique (France)

Membre du Comité stratégique de GFI Informatique (France)

Président-directeur général de GFI Informatique – Production, et d'Adelior France

Représentant de GFI Informatique en qualité de Président de GFI Consulting SAS (France)

Président-directeur général et administrateur de GFI International (Suisse)

Président et administrateur de Holding GFI Informatique Maroc (Maroc)

Représentant de GFI Informatique en qualité d'administrateur de Grupo Corporativo GFI Informatica (Espagne)

Président et administrateur de GFI Portugal – Technologias de Informacao (Portugal)

Fonctions principales exercées en-dehors du Groupe GFI Informatique

Gérant d'Auteuil Conseil EURL (France)

Membre du comité d'administration d'Itefin Participations SAS (France)

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Membre du conseil de surveillance de GFI Informatik Management Holding AG (Allemagne) jusqu'en mars 2010

Représentant de GFI Informatique en qualité de Président de GFI Monetic SAS (France) jusqu'en août 2010

Directeur général délégué de GFI Informatique SA (France) jusqu'en mars 2009

Administrateur de la société IB Group, cotée à Paris jusqu'en novembre 2007

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012.

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'École Supérieure des Travaux Publics, M. Vincent Rouaix a effectué l'ensemble de sa carrière dans des groupes de services internationaux. En 1986, il rejoint la société Logispace, où il accède au poste de directeur général, puis de Président-directeur général. En 1999, il est nommé directeur général de la société Cognicase France, puis en 2001 Executive Vice-Président et directeur général Europe de la société Cognicase.

M. Vincent Rouaix a ensuite créé et développé le Groupe Adeliior avec le support de fonds d'investissements. Suite à la prise de contrôle du Groupe Adeliior par le Groupe GFI Informatique, il est nommé administrateur (mars 2006), puis directeur général délégué (décembre 2006) de GFI Informatique, et directeur général depuis le 17 mars 2009. Il a été nommé Président du conseil d'administration, le 20 mai 2009.

William Bitan

Né le 01.01.1949

Âge⁽¹⁾ : 62 ans

Adresse professionnelle : 44 rue Ferdinand, 75017 Paris

Échéance du mandat d'administrateur⁽²⁾ : 2012

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Administrateur de GFI Informatique (France)

Président du Comité d'audit et de contrôle interne de GFI Informatique (France)

Membre du Comité stratégique de GFI Informatique (France)

Fonctions principales exercées en-dehors du Groupe GFI Informatique

Consultant indépendant (société WHB Conseil (France))

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur « Indépendant » de Teamlog (France) jusqu'en 2007

Membre du conseil de surveillance d'Adomos (France) et d'Acheter-Louer.fr (France) jusqu'en juillet 2010.

Expertise et expérience professionnelle

M. William Bitan a commencé sa carrière en 1968 au sein de la Direction financière de SEMA. En 1986, il est nommé directeur du contrôle de gestion de SEMA Group Plc (société de droit britannique cotée au London Stock Exchange et à la Bourse de Paris), puis directeur financier, membre du Comité exécutif et administrateur, en 1992. Il est nommé directeur opérationnel du Groupe en 2000. En 2001, il rejoint le groupe Capgemini pour exercer successivement les fonctions de directeur du contrôle de gestion, directeur financier, membre du Comité exécutif et administrateur de nombreuses filiales du Groupe. Depuis 2005, il intervient en qualité de consultant indépendant auprès de sociétés, dans le domaine des fusions-acquisitions, du coaching, de la communication financière et de l'élaboration de plans stratégiques auprès de groupes internationaux.

Boussard & Gavaudan Partners Limited – société non cotée représentée par M. Alexis Chevière

Calder House – 1 Dover Street Londres W 1S 4LA (United Kingdom)
Échéance du mandat d'administrateur de Boussard & Gavaudan Partners Limited⁽²⁾ : 2012

M. Alexis Chevière est né le 19.02.1970, et est âgé de 41 ans.

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Représentant permanent de Boussard & Gavaudan Partners Limited au conseil d'administration de GFI Informatique (France)

Membre du Comité d'audit et de contrôle interne de GFI Informatique (France)

Membre du Comité des nominations et des rémunérations de GFI Informatique (France)

Membre du Comité des investissements de GFI Informatique (France)

Fonctions principales exercées en-dehors du Groupe GFI Informatique

Responsable de Boussard & Gavaudan Investissements Privés

Président de la Compagnie des Minquiers (SAS)

Administrateur du groupe Novafer

Administrateur de DSO

Administrateur de COFIGEO

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur et Membre du Comité d'audit de Faiveley Transport (France)

Administrateur de Kiloutou (France)

Administrateur de Depolabo (France)

Expertise et expérience professionnelle

M. Alexis Chevière est diplômé de l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP) et d'un MBA du MIT-Sloan School of Management. Il a commencé sa carrière chez Monitor Company à Paris en 1993 comme consultant en stratégie, avant de rejoindre en 1996 le département Fusion-Acquisitions de Goldman Sachs à New York, puis Londres, et enfin à Paris comme associé puis comme executive director. En 2002, il intègre, à sa création, le fonds d'investissement Sagard, fonds d'investissement français spécialisé sur les opérations mid-market. Depuis le début de l'année 2009, Alexis Chevière est responsable de Boussard & Gavaudan Investissements Privés.

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.

(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012.

Patrick de Giovanni

Né le 04.03.1945

Âge (1) : 66 ans

Adresse professionnelle : 45 avenue Kléber, 75016 Paris

Échéance du mandat d'administrateur⁽²⁾ : 2013

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Administrateur de GFI Informatique (France)

Membre du Comité d'audit et de contrôle interne de GFI Informatique (France)

Fonctions principales exercées en-dehors du Groupe GFI Informatique

Administrateur des sociétés Séchillienne Sidec, Altamir Amboise Gérance SA, NWL Investissements SA (Luxembourg).

Directeur général et Membre du comité d'administration d'Itefin Participations SAS

Directeur général et Membre du comité exécutif de Financière Helios SAS

Gérant de SC Plamet

Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de Finalliance SAS

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Président et membre du conseil de surveillance d'Amboise Investissement (jusqu'en 2006)

Représentant d'Apax Partners SA au conseil d'administration de Séché Environnement (jusqu'en 2006)

Représentant d'Apax Partners SA au sein de Société Européenne Boissière (jusqu'en 2006)

Administrateur de SE Kleber (jusqu'en 2006)

Président Directeur Général d'Horis (jusqu'en 2007)

Représentant d'Horis au sein de HMI Grande Cuisine SA (jusqu'en 2007)

Représentant légal d'Horis (gérant) au sein de Horis Service SNC (jusqu'en 2007)

Représentant d'Horis au sein de Frimaval (Alpes Froid) SA (jusqu'en 2007)

Administrateur de Vedici SAS (jusqu'en 2008) et de Vedici Groupe SAS (jusqu'en 2010)

Administrateur de Camelia Participations SAS (jusqu'en 2010)

Expertise et expérience professionnelle

M. Patrick de Giovanni est directeur associé d'Apax Partners depuis 1983. Il a réalisé un grand nombre d'investissements dans des entreprises industrielles et de services aux entreprises et dans tous les types d'opérations (LBO, Capital développement, Capital-risque). Il est ancien Président de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC). Patrick de Giovanni est ancien élève de l'École polytechnique.

Bernard Pache

Né le 13.10.1934

Âge (1) : 76 ans

Adresse professionnelle : Résidence de l'Observatoire – 8 rue du Bel-Air, 92190 Meudon

Échéance du mandat d'administrateur⁽²⁾ : 2013

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Administrateur de GFI Informatique (France)

Membre du Comité des investissements de GFI Informatique (France)

Fonctions principales exercées en-dehors du Groupe GFI Informatique

Administrateur de la société Tessenderlo Chemie (Belgique)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'École polytechnique et de l'École des mines de Paris, M. Bernard Pache a commencé sa carrière au ministère de l'Industrie en qualité d'ingénieur des mines. En 1967, il entre dans le groupe Pechiney où il occupe différents postes à responsabilités : directeur délégué (1983-1984), puis Président-directeur général (1985-1986). Il a ensuite dirigé le groupe Charbonnages de France (1986-1992), le groupe Bull (1992-1993), le groupe EMC (1994-1999) et présidé la société Novatec (1999-2003). M. Bernard Pache est administrateur de GFI Informatique depuis mai 1998.

Itefin Participations – société non cotée représentée par M. Gilles Rigal

45 avenue Kléber, 75016 Paris

Échéance du mandat d'administrateur d'Itefin Participations⁽²⁾ : 2013

M. Gilles Rigal est né le 26.05.1958, et est âgé de 53 ans

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Représentant permanent d'Itefin Participations au conseil d'administration de GFI Informatique (France)

Membre du comité des investissements de GFI Informatique (France)

Membre du comité des nominations et des rémunérations de GFI Informatique (France)

Membre du comité stratégique de GFI Informatique (France)

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.
(2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012.

Fonctions principales exercées en-dehors du Groupe GFI Informatique

Président et membre du Comité ad'ltefin Participations SAS
 Président d'Altrafin Participations SAS
 Administrateur d'Altran Technologies, et de Cognitis Group
 Administrateur d'Apax Partners MidMarket SAS, et de Financière MidMarket SAS
 Représentant légal d'Altrafin Participations dans la société en participations Altitude
 Membre du directoire d'Odyfinance (Luxembourg)

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur des Charbons Polonais (jusqu'en 2006)
 Administrateur d'Odyssey Group (Luxembourg) (jusqu'en 2006)
 Membre du conseil de surveillance de Cartesis (jusqu'en 2007)
 Président de Sistecar (jusqu'en 2007)
 Représentant permanent d'Apax Partners SA au sein de ASK (jusqu'en 2008)
 Représentant permanent d'Apax Partners SA au conseil d'administration d'Odyssey Group SA (Luxembourg) (jusqu'en 2010)

Expertise et expérience professionnelle

M. Gilles Rigal a rejoint Apax Partners en 2001 en tant que directeur associé au sein de l'équipe Technologies de l'Information. Avant de rejoindre Apax, il a exercé pendant 20 ans des fonctions de Direction générale dans le secteur de l'informatique tant en Europe qu'aux États-Unis. Il a notamment été directeur général et Vice-Président Europe de BMC Software. M. Gilles Rigal est Ingénieur ENSEIHT et titulaire d'un DEA de Robotique de l'Université de Toulouse.

Henri Moulard

Né le 02.05.1938

Âge⁽¹⁾ : 73 ans

Adresse professionnelle : Truffle Capital – 5 rue de la Baume, 75008 Paris

Échéance du mandat de censeur⁽²⁾ : 2012

Fonctions principales exercées dans le Groupe GFI Informatique

Censeur au conseil d'administration de GFI Informatique (France)
 Président du Comité des nominations et des rémunérations de GFI Informatique (France)

Fonctions principales exercées en-dehors du Groupe GFI Informatique

Président d'HM et Associés (SAS), et de Truffle Capital (SAS)
 Président du conseil de surveillance : Foncière Saint Gothard (SAS), Centuria Capital (SAS)
 Vice-Président du Comité exécutif représentant le collège de censeur de GERPRO (SAS)
 Administrateur de Burelle, de Neuflyze Vie, et de Cie Financière Ste Colombe
 Membre du conseil de surveillance et du Comité des nominations et des rémunérations d'Unibail-Rodamco
 Administrateur d'Atlamed (Maroc)
 Censeur et Président du Comité d'audit d'Amundi

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur et Président du Comité des rémunérations et des nominations d'Unibail-Rodamco (jusqu'en 2007)
 Membre du conseil de surveillance et du Comité d'audit de Foncia (jusqu'en 2007)
 Administrateur d'ELF Aquitaine (jusqu'en 2010)
 Censeur et Président du Comité d'audit de Calyon (jusqu'en 2010)
 Censeur et Président du Comité d'audit du Crédit Agricole (jusqu'en 2010)
 Censeur et Président du Comité d'audit de LCL-Crédit Lyonnais (jusqu'en 2010)

Expertise et expérience professionnelle

Diplômé de l'IEP Lyon et titulaire d'un DESS de droit public, M. Henri Moulard a occupé différents postes à responsabilités au sein de la Lyonnaise de Banque, de la Banque La Hénin. Secrétaire général de la Lyonnaise de Banque en 1977, il en devient directeur général en 1984, puis Président en 1987. En 1992, il devient Président des directoires de la Banque de Neuflyze et du groupe ABN AMRO en France.

En 2000, il prend la présidence de Generali France. Depuis 2002, il est Président d'une société de gestion indépendante de Private Equity (Truffle Venture). En 1998, il est nommé administrateur de GFI Informatique. Il est censeur de GFI Informatique depuis 2003.

Jean-Paul Lepeyre

Né le 16.08 1947

Âge⁽¹⁾ : 63 ans

Adresse professionnelle : 15 rue Barbier-du-Mets 75013 Paris
 Chevalier de la Légion d'Honneur

Échéance du mandat de censeur⁽²⁾ : 2013

Fonctions exercées dans le Groupe GFI Informatique :

Censeur au conseil d'administration de GFI Informatique (France)
 Président du Comité stratégique de GFI Informatique (France)

(1) À la date de l'Assemblée générale statuant sur les comptes annuels.
 (2) Assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2012.

Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années

Administrateur de CEGOS (jusqu'en 2007)

Président de NESSI (jusqu'en 2008) : Association Européenne Aéronautique pour la Standardisation et la Certification.

Président du conseil de surveillance de FACEO (jusqu'en 2008) : actionnaires THALES et CEGELEC ; activité de services de « Facility Management »

Président du conseil d'administration de SYSECA (THALES IS) (jusqu'en 2007)

Administrateur de THALES Avionics, de THALES Communication, de THALES Air Systems et de THALES Optronics jusqu'en avril 2010.

Expertise et expérience professionnelle

M. Jean-Paul Lepeyre a effectué l'ensemble de sa carrière dans le groupe Thales où il a occupé différents postes de direction dans le domaine Optronique (1972-1987), Électronique de Missiles (1987-1989), Avionique (1989-1999), Services et Sécurité (1999-2008). En 2008, il accède au poste de Directeur général adjoint et membre du comité exécutif de la société Thales, puis de conseiller du Président en particulier pour la Gestion Des Risques. Il est entré au conseil d'administration de GFI Informatique en tant que censeur à l'Assemblée tenue en mai 2010.

3.1.2. Rémunérations des mandataires sociaux

Les informations sur la rémunération des mandataires sociaux sont communiquées selon les recommandations de l'Association Française des Entreprises Privées (AFEP) et du Mouvement des Entreprises de France (MEDEF) du 6 octobre 2008 et les recommandations de l'Autorité des Marchés Financiers du 22 décembre 2008.

Tableau 1 : synthèse des rémunérations, des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Vincent Rouaix	Exercice 2009	Exercice 2010
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	18 063	19 029
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6)	208 620	Néant
TOTAL	226 683	19 029

Tableau 2 : récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Vincent Rouaix	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	15 981	15 981	16 056	16 056
Rémunération variable	Néant	Néant	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature *	2 082	2 082	2 973	2 973
TOTAL	18 063	18 063	19 029	19 029

* Description des avantages en nature : véhicule.

Il existe un contrat de services liant indirectement M. Vincent Rouaix à GFI Informatique via la société Auteuil Conseil dont il est le gérant et l'associé unique. Ce contrat a donné lieu aux éléments de rémunération ci-après :

Auteuil Conseil	Exercice 2009		Exercice 2010	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	440 000	433 333	479 500	477 333
Rémunération variable	202 500	108 000	158 400	202 500
TOTAL	642 500	541 333	637 900	679 833

Le Comité des nominations et des rémunérations a examiné les critères des rémunérations variables du Président-directeur général, M. Vincent Rouaix pour l'exercice 2011. Les critères de performance retenus pour la partie variable des rémunérations au titre de 2011 sont : le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel courant, et l'évolution de la dette nette, ainsi que plusieurs critères qualitatifs.

Tableau 3 : tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

	Jetons de présence		Autres rémunérations	
	Montant brut versé en 2009	Montant brut versé en 2010	Versées en 2009	Versées en 2010
Henri Moulard	13 000	13 000	Néant	Néant
Bernard Pache	13 000	13 000	Néant	Néant
Jacques Lebhar	21 000	10 833	Néant	Néant
Itefin Participations (Gilles Rigal)	Néant	Néant	Néant	Néant
Patrick de Giovanni	Néant	Néant	Néant	Néant
Jean-Hervé Lorenzi	13 000	13 000	Néant	Néant
William Bitan	Néant	15 166	Néant	Néant
Alexis Chevière	Néant	7 583	Néant	Néant
TOTAL	60 000	72 582	NÉANT	NÉANT

Les jetons de présence versés aux administrateurs et aux censeurs sont répartis par le conseil d'administration en fonction de leur participation aux réunions du conseil d'administration et des comités spécialisés.

Tableau 4 : options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social.

Néant.

Tableau 5 : options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Néant.

Tableau 6 : actions de performance attribuées par le conseil d'administration durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par gfi informatique et par toute société du groupe

Néant.

Tableau 7 : actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Néant.

Tableau 8 : historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions

Néant.

Tableau 9 : options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non-mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

Néant.

Tableau 10 : engagements pris en faveur des dirigeants mandataires sociaux

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de Travail	Régime de retraite supplémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non-concurrence
	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non	Oui/Non
Vincent Rouaix Président-directeur général	Non	Non	Non	Oui

Le 18 décembre 2007, la société a conclu avec M. Vincent Rouaix une convention de non-concurrence. À titre d'indemnisation de l'engagement de non-concurrence souscrit par M. Vincent Rouaix, ladite convention prévoit le versement à ce dernier d'une somme forfaitaire de 600 000 euros le jour de la cessation de son mandat.

Il est précisé que le contrat de services du 15 octobre 2007 liant indirectement M. Vincent Rouaix à GFI Informatique via la société Auteuil Conseil, dispose d'une clause de tacite reconduction avec un préavis de dénonciation d'une durée d'une année.

3.1.3. Autres informations sur les mandataires sociaux

Tableau : opérations réalisées par les mandataires sociaux sur les titres de la société au cours de l'exercice

	Fonction	Date	Opérations
Boussard & Gavaudan Partners Limited	Administrateur	21.10.10	Cession de 2 000 000 actions au cours de 3,05 euros
Itéfin Participations	Administrateur	21.10.10	Acquisition de 2 000 000 actions au cours de 3,05 euros

La société n'a reçu aucune déclaration de la part des différents mandataires sociaux concernant :

- l'existence d'un lien familial avec un autre membre du conseil d'administration ;
- ou l'existence d'un conflit d'intérêts dans l'exercice de leur fonction.

La société n'a également reçu aucune déclaration de la part des différents mandataires sociaux lui faisant part d'une condamnation pénale, ou d'une sanction administrative de nature à leur interdire d'administrer ou diriger une société anonyme, ni d'aucune condamnation pour fraude, faillite, mise sous séquestre ou liquidation, ou d'incrimination ou sanctions publiques officielles. La société n'a également reçu aucune déclaration de leur part concernant une interdiction d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur au cours des cinq dernières années.

À la connaissance de la société, il n'y a pas de conflit d'intérêts au niveau des organes d'administration et de la direction générale.

Restrictions d'intervention sur le titre GFI Informatique

Le règlement intérieur du conseil d'administration stipule que les administrateurs ne doivent pas :

- effectuer d'opérations spéculatives à court terme sur les titres de la société ;
- effectuer d'opérations sur les titres de la société lorsqu'ils sont en possession d'informations susceptibles, dès publication, d'affecter le cours des titres ;
- effectuer d'opérations sur les titres de toute autre société cotée en bourse lorsqu'en vertu de leur fonction d'administrateur du Groupe GFI Informatique, ils sont en possession d'informations susceptibles, dès publication, d'affecter le cours de Bourse des titres de la société susvisée ;
- effectuer des opérations portant sur les titres de la société pendant des périodes qui leur seront spécifiquement indiquées ; pendant les quinze jours précédant l'annonce des résultats annuels et semestriels de la société.

Les administrateurs ayant également des postes d'administrateurs ou gérants dans des fonds d'investissement (Sicav/FCP) qui détiennent eux-mêmes des titres GFI Informatique ne doivent pas, dans le cadre de leurs fonctions, diffuser ou utiliser des informations concernant le Groupe GFI Informatique. L'ensemble des règles ci-dessus est également applicable à toute opération effectuée par les conjoints, ascendants, et descendants des administrateurs.

3.2. Honoraires des commissaires aux comptes et des membres de leur réseau

Le tableau ci-dessous présente les honoraires pris en charge au titre des exercices 2010 et 2009.

(en euros)	Grant Thornton Audit		Tuillet Audit		Ernst & Young et Autres				TOTAL			
	2010		2009		2010		2009		2010		2009 ⁽¹⁾	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit												
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	644 814	91 %	612 929	100 %	628 320	69 %	592 529	92 %	1 273 134	79 %	1 205 458	96 %
• pour l'émetteur	250 000	35 %	303 246	49 %	324 171	36 %	329 000	51 %	574 171	36 %	632 246	50 %
• pour les sociétés intégrées globalement	394 814	56 %	309 683	51 %	304 149	33 %	263 529	41 %	698 963	43 %	573 212	46 %
Prestations directement liées à la mission des commissaires aux comptes	0	0 %	0	0 %	241 960	27 %	3 000	0 %	241 960	16 %	3 000	0 %
• pour l'émetteur	0	0 %	0	0 %	241 960	27 %	3 000	0 %	241 960	16 %	3 000	0 %
• pour les sociétés intégrées globalement	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Sous-total	644 814	91 %	612 929	100 %	870 280	96 %	595 529	92 %	1 515 094	94 %	1 208 458	96 %
Autres services												
• Juridique, fiscal, social	61 349	9 %	0	0 %	40 584	4 %	49 374	8 %	101 933	6 %	49 374	4 %
• Autres	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %
Sous-total	61 349	9 %	0	0 %	40 584	4 %	49 374	8 %	101 933	6 %	49 374	4 %
TOTAL	706 162	100 %	612 929	100 %	910 864	100 %	644 903	100 %	1 617 027	100 %	1 257 832	100 %

(1) Tuillet Audit au titre de 2009

La répartition des mandats des commissaires aux comptes a évolué dans le Groupe en 2010. Dans un souci de cohérence, les commissaires aux comptes du collège ont été nommés, à l'occasion du renouvellement de mandats, dans certaines filiales du Groupe.

3.3. Rapport du Président du conseil d'administration sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37, alinéa 7, du Code de commerce, le présent rapport a pour objet de rendre compte aux actionnaires : dans un premier temps, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration, de l'étendue des pouvoirs du directeur général, de l'activité des Comités créés par le conseil, et dans un second temps, des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place.

Ce rapport, qui couvre GFI Informatique et ses filiales, a été préparé avec l'appui de la Direction financière, en partie sur la base des comptes rendus des travaux du Comité d'audit.

3.3.1. Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration et étendue des pouvoirs du directeur général

Le conseil d'administration a adopté un règlement intérieur. Celui-ci est disponible sur le site internet de la société : www.gfi.fr. Il peut également être obtenu sous format papier auprès du siège social par tout actionnaire qui en fera la demande.

L'objectif de ce règlement est de préciser les modalités opératoires du conseil d'administration assurant la transparence entre les acteurs et l'efficacité de la gouvernance de GFI Informatique. Il intègre les bonnes pratiques déjà en vigueur dans l'entreprise et définit la composition, l'organisation, et les responsabilités des différents Comités.

En application de la loi du 3 juillet 2008 transposant la directive communautaire 220/46/CE du 14 juin 2006, le code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées publié par l'AFEP

et le MEDEF en décembre 2008, est celui auquel se réfère la société pour l'élaboration du présent rapport, ceci ayant été décidé par le conseil d'administration dans sa séance du 17 décembre 2008. Ce code peut être notamment consulté sur le site internet du MEDEF www.medef.fr.

Le conseil arrête et fixe les principes et les règles des rémunérations de toute nature des mandataires sociaux sur proposition du Comité des rémunérations. Les règles de fonctionnement du conseil d'administration et les rôles des administrateurs, du Président du conseil d'administration, des censeurs, du Directeur général et éventuellement des Directeurs généraux délégués sont fixés par les statuts.

3.3.2. Le conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé, au 1^{er} avril 2011, de six administrateurs, de deux censeurs et de deux représentants du Comité d'entreprise. La liste des membres du conseil d'administration de la société est citée en début du présent chapitre III.1.

3.3.3. Administrateurs indépendants

Le règlement intérieur du conseil d'administration définit les critères d'indépendance des administrateurs. Selon ce règlement, interprété notamment par le conseil d'administration dans sa séance du 10 mars 2011, un seul administrateur a été reconnu comme indépendant.

3.3.4. Censeurs

La société est dotée d'un collège de quatre censeurs au maximum, nommés chacun pour une durée de trois ans par l'Assemblée générale ordinaire. Au 31 décembre 2010, deux censeurs étaient désignés, Messieurs Henri Moulard et Jean-Paul Lepeyre.

Les censeurs participent aux réunions du conseil d'administration où ils sont convoqués dans les mêmes conditions que les

administrateurs. Ils peuvent également siéger aux comités créés par celui-ci. Ils ne disposent d'aucun pouvoir de décision, ni d'aucun droit de vote. Ils sont à la disposition du conseil d'administration avec une voix consultative pour fournir leur avis sur les questions de tous ordres qui leur sont soumises, notamment en matière technique, commerciale, administrative ou financière.

3.3.5. Fréquence des réunions

Le conseil d'administration se réunit chaque fois que l'intérêt social le nécessite. Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration s'est réuni 11 fois (taux de participation 90 %).

3.3.6. Relations du conseil d'administration avec les tiers

Le conseil d'administration veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires et au marché. Il examine les communiqués de presse qui sont diffusés par la société pour informer les acteurs du marché des événements clés qui concernent le Groupe GFI Informatique.

Conformément à l'article L. 225-238 du Code de commerce, les commissaires aux comptes sont convoqués aux réunions du conseil d'administration au cours desquelles ce dernier examine et arrête les comptes intermédiaires (comptes semestriels) et les comptes annuels.

Il est précisé que le rapport de gestion (cf. chapitre I.13) liste les éléments significatifs susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique.

3.3.7. Principales décisions adoptées par le conseil d'administration

Les principales décisions du conseil d'administration pendant l'année 2010 ont été les suivantes :

- approbation du budget 2010 ;
- cessions des filiales en Italie et en Allemagne ;
- arrêté des comptes individuels et des comptes consolidés au 31 décembre 2009, convocation de l'Assemblée générale ;
- création d'un comité stratégique ;
- renouvellement du mandat de Président et de Directeur général de M. Vincent Rouaix ;
- arrêté des comptes semestriels consolidés au 30 juin 2010, arrêté des états prévisionnels ;
- cession de GFI Monetic ;
- transfert du siège social au 145 boulevard Victor-Hugo 93400 Saint-Ouen.

Au cours des réunions qui ont été consacrées aux arrêts de comptes, le Président du comité d'audit a informé le conseil d'administration des évaluations et options comptables retenues et de leur caractère approprié aux situations que les comptes semestriels et annuels retracent.

3.3.8. Le Directeur général

Le Directeur général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société dans la limite de l'objet social, des pouvoirs attribués aux Assemblées d'actionnaires et au conseil d'administration par la loi et les statuts, et dans le respect du règlement intérieur.

À cet égard, l'article 1-1 du règlement intérieur du conseil d'administration précise que les décisions suivantes sont soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration :

- les décisions significatives de partenariat stratégique, de création, d'acquisition, de prise de participation dans toute société de manière directe ou indirecte ainsi que les décisions de cession de société ou de résiliation de partenariat stratégique ;
- les opérations significatives susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe ou de modifier sa structure financière ou son périmètre d'activité ;
- les investissements de plus de 10 millions d'euros ou de 20 % de la valeur de la dette nette de GFI Informatique et les cessions d'activité représentant plus de 5 % du chiffre d'affaires annuel de GFI Informatique.

3.3.9. Les Directeurs généraux délégués

Sur proposition du Directeur général, le conseil d'administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées de l'assister. Ils prennent le titre de Directeur général délégué. Le conseil détermine l'étendue et la durée de leur fonction. Depuis le 17 mars 2009, il n'y a plus de directeur général délégué.

3.3.10. Comité d'audit et de contrôle interne

Composition

Le Comité d'audit et de contrôle interne est composé de 3 membres :

M. William Bitan *	Président
M. Patrick de Giovanni	Membre
M. Jean-Hervé Lorenzi*, démissionnaire le 2 février 2011	Membre
M. Alexis Chevière	Membre

*Administrateur indépendant.

Fonctionnement

Le Comité d'audit et de contrôle interne a pour mission de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et des comptes sociaux. Il vérifie que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations permettent de garantir la qualité de l'information fournie. À cet effet, il s'assure du processus d'élaboration de l'information financière, de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et du suivi de la gestion des risques, du contrôle légal des comptes par les commissaires aux comptes, et de l'indépendance de ces derniers. Il examine, notamment, les études d'évaluation des écarts d'acquisition et le niveau de provisionnement approprié des différents risques.

Pour assurer ses missions, le Comité d'audit et de contrôle interne rencontre régulièrement les principaux dirigeants et responsables internes chargés de l'élaboration des comptes, du contrôle interne et de la gestion des risques, ainsi que les commissaires aux comptes chargés de leur contrôle. Ces auditions peuvent se tenir hors de la présence de la Direction Générale de l'entreprise.

Il rend compte régulièrement au conseil d'administration de l'exercice de ses missions et l'informe sans délai de toute difficulté rencontrée.

Travaux du Comité d'audit

Le Comité d'audit et de contrôle interne, après audition des commissaires aux comptes et du directeur financier du Groupe :

- a analysé le contenu des états financiers individuels et consolidés du premier semestre 2010 ;
- a examiné les tests d'évaluation des différentes entités du Groupe ;
- au cours de l'analyse de l'arrêté des comptes de l'exercice 2010, a fait une revue de l'ensemble des risques.

Le comité s'est réuni 4 fois (taux d'assiduité : 92 %).

3.3.11. Comité des nominations et des rémunérations

Composition

Le Comité des nominations et des rémunérations est composé de 3 membres :

M. Henri Moulard*	Président
M. Alexis Chevreière	Membre
M. Gilles Rigal	Membre

* Censeur

Fonctionnement

Le Comité des nominations et des rémunérations a pour mission d'émettre des propositions au conseil d'administration sur l'ensemble des conditions de nomination et de rémunération des membres du conseil d'administration, des membres de la Direction générale du Groupe, des dirigeants de filiales internationales ou de l'un des pôles d'activité du Groupe et d'examiner toute candidature à ces fonctions.

Les recommandations auprès du conseil d'administration concernent outre la rémunération brute, les rémunérations variables et les critères de performance associés, le régime de retraite et de prévoyance, les avantages en nature et les droits pécuniaires divers y compris, le cas échéant, les clauses de non-concurrence, les attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions ou les plans d'attributions d'actions gratuites de la société.

Les règles de fonctionnement du Comité des nominations et des rémunérations sont fixées par le règlement intérieur du conseil d'administration. Le Comité des nominations et des rémunérations rend compte au conseil d'administration de ses travaux et conclusions.

Travaux du Comité des nominations et des rémunérations

Le Comité des nominations et des rémunérations a proposé au conseil d'administration dans sa séance du 17 décembre 2008 d'adopter les recommandations AFEP-MEDEF d'octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants.

Le Comité des nominations et des rémunérations, en suivant ces recommandations, a, dans sa séance du 10 mars 2011, examiné les critères de rémunérations variables applicables aux dirigeants, à savoir M. Vincent Rouaix pour 2010 et pour 2011. Les décisions prises sont rappelées au chapitre 3.1.2. – tableau 2, ci-avant.

Au cours de l'exercice 2010, le Comité des rémunérations :

- a examiné les rémunérations fixes et variables des principaux dirigeants du Groupe et le montant des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration ;
- a proposé la création d'un comité stratégique ;
- a étudié les conditions de mise en œuvre d'un plan complémentaire d'attribution d'actions gratuites.

Le Comité s'est réuni 6 fois (taux d'assiduité : 100 %).

3.3.12. Comité des investissements

Composition

Le Comité des investissements est composé de 4 membres :

M. Vincent Rouaix	Président
M. Bernard Pache	Membre
M. Gilles Rigal	Membre
M. Alexis Chevreière	Membre

Fonctionnement

Le Comité des investissements reçoit mission du conseil d'administration d'examiner et d'émettre des propositions sur :

- les opérations de restructurations internes ;
- les opérations de désinvestissements ;
- les projets d'investissements importants (croissance organique), préalablement recommandés par le Comité stratégique et approuvés par le conseil d'administration ;
- les opérations de création, de prise de participation dans toute société, de manière directe ou indirecte,
- les opérations/contrats significatifs susceptibles d'affecter la stratégie du Groupe, son résultat ou de modifier sa structure financière.

Travaux du Comité des investissements

En 2010, le Comité des investissements a examiné les dossiers suivants :

- examen du dossier « Horizon » ;
- cession de la filiale GFI Monétic ;
- cession de l'activité « Santé-clinique » de la société Canadienne GFI Solutions d'Affaires ;
- acquisition de la société Active Media ;
- candidature à la reprise des activités ARES.

Le Comité s'est réuni 7 fois (taux d'assiduité : 100 %).

3.3.13. Comité stratégique

Composition

Le Comité stratégique est composé de 4 membres :

M. Jean Paul Lepeytre **	Président
M. Vincent Rouaix	Membre
M. Gilles Rigal	Membre
M. William Bitan *	Membre

* Administrateur indépendant ; ** Censeur

Fonctionnement

Le Comité stratégique a été créé par le conseil d'administration du 19 mai 2010 et a reçu pour mission d'analyser les marchés et d'émettre des propositions sur le développement du Groupe en particulier dans ses orientations industrielles et technologiques.

Travaux du Comité stratégique

En 2010, le Comité Stratégique s'est réuni plusieurs fois pour notamment rencontrer les principaux responsables de l'entreprise.

3.3.14. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

Définitions, objectifs et limites du contrôle interne

Le Groupe GFI Informatique a décidé d'adopter le Cadre de Référence de l'AMF comme référentiel en matière de contrôle interne et de s'en inspirer pour analyser et améliorer son dispositif de contrôle interne.

Le contrôle interne est un dispositif défini et mis en œuvre sous la responsabilité de la société, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le conseil d'administration ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

et d'une façon générale, tout ce qui contribue à la maîtrise des activités de la société, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. Toutefois, le contrôle interne ne peut fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés et que les objectifs de la société seront atteints.

Périmètre retenu par la société et diligences ayant sous-tendu la préparation du rapport

Le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe GFI Informatique et décrit dans le présent rapport couvre l'ensemble des opérations effectuées au sein du Groupe, au niveau de la maison mère et des filiales incluses dans le périmètre de consolidation.

Dans cet esprit, les diligences mises en œuvre pour décrire les dispositifs de contrôle interne du Groupe GFI Informatique ont été réalisées sur la base :

- d'un examen de la documentation relative au contrôle interne disponible au sein du Groupe ;
- d'un travail mené avec les responsables fonctionnels qui sont partie prenante de la pratique du contrôle interne au sein du Groupe, via des entretiens et la préparation de questionnaires d'auto-évaluation des risques. Le but de cette démarche étant la réalisation d'une nouvelle cartographie des risques par service ;
- de la synthèse des revues effectuées dans un certain nombre de filiales étrangères du Groupe.

Description synthétique des procédures de contrôle mise en place

Cette description suit la structure du Cadre de Référence de l'AMF.

Organisation

Les acteurs du contrôle interne

Le conseil d'administration, assisté des différents comités selon leurs domaines de compétences, est responsable de la politique du Groupe pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique est mise en œuvre par des contrôles et des procédures de gestion financière, opérationnelles et de conformité aux lois.

L'essentiel des activités de contrôle opérationnel est réalisé par les différents responsables de chaque unité opérationnelle, par les contrôleurs de gestion qui leur sont rattachés et par les directeurs financiers des filiales.

L'ensemble des opérations financières du Groupe est placé sous la responsabilité du directeur financier Groupe à qui rapportent directement le contrôleur de gestion Groupe et les responsables financiers des filiales. Il a la charge de veiller au respect de l'application des procédures et règles de gestion du Groupe. Il assure cette fonction à travers le suivi mensuel de l'activité et des résultats ainsi qu'à travers des actions régulières d'analyse et de contrôle de l'application des procédures, effectuées dans les unités opérationnelles et les filiales.

Environnement de contrôle

Les procédures de contrôle interne s'inscrivent dans un environnement de contrôle interne, qui recouvre notamment :

- les valeurs du Groupe, qui sont diffusées sur le site internet de GFI ;
- la culture du Groupe, promue via divers séminaires de formation ;
- l'organigramme de la société, avec notamment la mise en place de fonctions centralisées ;
- le système Qualité de l'entreprise ;
- la fréquence des échanges via des réunions ou des échanges plus informels entre les directions des différents pays ;
- la politique de gestion des ressources humaines, prévoyant notamment en France la réalisation d'entretiens annuels avec les collaborateurs du Groupe.

Par ailleurs, des délégations de pouvoir ont été formalisées et signées par les responsables pays et par les responsables financiers des pôles Espagne, Portugal, Belux et Maroc. Ces délégations de pouvoir définissent les opérations qui sont soumises à approbation ou information préalable de la direction du Groupe, notamment en ce qui concerne les décisions de politique générale (opérations affectant le périmètre du Groupe, décisions stratégiques, locaux, communication externe, propriété intellectuelle, contentieux et décisions juridiques), les ressources humaines et la paie, les opérations et la gestion financières (contrats, banques et transactions financières), les investissements, les estimés comptables significatifs.

Enfin, une charte d'audit interne a été approuvée par le comité d'audit sur l'exercice.

Diffusion d'informations en interne

Processus de remontée des informations auprès du conseil

Il existe un reporting au niveau de la direction générale puis du conseil d'administration, notamment au travers des travaux du comité d'audit. Ce reporting permet l'identification des éventuels écarts au regard des objectifs fixés.

Diffusion des instructions auprès des filiales et contrôle de leur suivi

Le processus de définition et diffusion des instructions au niveau des filiales est géré par la direction financière. Le contrôle de l'application de ces procédures est réalisé par le service de contrôle de gestion, l'audit interne et la direction financière.

Fonctionnement des comités de direction

Il existe des comités exécutifs et de direction dans chaque entité, auxquels participent les managers ainsi que les fonctions supports. Chaque réunion donne lieu à la rédaction d'un compte rendu. Pour les points particuliers le nécessitant, un suivi est réalisé par les fonctions supports ad hoc.

Gestion des risques

Un travail de cartographie générale des risques en France, entamé en 2008, a été poursuivi sur l'exercice 2010. Il fera l'objet d'une présentation au comité d'audit. L'objectif de ces travaux est de mieux identifier les risques, tant pour leur occurrence que pour leur criticité, d'évaluer les actions de maîtrise des risques, et de proposer un plan d'actions pour les risques jugés prioritaires.

La démarche suivie a consisté à rencontrer les principaux responsables fonctionnels pour les aider, via un questionnaire d'auto-évaluation, à identifier et mesurer leurs principaux risques, recenser et évaluer les actions et processus mis en place pour y faire face, puis estimer les risques résiduels, en face desquels sont proposées des mesures de remédiation ou de suivi.

Les procédures

Les entités sont en charge de la formalisation et mise à jour de leurs règles et procédures internes, dans le respect des directives et normes adoptées dans le Groupe. Ces procédures couvrent des domaines opérationnels (industrialisation, activité commerciale,...), fonctionnels (ressources humaines, achats,...) et financiers.

Concernant la direction financière en France et à l'étranger, le système est articulé comme suit.

Il existe en France :

- des procédures générales qui définissent les règles de gestion du Groupe ;
- des procédures opérationnelles qui décrivent la mise en œuvre des procédures en vigueur ;
- des manuels de procédures (manuel du contrôleur, manuel de l'assistante de gestion).

À l'international (Espagne, Portugal, Canada, Maroc), il existe des manuels de procédures comptables par pays, établis sous la responsabilité des responsables financiers locaux, en accord avec la réglementation locale et les normes Groupe.

Au niveau du Groupe : un manuel de procédures comptables, en cours de mise à jour, qui définit les normes comptables du Groupe et un manuel de procédures de consolidation qui définit la relation et les flux d'informations nécessaires entre les filiales et le Groupe pour la consolidation, les principes de retraitements et d'éliminations, les procédures intra-Groupe et l'établissement des analyses des comptes consolidés et leurs annexes.

Gestion des projets clients

Les procédures générales et opérationnelles visent à s'assurer qu'aucun engagement anormal n'est pris ou formalisé avec un client, que l'exécution des projets est conforme aux conditions contractuelles et que les risques éventuels qui y sont associés sont maîtrisés.

Le système Qualité de l'entreprise, certifié ISO 9001, déjà évoqué dans le rapport de gestion, définit les règles d'établissement et de validation des propositions techniques et financières.

La direction des Grands Comptes fournit l'assistance commerciale pour la rédaction de l'offre et la compréhension de la problématique du client. La direction Industrielle fournit l'assistance méthodologique et technique pour assurer la conformité technique des développements dans le respect d'un haut niveau de qualité et du budget retenu avec le client.

En sus de ces dispositions, il existe dans le Groupe des comités des risques, qui ont pour objectif :

- au stade de l'appel d'offres, de valider l'intérêt et la pertinence de l'engagement de GFI Informatique en termes techniques et financiers ;
- au stade de la proposition, de prendre une décision sur la participation ou la non-participation à l'appel d'offres en fonction des compétences du Groupe, d'identifier les appuis externes éventuels, d'identifier les éléments à risques, de contrôler les aspects techniques, juridiques et financiers de la réponse ;
- au stade de la remise de l'offre, de contrôler tous les éléments de prix et revoir entièrement la proposition ;
- au stade de la réalisation du projet démarré, d'assurer le suivi des actions de contrôle technique et financier et de gestion des risques.

En France, le comité de gestion des risques réunit chaque semaine le directeur Qualité, le directeur Juridique et le directeur Industriel, auxquels peuvent se joindre un représentant de la direction financière et un membre du comité exécutif. Les comités des risques locaux sont composés notamment de membres de la direction générale, financière et de responsables opérationnels.

À compter de 2011, le comité des risques France se scinde en deux comités : le Business Committee qui traite du cycle de vente (identification de l'affaire jusqu'à sa signature) et le comité de gestion des risques qui se concentre sur la gestion des projets sensibles.

La direction Industrielle a par ailleurs mis en place en France un outil informatisé de suivi et de reporting des projets à engagements, qui génère des alertes automatiques lorsque certains critères ne sont pas respectés.

Le comité des risques Groupe examine également les projets internationaux et les projets des filiales étrangères qui dépassent un certain seuil. Il peut, par ailleurs, être sollicité sur simple demande d'une filiale étrangère.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière de la société

L'élaboration de l'information comptable, économique et financière de GFI Informatique est sous la responsabilité du directeur financier du Groupe assisté par les services consolidation Groupe, contrôle de gestion Groupe, comptabilité Groupe. Les contrôleurs de gestion valident les informations en provenance des entités ou des services comptables de l'ensemble des sociétés consolidées.

Tous les semestres, la communication des résultats du Groupe au conseil d'administration est placée sous la responsabilité du directeur financier Groupe, après revue du comité d'audit. La comptabilité des filiales ainsi que la consolidation sont gérées par des logiciels standards.

Dans un souci d'homogénéisation de l'information financière, le Groupe a pris la décision de faire évoluer son système d'information vers un nouveau système de gestion des affaires et un système de business intelligence. Outre l'ensemble des sociétés françaises, l'Espagne et le Portugal ont également mis en œuvre le nouveau système.

Le dispositif de production des informations comptables et financières s'articule à deux niveaux :

- un niveau local : au niveau de chaque « société mère » de pays, la responsabilité de la production d'informations financières et comptables (budgets, reporting, prévisions, comptes de gestion, comptes sociaux, liasses fiscales et liasses de consolidation, gestion et prévisions de trésorerie) est assurée par le contrôleur financier du pays ;
- un niveau centralisé : au niveau Groupe en ce qui concerne la consolidation mensuelle du reporting, des prévisions et des comptes de gestion des « sociétés mères » de pays par le responsable du service reporting du pays. La production des comptes consolidés trimestriels et des annexes financières est réalisée par le service consolidation. La communication financière et les relations avec l'ensemble de la communauté financière sont également centralisées.

Processus relatifs à l'élaboration de l'information comptable et financière

Le Groupe GFI Informatique a mis en œuvre des moyens de maîtrise du risque adaptés pour chacun des processus identifiés comme critiques pour l'élaboration de l'information comptable et financière :

Processus d'élaboration des comptes et contrôle de gestion

Les comptes sont préparés dans le respect des normes locales. Ils sont ensuite, le cas échéant, retraités pour être en accord avec les normes Groupe.

Un calendrier de clôture est transmis aux responsables financiers, aux contrôleurs de gestion et aux responsables comptables.

Le contrôle de gestion établit un reporting mensuel et transmet à l'attention de la direction financière et de la direction générale du Groupe un certain nombre d'indicateurs clefs. Ceux-ci permettent de suivre l'activité, de détecter des dérives éventuelles et mettre en place des actions de surveillance ou de prendre de mesures correctives.

Processus d'élaboration du budget et suivi budgétaire

Le budget fait l'objet de revues à différents niveaux hiérarchiques. Après accord, le budget final est figé pour l'année entière. Le Groupe s'appuie désormais, dans un premier temps en France, sur un outil informatique du marché qui améliore l'homogénéité des pratiques et sécurise l'ensemble du processus budgétaire.

Le suivi de l'exécution budgétaire est un élément clé du contrôle de gestion et des revues de gestion mensuelles, au même titre que les projections d'atterrissage incluant le trimestre en cours et le trimestre suivant, réalisées mensuellement par le contrôle de gestion, en collaboration avec les opérationnels.

Processus de reconnaissance du revenu

Le Groupe GFI Informatique dispose d'une procédure écrite de reconnaissance du revenu.

La reconnaissance du revenu s'appuie sur les solutions informatiques déployées dans le Groupe. Le chiffre d'affaires non facturé (factures à établir) fait l'objet de revues périodiques par les contrôleurs de gestion, en lien avec les opérationnels.

Mensuellement, un suivi et un contrôle de l'évolution des revenus sur les projets les plus importants de chaque unité sont réalisés, ainsi que le suivi des provisions.

Afin d'améliorer l'efficacité de la chaîne de suivi financier des affaires, de facturation et de calcul de la marge, le Groupe est en train de moderniser son système d'information en France.

Processus de suivi des comptes clients

Les services de recouvrement assurent le suivi des comptes clients, sous l'autorité des directions financières de chaque pays. Chaque mois, les services de recouvrement informent les responsables opérationnels (managers et directeurs d'agence) et le contrôle de gestion de la situation des créances impayées. Le service recouvrement effectue un suivi journalier des encaissements et du délai de règlement client. Il réalise un reporting hebdomadaire de la balance âgée donnant le détail des retards supérieurs à 60 jours à destination du directeur financier Groupe.

Le provisionnement des créances âgées et douteuses s'effectue selon les normes définies dans le Groupe.

Processus de suivi de la trésorerie

Le trésorier du Groupe effectue un suivi quotidien de la position de trésorerie du Groupe. Courant 2010, le département de la trésorerie s'est doté d'un outil du marché lui permettant une lecture directe des comptes bancaires des filiales européennes. Des virements d'équilibrage sont effectués quotidiennement, sous le contrôle de la direction financière du Groupe, pour équilibrer les positions de trésorerie, dans le cadre des conventions de trésorerie signées par les sociétés du Groupe.

L'endettement net du Groupe est transmis mensuellement au directeur financier Groupe.

Le Groupe réalise des prévisions mensuelles consolidées de trésorerie à partir de prévisions de trésorerie issues de chaque filiale. Les prévisions globales de flux de trésorerie sont actualisées tous les mois et réconciliées avec un modèle global de simulation des flux financiers de l'entreprise qui intègre bilan, compte de résultat et flux de trésorerie. L'ensemble de ces éléments sert de base à l'élaboration de la politique financière de l'entreprise avec la direction générale.

Processus achats

Le Groupe dispose d'une procédure d'achat qui comprend des modalités d'autorisation en termes de montant et de marge pour les achats de sous-traitance. Les achats de voyages et de déplacements sont réalisés par les unités opérationnelles en fonction des besoins de missions. Toute demande doit recevoir l'approbation du manager de l'unité opérationnelle. À chaque clôture comptable, les contrôleurs de gestion en France et les contrôleurs financiers locaux à l'étranger effectuent une revue du respect de la césure des exercices comptables.

Établissement des comptes consolidés

Les références comptables sont les normes IFRS, telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Les comptes consolidés sont établis trimestriellement par le service consolidation via un outil informatique standard du marché. Un manuel de procédures de consolidation Groupe définit les grandes étapes de l'établissement des comptes consolidés. Les filiales disposent d'un calendrier de clôture et d'un manuel qui définit la méthodologie de renseignement des liasses et la nature des informations à remonter au service consolidation.

Tout au long de l'année, le service consolidation assure un travail de veille sur les nouvelles normes IFRS en préparation, afin d'alerter et d'anticiper au mieux leur incidence sur les comptes du Groupe.

Processus de suivi des engagements hors bilan

Le suivi des engagements hors bilan est piloté directement par le service trésorerie de la direction financière Groupe en relation avec le service juridique et la direction financière Groupe.

Chaque trimestre, un rapprochement est effectué par le service consolidation à l'aide des reportings de consolidation.

Par ailleurs, un processus de circularisation des filiales étrangères sur les engagements susceptibles de figurer au hors bilan a été entamé sur l'exercice. Ce processus a vocation à être pérennisé.

Surveillance

La surveillance du dispositif de contrôle interne est assurée à deux niveaux :

- par des missions de revue de contrôle interne portant sur la conformité des opérations par rapport aux différentes procédures. Ces missions ont donné lieu à l'émission de recommandations et de plans d'actions qui font ensuite l'objet d'un suivi périodique par l'audit interne ;
- par le comité d'audit qui revoit les actions menées par le directeur financier Groupe à travers ces missions, et qui fixe les objectifs de l'année à venir pour l'approfondissement des travaux réalisés.

Au cours de l'exercice, des missions ont été menées dans plusieurs filiales internationales.

Perspectives et poursuite des travaux sur 2011

Dans le cadre de l'amélioration de son contrôle interne, le groupe GFI Informatique prévoit sur 2011 :

- la poursuite de l'actualisation de la cartographie des risques ;
- l'actualisation des procédures comptables & financières du Groupe ;
- la poursuite des audits internes, en particulier dans les filiales étrangères et en lien avec le déploiement des nouveaux outils informatiques.

3.4. Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société GFI Informatique

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GFI Informatique et en application des dispositions de l'article L. 225 235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225 37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225 37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2011
Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
Vincent Papazian

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

4 ÉVÉNEMENT INTERVENU APRÈS L'ARRÊTÉ DES COMPTES

Néant

5 RAPPORTS SPÉCIAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE

- 5.1. Rapport du conseil d'administration
relatif aux attributions d'actions
gratuites62
- 5.2. Rachat par la société de ses
propres actions..... 62

5.1. Rapport du conseil d'administration relatif aux attributions d'actions gratuites

Le conseil d'administration en date du 21 mai 2008, avait décidé de consentir à certains salariés et dirigeants du Groupe GFI Informatique, des droits à attribution gratuite d'actions GFI Informatique représentant 516 000 actions.

Il avait été prévu que pendant une période d'acquisition d'une durée minimale de deux années à compter du 21 mai 2008, le Groupe devrait atteindre un certain niveau de performance. Malheureusement, l'évolution de la situation macroéconomique n'a pas permis de constater l'atteinte des objectifs fixés. Le conseil d'administration en date du 17 mars 2010 a pris acte de cette situation et a donc mis fin au plan.

Le conseil d'administration en date du 9 décembre 2009, usant de la faculté qui lui a été donnée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 29 juin 2007, a décidé de consentir à trente-deux salariés du Groupe GFI Informatique et à un mandataire social, des droits à attribution gratuite d'actions GFI Informatique représentant 584 000 actions de 2 euros de valeur nominale.

Outre la condition de présence, les droits à attribution ont été donnés sous condition que pendant la période d'acquisition d'une durée minimale de deux années à compter du 9 décembre 2009, le Groupe atteigne le niveau de performance attendu :

PERFORMANCE ATTENDUE POUR L'ATTRIBUTION DE 30 % DES 584 000 ACTIONS, CI-APRÈS DÉNOMMÉE TRANCHE 1 :

- a) soit un ratio « résultat opérationnel courant consolidé* sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe GFI » de l'exercice 2010 de 5 % (date de validation : 20 décembre 2011) ;
- b) soit un ratio « résultat opérationnel courant consolidé* sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe GFI » de l'exercice 2011 de 6,5 % (date de validation : 1^{er} juin 2012).

PERFORMANCE ATTENDUE POUR L'ATTRIBUTION DU SOLDE, CI-APRÈS DÉNOMMÉE TRANCHE 2 :

- un ratio « résultat opérationnel courant consolidé* sur chiffre d'affaires consolidé du Groupe GFI » de l'exercice 2011 de 7 % (date de validation : 1^{er} juin 2012).

** Il est précisé que pour déterminer le ratio, le résultat opérationnel courant s'apprécie avant impact de l'amortissement des actifs incorporels liés au regroupement d'entreprises, agrégat correspondant désormais à la marge opérationnelle.*

Les bénéficiaires auront l'obligation de conserver leurs actions pendant une période de deux années à compter de la date de la livraison des actions gratuites.

5.2. Rachat par la société de ses propres actions

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 19 mai 2010 a autorisé le conseil d'administration à acquérir un nombre d'actions GFI Informatique représentant 10 % du capital social. Le prix maximum d'achat par action est de 6 euros. Ce programme de rachat pourra être utilisé notamment en vue de remplir les objectifs suivants :

- l'animation du marché des actions de la société par un prestataire de service d'investissement indépendant au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;

- la réduction du capital par voie d'annulation de toutes ou parties des actions acquises ;
- l'attribution d'actions gratuites aux salariés ;
- la conservation et la remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe.

La présente autorisation expire le 19 novembre 2011. Une nouvelle autorisation de rachat d'actions sera demandée à la prochaine Assemblée.

► Descriptif du « Programme de Rachat 2011 »

La mise en œuvre de ce programme est soumise au vote des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale de la société GFI Informatique du 19 mai 2011 dans la résolution reproduite ci-dessous :

Autorisation à conférer au conseil d'administration en vue de l'achat par la société de ses propres actions

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du conseil d'administration et conformément aux dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce et aux dispositions du Règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003 portant sur les modalités d'application de la Directive européenne n° 2003/6/CE du 28 janvier 2003 :

- autorise le conseil d'administration à acheter un nombre d'actions GFI Informatique représentant 10 % du capital social actuel, aux conditions et selon les modalités suivantes :
 - le prix maximum d'achat par action sera de 6 euros, ce montant sera, le cas échéant, ajusté en cas d'opérations sur le capital, notamment en cas d'incorporations de réserves, bénéfices ou primes et attribution gratuite d'actions, division ou regroupement d'actions ;
 - le conseil d'administration pourra utiliser la présente autorisation en vue notamment de remplir les objectifs suivants :
 - réduction du capital par voie d'annulation de toutes ou partie des actions acquises ;
 - attribution d'actions gratuites aux salariés de la société et des sociétés qui lui sont liées ;
 - attribution ou cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion ;

- animation du marché des actions de la société dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec un prestataire de service d'investissement indépendant dont les termes seront conformes à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe dans la limite de 5 % du capital pour les échanges effectués dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ;
- remise ou échange d'actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres donnant droit, de quelque manière que ce soit, à l'attribution d'actions de la société ; et
- plus généralement, réalisation de tout autre objectif autorisé ou qui viendrait à être autorisé par la réglementation.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions pourront être effectués à tout moment, y compris en période d'offre publique, dans le respect de la réglementation, et par tous moyens, y compris le cas échéant, sur le marché ou de gré à gré, par acquisition ou cession de blocs, par l'utilisation de produits dérivés, ou par la mise en place de stratégies optionnelles.

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour conclure tous accords, effectuer toutes formalités et toutes déclarations auprès de tous organismes, et d'une manière générale, faire le nécessaire pour l'application de la présente autorisation.

Le conseil informera l'Assemblée générale ordinaire annuelle des opérations réalisées en application de la présente résolution. L'autorisation conférée au conseil d'administration est valable pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée ; elle met fin et remplace, pour la période non écoulée et à hauteur des montants non utilisés à ce jour, celle donnée par l'Assemblée générale mixte du 19 mai 2010.

► Les modalités des rachats

Part maximale du capital à acquérir par GFI Informatique

La société GFI Informatique serait autorisée à procéder à l'achat d'actions de la société, en une ou plusieurs fois aux époques que le conseil d'administration déterminera, dans la limite d'un nombre net d'achat d'actions, déduction faite des reventes effectuées pendant la période d'autorisation du programme de rachat, fixé à 10 % du capital social.

La société s'engage à maintenir, à tout moment, le pourcentage d'actions dans le public exigé par le marché Euronext compartiment B, soit 25 %. Les actions pourront être rachetées et revendues dans le respect de la réglementation.

Durée et calendrier du programme de rachat

L'autorisation serait valable pour une durée de 18 mois à compter du jour de l'Assemblée générale du 19 mai 2011, soit jusqu'au 19 novembre 2012.

Caractéristiques des titres concernés

Nature des titres rachetés : actions cotées au compartiment B de Euronext.

Libellé : GFI Informatique Code ISIN : FR 0004038099

► Bilan du « Programme de Rachat 2010 »

GFI Informatique dispose d'un contrat de liquidité avec la société Oddo Corporate Finance, conforme à la charte de l'AFEI. L'objectif exclusif du programme autorisé par l'Assemblée générale mixte du 19 mai 2010 était l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action GFI Informatique par un Prestataire de Services d'Investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

Le Programme de Rachat 2010 est intégré au document de référence de l'exercice 2009 qui peut être consulté sur le site internet de la société ou obtenu sous format papier auprès du siège social par tout actionnaire qui en ferait la demande. Le bilan au 31 décembre 2010 du programme de rachat est le suivant :

Nombre de titres composant le capital de l'émetteur au 1 ^{er} janvier 2010	54 293 742
Nombre de titres auto-détenus de manière directe ou indirecte au 1 ^{er} janvier 2010 (en titres et en pourcentage)	378 099 (0,696 %)

Informations cumulées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010 :

Nombre de titres achetés	963 482
Nombre de titres vendus	1 025 922
Nombre de titres transférés	0
Nombre de titres annulés	0
Rachat auprès de personnes détenant plus de 10 % du capital social ou des dirigeants	NA
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	NA
Nombre de titres auto-détenus au 31 décembre 2010 (en titres et en pourcentage)	315 659 (0,581 %)
Valeur comptable du portefeuille au 31 décembre 2010	912 175
Cours moyen d'achat hors frais au cours de l'année 2010	2,87
Cours moyen de vente hors frais au cours de l'année 2010	2,92
Montant des frais de négociation du 1 ^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010	NA

Au 31 décembre 2010, les moyens suivants figuraient au compte du contrat de liquidité :

- 315 659 actions GFI Informatique ;
- 481 015 euros en SICAV de trésorerie.

6 ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2010

6.1. États financiers consolidés.....	66	6.6. Notes sur l'état de la situation financière consolidée.....	87
6.2. Informations générales.....	70	6.7. Informations sectorielles.....	98
6.3. Principes et méthodes comptables.....	70	6.8. Informations complémentaires.....	101
6.4. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation.....	76	6.9. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés.....	115
6.5. Notes sur l'état du résultat global consolidé.....	82		

6.1. États financiers consolidés

6.1.1. État du résultat global consolidé

Résultat

(en milliers d'euros)

		2010	2009 retraité ⁽¹⁾	2008 retraité ⁽²⁾
Chiffre d'affaires net	(note 1)	657 910	663 604	681 966
Charges de personnel	(note 2)	(460 534)	(453 057)	(450 129)
Achats et charges externes		(142 399)	(159 117)	(164 595)
Impôts, taxes et versements assimilés		(9 169)	(14 817)	(14 438)
Dotations aux amortissements (hors actifs incorporels affectés)		(8 309)	(7 032)	(7 109)
Autres produits et charges opérationnels courants		2 721	3 347	652
MARGE OPÉRATIONNELLE		40 220	32 928	46 347
Marge opérationnelle en %		6,1 %	5,0 %	6,8 %
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés		(4 008)	(3 258)	(2 132)
Restructuration	(note 3)	(7 427)	(9 047)	(4 070)
Résultat des cessions et liquidations	(note 3)	9 823	902	945
Dépréciation des écarts d'acquisition	(note 7)	(1 000)	(6 200)	0
Autres produits et charges opérationnels	(note 3)	(7 199)	(14 931)	(2 826)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		30 409	394	38 264
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		32	67	397
Coût de l'endettement financier brut		(4 148)	(2 857)	(5 435)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		(4 116)	(2 790)	(5 038)
Autres produits et charges financiers	(note 5)	(1 539)	(2 376)	(281)
Impôts sur les résultats	(note 6)	(7 029)	(529)	(10 001)
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITES ABANDONNÉES		17 725	(5 301)	22 944
Résultat des activités abandonnées		(1 560)	(51 278)	(8 537)
Résultat des sociétés intégrées par mise en équivalence		0	0	0
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		16 165	(56 579)	14 407
dont part du Groupe		11 951	(57 778)	14 028
dont part ne donnant pas le contrôle		4 214	1 199	379

Résultat de base par action (Part du Groupe, avant résultat des activités abandonnées)

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	54 293 742	54 293 742	54 293 742
Résultat par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en euros)	0,25	(0,12)	0,42

Résultat dilué par action (part du groupe, avant résultat des activités abandonnées)

Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	54 293 742	54 293 742	54 293 742
Nombre moyen d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées	399 456	24 077	0
Nombre moyen de titres autodétenus	(346 879)	(473 673)	(382 305)
Nombre moyen d'actions dilué	54 346 319	53 844 146	53 911 437
Résultat dilué par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en euros)	0,25	(0,12)	0,42

Autres éléments du résultat global

		2010	2009 retraité ⁽¹⁾	2008 retraité ⁽²⁾
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		16 165	(56 579)	14 407
Variation des écarts actuariels		(99)	(461)	(298)
Variation des instruments de couverture		814	108	(1 626)
Différences de conversion enregistrées en capitaux propres		3 391	0	0
Résultat global reconnu en capitaux propres		4 106	(353)	(1 924)
RÉSULTAT GLOBAL		20 271	(56 932)	12 483

(1) Présentation de l'indicateur 'Marge opérationnelle'

(2) Application des normes IFRS 5 et IAS 8 – tableau de passage présenté en Note 28 – ainsi que présentation de l'indicateur 'Marge opérationnelle'

6.1.2. Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008 retraité
Résultat net de l'ensemble consolidé avant résultat des activités abandonnées	17 725	(5 301)	22 944
Résultat net des sociétés mises en équivalence	0	0	0
Dotations nettes aux amortissements et provisions	13 333	27 754	10 491
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	(551)	(972)	(489)
Plus ou moins-values nettes de cessions d'actifs	(9 360)	65	58
Profits et pertes de dilution	0	(901)	(948)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	21 147	20 645	32 056
Coût de l'endettement financier net (retraité des variations de juste valeur)	3 930	2 703	4 953
Coût des swap	1 704	2 215	790
Charge d'impôt	7 029	529	10 001
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	33 810	26 092	47 800
Impôt versé	(9 469)	(4 162)	(6 842)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	(7 105)	25 780	(7 581)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	17 236	47 710	33 377
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(8 565)	(6 261)	(7 933)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 385)	(3 012)	(4 401)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 008	194	118
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(2)	0	0
+/- Incidences des variations de périmètre	11 336	(19 885)	(40 348)
+/- Variations des prêts et avances consenties	(903)	(107)	25
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(2 511)	(29 071)	(52 539)
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital			
• Versées par les actionnaires de la société mère	0	0	0
• Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	0	6 945	12 840
+/- Rachats et reventes d'actions propres	235	657	(1 531)
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice			
• Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0	(11 862)	(11 855)
• Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0	(144)	0
+/- Souscription et remboursements d'emprunts	(14 548)	(5 908)	1 988
+/- Variation du tirage sur créances affacturées	22 443	(6 924)	4 575
- Intérêts financiers versés	(3 807)	(2 748)	(5 128)
- Coût des swap	(1 704)	(2 215)	(790)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	2 619	(22 199)	99
+/- Incidence des variations de cours des devises	1 208	(1 407)	(585)
VARIATION DE TRÉSORERIE HORS ACTIVITÉS ABANDONNÉES	18 552	(4 967)	(19 648)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX ACTIVITÉS ABANDONNÉES	(5 065)	(2 653)	(477)
VARIATION DE TRÉSORERIE	13 487	(7 620)	(20 125)

La variation de trésorerie nette présentée ci-dessus, ainsi que l'endettement net du Groupe se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.09	Variations	31.12.10
Valeurs mobilières de placement	808	215	1 023
Disponibilités	14 860	14 506	29 366
Concours bancaires courants	note 14 (23 176)	3 831	(19 345)
Trésorerie nette	(7 508)	18 552	11 044
Endettement, part à long terme	note 14 (67 469)	20 492	(46 977)
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à court terme	note 14 (17 301)	(8 202)	(25 503)
Autres dettes financières à court terme	note 14 (2 823)	(22 744)	(25 567)
Endettement financier brut	(87 593)	(10 454)	(98 047)
ENDETTEMENT FINANCIER NET	(95 101)	8 098	(87 003)

6.1.3. État de la situation financière consolidée

Actif

(en milliers d'euros)		31.12.10	31.12.09	31.12.08 retraité
Écarts d'acquisition	note 7	210 003	209 940	238 390
Autres immobilisations incorporelles	note 8	43 183	40 043	28 180
Immobilisations corporelles	note 9	9 840	9 962	11 252
Actifs financiers non courants	note 10	4 004	2 603	3 967
Impôts différés actifs	note 6	2 517	5 272	1 133
Autres actifs non courants	note 6	6 474	0	0
ACTIFS NON COURANTS		276 021	267 820	282 922
Stocks de marchandises		1 666	2 708	3 403
Clients et comptes rattachés	note 11	215 912	210 284	312 979
Autres créances	note 12	33 339	27 396	34 181
Charges constatées d'avance		5 111	6 562	6 152
Trésorerie et équivalents de trésorerie		30 389	15 668	22 206
ACTIFS COURANTS		286 417	262 618	378 921
ACTIFS DESTINÉS À LA VENTE		0	41 659	0
TOTAL ACTIF		562 438	572 097	661 843

Passif

(en milliers d'euros)		31.12.10	31.12.09	31.12.08 retraité
Capital		108 588	108 588	108 588
Primes		36 190	86 178	86 178
Réserves consolidées		28 029	(35 036)	34 455
Autres		(2 634)	(4 216)	(4 403)
Réserves de conversion		6 328	1 399	(2 463)
Capitaux propres, part du Groupe		176 501	156 913	222 355
Part ne donnant pas le contrôle		6 333	2 069	2 389
CAPITAUX PROPRES		182 834	158 982	224 744
Endettement, part à long terme	note 14	47 142	67 469	67 864
Impôts différés passifs	note 6	3 215	1 967	371
Provisions non courantes	note 15	19 732	8 777	15 599
Autres passifs financiers non courants	note 16	475	906	1 652
PASSIFS NON COURANTS		70 564	79 119	85 486
Provisions courantes	note 17	6 111	16 264	7 782
Endettement, part à court terme	note 14	70 250	43 299	46 593
Passifs financiers courants	note 18	719	2 144	3 295
Autres passifs financiers courants	note 16	7 078	7 921	9 306
Fournisseurs		46 822	49 904	80 738
Dettes fiscales et sociales	note 19	131 980	130 454	152 807
Autres passifs courants	note 20	11 050	10 447	16 107
Produits constatés d'avance		35 030	33 555	34 985
PASSIFS COURANTS		309 040	293 988	351 613
PASSIF DESTINÉS A LA VENTE		0	40 008	0
TOTAL PASSIF		562 438	572 097	661 843

6.1.4. Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	Capital	Prime d'émission	Réserves groupe	Titres de l'entreprise consolidante	Gains et pertes enregistrés en capitaux	Réserve de conversion	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
Situation au 31.10.07 retraité	108 588	86 178	33 266	(1 203)	(729)	1 743	227 843	3 052	230 895
Résultat 2008			14 028				14 028	379	14 407
Résultat global reconnu en capitaux propres					(1 924)		(1 924)		(1 924)
Résultat global 2008	0	0	14 028	0	(1 924)	0	12 104	379	12 483
Dividendes versés			(11 855)				(11 855)		(11 855)
Titres de l'entreprise consolidante			(984)	(547)			(1 531)		(1 531)
Variation de périmètre							0	(570)	(570)
Variation de la réserve de conversion						(4 206)	(4 206)	(472)	(4 678)
Situation au 31.12.08 retraité	108 588	86 178	34 455	(1 750)	(2 653)	(2 463)	222 355	2 389	224 744
Résultat 2009			(57 778)				(57 778)	1 199	(56 579)
Résultat global reconnu en capitaux propres					(353)		(353)		(353)
Résultat global 2009	0	0	(57 778)	0	(353)	0	(58 131)	1 199	(56 932)
Dividendes versés			(11 862)				(11 862)	86	(11 776)
Titres de l'entreprise consolidante			149	508			657		657
Valorisation des paiements en actions			0		32		32		32
Variation de périmètre							0	(1 857)	(1 857)
Variation de la réserve de conversion						3 862	3 862	252	4 114
Situation au 31.12.09	108 588	86 178	(35 036)	(1 242)	(2 974)	1 399	156 913	2 069	158 982
Résultat 2010			11 951				11 951	4 214	16 165
Résultat global reconnu en capitaux propres					715	3 391	4 106		4 106
Résultat global 2010	0	0	11 951	0	715	3 391	16 057	4 214	20 271
Reclassements ⁽¹⁾		(49 988)	51 209			(1 221)	0		0
Titres de l'entreprise consolidante			(95)	330			235		235
Valorisation des paiements en actions			0		537		537		537
Variation de périmètre							0	(307)	(307)
Variation de la réserve de conversion						2 759	2 759	357	3 116
SITUATION AU 31.12.10	108 588	36 190	28 029	(912)	(1 722)	6 328	176 501	6 333	182 834

(1) Les reclassements concernent l'affectation du résultat social 2009 de la société mère du Groupe pour 49 988 milliers d'euros (affectation d'une partie des pertes reportables sur les primes d'émission), ainsi que des écarts de conversion reclassés des réserves de conversion aux réserves Groupe pour un montant de 1 221 milliers d'euros.

6.2. Informations générales

GFI Informatique S.A. est la société mère d'un Groupe international de services en technologies de l'information.

GFI Informatique met au service de ses clients son savoir-faire structuré en cinq branches : Conseil, Application services, Infrastructures services, Software, Entreprise services. Dans le cadre de l'industrialisation de ses lignes d'activité, le Groupe dispose de 11 centres d'expertises, de 2 centres de services nationaux et de 3 centres offshore.

En date du 10 mars 2011, le conseil d'administration a arrêté les états financiers consolidés de GFI Informatique. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 19 mai 2011.

6.3. Principes et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

► Base de préparation des états financiers

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2010 et disponibles sur le site : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, à l'exception de l'adoption des nouvelles normes et interprétations suivantes :

- IFRS 3 R – Regroupement d'entreprises ;
- Amendement IAS 27 – États financiers consolidés et individuels ;
- Améliorations 2008 – Amendement d'IFRS 5 ;
- Améliorations 2009 dont en particulier amendements d'IFRS 2, IAS 38 et IFRIC 9 ;
- IFRIC 17 – Distribution d'actifs non monétaires aux propriétaires ;
- Amendements d'IAS 39 – Éléments éligibles à la couverture ;
- Amendement IFRS 2 – Transactions intragroupes dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- IFRIC 12 – Accords de concessions de services ;
- IFRIC 15 – Contrats de construction de biens immobiliers ;
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net ;
- IFRIC 18 – Transferts d'actifs provenant de clients.

S'agissant des normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2010, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation :

- IAS 24 révisée – Information relatives aux parties liées ;
- Amendement d'IAS 32 – Classement des émissions de droits ;
- Amendement IFRIC 14 – Paiement d'avance d'exigences de financement minimal ;
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers avec des instruments de capitaux propres.

En outre, le groupe n'applique pas les textes suivants, qui n'ont pas été adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2010 :

- Améliorations des IFRS (mai 2010) ;
- IFRS 9 – Instruments financiers ;
- Amendement IFRS 7 – Transferts d'actifs financiers ;
- Amendement IAS 12 – Recouvrabilité des actifs sous-jacents.

Le processus interne de détermination des impacts potentiels de ces normes et interprétations sur les comptes consolidés du Groupe est en cours. GFI Informatique estime qu'à ce stade de l'analyse, l'impact de l'application de ces normes ne peut être connu avec une précision suffisante.

La préparation des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables et hypothèses déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe (cf. « Méthodes d'évaluation » ci-après). Les domaines pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives au regard des états financiers consolidés concernent notamment les tests de dépréciation sur les écarts d'acquisition, les provisions pour risques et les charges et l'évaluation des engagements en matière de retraite.

Principes généraux de consolidation

1. Règles de consolidation et périmètre

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de GFI Informatique et de ses filiales. Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse.

Le contrôle existe lorsque GFI Informatique détient le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une activité économique afin d'en obtenir des avantages.

Les états financiers des sociétés dans lesquelles GFI Informatique exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint, sont consolidés suivant la méthode de l'intégration proportionnelle.

Le contrôle conjoint est le partage du contrôle sur l'activité économique, et il n'existe que lorsque les décisions stratégiques, financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les incidences des transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminées.

Les méthodes d'évaluation des sociétés du Groupe sont mises en harmonie avec celles utilisées par le Groupe.

Les intérêts minoritaires représentent la part de profit ou perte ainsi que les actifs nets, qui ne sont pas détenus par le Groupe. Ils sont présentés séparément dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du bilan consolidé, séparément des capitaux propres attribuables à la société mère.

2. Date d'arrêt des comptes

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont consolidées sur la base des comptes préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère.

3. Conversion des états financiers libellés en monnaies étrangères

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en Euros.

La monnaie de fonctionnement de chacune des entités du Groupe est la monnaie de l'environnement économique dans lequel l'entité opère.

Tous les actifs et passifs des entités consolidées dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro sont convertis au cours de clôture en euros, monnaie de présentation des comptes consolidés. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de change résultant de ce traitement et ceux résultant de la conversion des capitaux propres des filiales à l'ouverture de l'exercice en fonction des cours de clôture sont inclus sous la rubrique « réserves de conversion » des capitaux propres consolidés.

Les différences de change dégagées lors de la conversion de l'investissement net dans les filiales étrangères sont comptabilisées dans les capitaux propres.

Lors de la cession d'une entité étrangère, ces différences de change sont reprises dans le compte de résultat comme élément du profit ou de la perte de cession.

4. Conversion des opérations en devises

Les opérations en monnaies étrangères sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture. Tous les écarts sont enregistrés en résultat, à l'exception des éléments qui, en substance, font partie de l'investissement net dans les filiales étrangères comptabilisés dans les capitaux propres.

Présentation

Les actifs liés au cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie disponible et les valeurs mobilières de placement constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Un actif immobilisé ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, l'actif doit être disponible en vue de sa vente immédiate et sa vente doit être hautement probable à la clôture. Ces actifs ou groupe d'actifs sont présentés séparément des autres actifs ou groupe d'actifs, sur la ligne « Actifs destinés à la vente » du bilan. Ces actifs ou groupe d'actifs sont mesurés au plus bas de la valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts relatifs à la cession. Les passifs d'un groupe d'actifs détenu en vue de la vente sont présentés sur la ligne « Passifs destinés à la vente » du bilan.

Une activité abandonnée est définie comme un composant de l'entreprise faisant l'objet d'une cession, soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente, qui :

- représente une activité ou une zone géographique principale et distincte ; ou
- fait partie d'un plan global de cession d'une activité ou d'une zone géographique principale et distincte ; ou
- est une filiale significative acquise uniquement dans le but de la revente.

Les éléments du résultat et du tableau de flux de trésorerie relatifs à ces activités abandonnées sont isolés dans les états financiers pour toutes les périodes présentées. Les éléments bilanciaux relatifs aux années antérieures présentées ne sont pas isolés, seuls les éléments de la dernière période précédant celle au cours de laquelle la cession a lieu, sont classés en actifs et passifs destinés à la vente.

► Méthodes d'évaluation

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charge sur une base linéaire en fonction de la durée d'utilité de l'actif.

Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur de chacun des actifs considérés (cf. § Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés).

Écarts d'acquisition

Regroupements d'entreprises à partir du 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est mesuré comme la somme de la contrepartie transférée, mesurée à la juste valeur le jour de l'acquisition, et le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque regroupement d'entreprise, il est décidé de la manière de mesurer la fraction non acquise de la cible, soit à sa juste valeur soit au montant de sa quote-part de situation nette réévaluée. Les frais d'acquisition supportés sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle les services correspondants sont reçus.

Lorsque le Groupe acquiert une entreprise, il évalue les actifs et passifs de l'entité acquise à leur juste valeur. Lorsque le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, l'investissement détenu par l'acquéreur antérieurement à la prise de contrôle est mesuré à sa juste valeur à la date d'acquisition et la différence avec sa valeur comptable antérieure est reconnue en résultat en application d'IFRS 3R.

Les ajustements de prix sont reconnus à leur juste valeur à la date d'acquisition. Ils donneront lieu à la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, dont les variations ultérieures de juste valeur seront comptabilisées en résultat.

Les écarts d'évaluation identifiés lors de l'acquisition sont comptabilisés dans les postes d'actifs et passifs concernés. L'écart résiduel, représentatif de la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part du Groupe dans l'évaluation à leur juste valeur des actifs et des passifs identifiés, est inscrit au poste écart d'acquisition et affecté à chaque Unité Génératrice de Trésorerie susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprise.

Ultérieurement, ces écarts d'acquisition sont évalués à leurs coûts diminués d'éventuelles pertes de valeurs, conformément à la méthode décrite au paragraphe « Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés ».

Regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2010

En comparaison avec les éléments présentés ci-dessus, les différences suivantes s'appliquaient :

- les coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition étaient inclus dans le coût d'acquisition ;
- les intérêts minoritaires étaient mesurés à hauteur de la quote-part de situation nette réévaluée de l'entité acquise ;
- les regroupements d'entreprises réalisés en plusieurs étapes étaient comptabilisés comme tels. Toute part additionnelle acquise n'affectait pas les écarts d'acquisition précédemment reconnus ;
- les ajustements de prix étaient reconnus, si et seulement si, le Groupe avait une obligation actuelle, dont le règlement était probable et pouvait être estimé de manière fiable. Les changements d'estimation relatifs au montant de l'ajustement de prix affectaient les écarts d'acquisition. Ces dispositions continuent à être appliquées aux variations postérieures au 1^{er} janvier 2010 des ajustements de prix relatifs à des regroupements d'entreprises antérieurs à cette date.

Logiciels

Les logiciels acquis et les logiciels créés sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation.

Logiciels acquis : sur 1 à 5 ans ;

Logiciels créés : sur 10 ans.

Pour les logiciels créés, le montant des développements réalisés par GFI Informatique pour elle-même est constitué des coûts directement attribuables au développement et au paramétrage du logiciel.

Frais de développement

Les frais de développement engagés dans le cadre de la création de progiciels (nouveaux projets et développement de modules existants) sont comptabilisés en immobilisations incorporelles, lorsque le Groupe peut démontrer la faisabilité technique de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente, son intention d'achever cet actif et sa capacité à l'utiliser ou à le vendre, le fait que cet actif générera des avantages économiques futurs, l'existence de ressources disponibles pour achever le développement et sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses engagées au titre du projet de développement.

Ces frais de développement sont amortis à partir de la date de « recette » interne du projet, sur la durée de commercialisation prévue des progiciels, celle-ci étant plafonnée à huit ans.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation définis par IAS 38 sont comptabilisés en charges opérationnelles courantes, au fur et à mesure de leur engagement.

Crédit d'impôt

Les crédits d'impôts sont comptabilisés en résultat opérationnel courant lorsqu'ils ne sont pas rattachés à des développements activés. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en déduction du coût des développements activés.

Frais de recherche

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge.

Relations clientèle

Les relations clientèles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'acquisition. Postérieurement à leur comptabilisation initiale, elles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements. Les durées d'amortissement sont de 5 à 10 ans.

Immobilisations corporelles

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

Terrains :	non amortis ;
Constructions :	sur 20 à 40 ans ;
Matériels informatiques :	sur 1 à 5 ans ;
Matériels de transport :	sur 5 ans ;
Matériels de bureau/autres :	sur 5 à 10 ans.

Les frais d'entretien et de réparation sont constatés en charge de l'exercice.

Les immobilisations dont le Groupe dispose au travers de contrats de crédit-bail sont comptabilisées comme des acquisitions en pleine propriété. Ces immobilisations sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée du contrat et la durée d'utilité selon les principes décrits ci-dessus. La dette correspondante figure au passif.

Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés

L'évaluation de la valeur des actifs immobilisés est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. La réalisation de performances sensiblement inférieures aux budgets ayant servi de base dans le cadre des évaluations précédemment réalisées est considérée comme un indice de perte de valeur.

En particulier, la valeur au bilan des écarts d'acquisition est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage. Afin de déterminer leur valeur d'usage, les actifs immobilisés auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent. Les UGT correspondent à des ensembles homogènes générant des flux de trésorerie identifiables.

La valeur d'usage de l'UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des budgets d'exploitation arrêtés par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes ;
- la combinaison du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini correspond aux valeurs usuellement retenues dans le secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'UGT concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs immobilisés (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Stocks de marchandises

Les stocks sont constitués de matériel informatique et de licences. Ils sont valorisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôt connus à la clôture, pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable inscrite dans les comptes consolidés et la base fiscale des actifs et passifs du Groupe.

Un actif d'impôt relatif à des déficits fiscaux reportables n'est enregistré qu'en cas d'assurance raisonnable d'imputation future.

Les impôts différés actifs et passifs sont compensés par entité fiscale ou par groupe d'intégration fiscale.

Les impôts différés figurent pour leur valeur nominale, aucune actualisation n'étant pratiquée.

Actifs financiers et passifs financiers

Le Groupe définit ses actifs financiers selon les catégories suivantes : actifs évalués à la juste valeur en contrepartie du résultat, actifs détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances, actifs disponibles à la vente, et dettes en coût amorti. La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale.

Actifs financiers à leur juste valeur en contrepartie du compte de résultat

Les actifs financiers évalués à leur juste valeur en contrepartie du résultat sont les actifs financiers détenus à des fins de transaction. Un actif financier est classé dans cette catégorie s'il a été acquis principalement dans le but d'être revendu à court terme. Les instruments financiers dérivés sont également désignés comme détenus à des fins de transaction, sauf s'ils sont qualifiés de couvertures. Ils sont classés parmi les passifs non courants.

Actifs détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, sont classés en qualité de placements détenus jusqu'à leur échéance, dès lors que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de les conserver jusqu'à leur échéance. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat quand ces investissements sont décomptabilisés ou dépréciés.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiement fixe ou déterminable qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils sont inclus dans les actifs courants, hormis ceux dont l'échéance est supérieure à douze mois après la date de clôture. Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers.

Un actif et un passif financier sont compensés et le montant net est présenté au bilan lorsque le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention, soit de les éteindre sur une base nette, soit de réaliser l'actif et d'éteindre le passif simultanément.

Clients et comptes rattachés

Affacturation des créances

GFI Informatique ainsi que deux de ses filiales espagnoles procèdent à l'affacturation d'une partie de leurs créances. Les sociétés d'affacturation, selon le type de contrat négocié, prennent en charge ou non, le recouvrement des créances. GFI Informatique et ses filiales possèdent un droit de tirage à hauteur des créances cédées. Les créances clients cédées sont maintenues dans le poste « clients » et les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent dans le poste « Endettement, part à court terme ».

Clients et comptes rattachés

Les créances faisant l'objet d'un litige identifié sont dépréciées à 100 %.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La politique actuelle du Groupe est de n'opérer sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des swaps de taux d'intérêt pour se couvrir contre les risques liés aux variations de taux d'intérêts. Ces instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur dès que le contrat est négocié et sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Les dérivés sont comptabilisés en tant qu'actifs lorsque la juste valeur est positive et en tant que passifs lorsque la juste valeur est négative.

Les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché des instruments de couverture, dans le cadre d'une couverture de flux de trésorerie futurs, pour lesquels le Groupe a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, sont comptabilisés en capitaux propres à hauteur du pourcentage d'efficacité de la couverture. Lorsque le Groupe a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture, les profits ou pertes résultant des variations de valeur de marché sont comptabilisés en résultat.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comptabilisés au bilan comprennent la trésorerie en banque, la caisse, les dépôts à court terme ayant une échéance de moins de trois mois et tout placement monétaire soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme étant détenues à des fins de transaction et sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat. Étant évalués à la juste valeur par contrepartie du résultat, ces actifs ne font pas l'objet de provision pour dépréciation. Les justes valeurs des valeurs mobilières sont déterminées principalement par référence aux prix du marché.

Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

Titres de l'entreprise consolidante

Les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat. En cas de cession de ces actions à l'extérieur du Groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les réserves consolidées.

Endettement

Lors de leur comptabilisation initiale, les emprunts sont mesurés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction qui leur sont directement attribuables à l'émission du passif.

Les frais et primes d'émission d'emprunts n'entrent pas dans le coût initial mais sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie du passif.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions pour litiges font l'objet d'une analyse au cas par cas. Les provisions qui figurent au bilan dans la rubrique « litiges » correspondent à l'évaluation du risque par la Direction de GFI Informatique et peuvent différer des sommes réclamées par le demandeur.

En ce qui concerne les provisions pour restructurations, le coût estimé des mesures de restructuration est pris en charge dès que celles-ci ont fait l'objet d'un plan détaillé et d'une annonce ou d'un début d'exécution.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs, sauf dans le cas de regroupements d'entreprises où ils constituent des éléments identifiables.

Engagements en matière de retraite

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de l'exercice auquel ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont comptabilisés au cours de la période dans laquelle ils surviennent, en dehors du résultat, directement dans les capitaux propres dans la rubrique « Gains et pertes enregistrées en capitaux propres ».

À la suite de négociations avec les partenaires sociaux, l'article 16 de la Convention Collective Nationale du SYNTEC relatif à la mise à la retraite a été modifié en juillet 2004. Le coût des services passés afférent à cette modification est comptabilisé en charge linéairement sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits soient acquis au personnel.

L'Accord National Interprofessionnel du 11 janvier 2008, étendu par arrêté du 23 juillet 2008, n'a pas d'impact sur l'engagement du Groupe en matière de retraite.

Conformément à la loi portant réforme des retraites, l'hypothèse d'âge de départ à la retraite a été mise à jour afin de prendre en compte un âge minimum légal de départ à la retraite relevé progressivement de 4 mois par an, de 60 ans en 2010 à 62 ans en 2018. L'impact sur l'engagement est non significatif pour GFI Informatique.

En dehors des engagements en matière de retraite, il n'y a pas d'autre régime à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi dans les sociétés du Groupe GFI Informatique.

Chiffre d'affaires

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Intégration de systèmes associée à des ventes de progiciels ou de matériels

La part de revenu relative aux progiciels et matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

Ventes de progiciels et de matériels

Pour les ventes de progiciels et de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat.

Transactions réalisées en tant qu'agent

Dans le cas où le Groupe se trouve en position d'agent, le chiffre d'affaires correspondant à l'opération n'est pas reconnu. Seule la marge réalisée sur cette opération est comptabilisée dans la rubrique chiffre d'affaires.

Marge opérationnelle courante

L'indicateur principal de marge du Groupe, la Marge opérationnelle courante, correspond au résultat opérationnel avant éléments non récurrents (dont les dépréciations des écarts d'acquisitions) et avant dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés.

Charges de personnel

La participation des salariés et la charge d'intéressement sont classées dans le poste « Charges de personnel » du compte de résultat.

Les crédits d'impôts liés aux frais de développement sont comptabilisés en résultat opérationnel courant lorsqu'ils ne sont pas rattachés à des développements activés. Ils sont présentés en réduction des charges de personnel.

Actions gratuites

La juste valeur des actions gratuites attribuées au personnel est comptabilisée en autres produits et charges opérationnels sur la période d'acquisition des droits.

Les actions gratuites sont valorisées au cours du jour de l'attribution de l'action.

Résultat des activités abandonnées

Les produits et charges relatifs aux activités abandonnées à la clôture sont présentés sur une ligne spécifique du compte de résultat.

Résultats par action

Les résultats par action sont calculés sur la base de résultats excluant le résultat des activités abandonnées.

- Le résultat net consolidé par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.
- Le résultat net consolidé par action après dilution est calculé sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant l'exercice, augmenté du nombre moyen d'actions gratuites susceptibles d'être attribuées.

Information sectorielle

L'information sectorielle du Groupe GFI Informatique est basée sur les secteurs géographiques, en concordance avec les données internes de gestion utilisées par la Direction.

6.4. Faits caractéristiques et périmètre de consolidation

► Faits caractéristiques

Présentation de l'indicateur de marge principal de l'activité opérationnelle courante du Groupe

L'indicateur principal de marge du Groupe étant le résultat opérationnel courant ajusté des amortissements d'actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, dénommé la « marge opérationnelle », il a été jugé opportun par le Groupe, afin de faciliter la lecture des comptes, leur analyse et le lien avec la communication financière, de faire apparaître en lecture directe, dans l'état du résultat global consolidé, cet agrégat.

Le résultat opérationnel courant est composé de la marge opérationnelle diminuée des dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés. Afin de ne pas alourdir la présentation des comptes, cet agrégat n'est pas directement présenté dans l'état du résultat global consolidé.

Le Groupe s'est doté d'un nouveau siège social

À compter du 1^{er} septembre 2010, le siège social du Groupe a été transféré au 145, boulevard Victor-Hugo, 93400 Saint-Ouen en Seine Saint-Denis, ce nouveau site regroupe l'ensemble des collaborateurs d'Île-de-France précédemment présents sur sept sites différents.

Les opérations de déménagement des différents sites ont été réalisées entre juin et octobre 2010. Les coûts non récurrents liés ont été constatés pour un montant de 5 129 milliers d'euros. Ils comprennent notamment les loyers restant dus jusqu'à la fin des baux, nets des éventuels produits à percevoir des sous-locations, ainsi que les coûts de remise en état des locaux liés.

Constatation d'une créance de carry-back en France

Le groupe d'intégration fiscale dont la mère est GFI Informatique a dégagé une perte fiscale significative sur la période, de 51 millions d'euros, liée notamment aux opérations de cessions intervenues au premier semestre 2010. Cette perte a donné lieu à la constatation d'une créance de carry-back et du produit d'impôt correspondant pour un montant de 6 474 milliers d'euros dans les comptes de GFI Informatique SA.

La créance de carry-back sera recouvrable au plus tard en avril 2016, elle est présentée en "autres actifs non courants".

Compte tenu de la nature intrinsèquement identique de la reconnaissance de cette créance avec la décision d'activation du déficit fiscal adoptée dans les comptes consolidés semestriels, l'activation de déficit fiscal n'a pas été maintenue en sus de la reconnaissance de la créance de carry-back au titre de l'exercice 2010.

► Périmètre de consolidation

Réalisation des cessions des secteurs d'activité Italie et Allemagne

Les cessions des secteurs Allemagne et Italie sont intervenues respectivement le 4 mars 2010 et le 6 avril 2010.

Compte tenu du caractère certain et quasi certain de ces deux opérations lors de l'arrêté du 31 décembre 2009, ces activités ont été traitées selon la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » dès les comptes clos au 31 décembre 2009. Ils sont également traités selon la norme IFRS 5 dans les comptes qui suivent. Les impacts de l'application de cette norme sont décrits ci-dessous :

- les actifs et passifs destinés à être cédés ont été évalués à leur juste valeur lors de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2009 ;
- dans l'état du résultat global consolidé, les produits et les charges liés sont regroupés sur une seule ligne « résultat des activités abandonnées » sur les exercices 2010, 2009 et 2008 ;
- dans l'état de la situation financière consolidée, les actifs et les passifs liés sont présentés sur une seule ligne à l'actif et une seule ligne au passif des comptes arrêtés au 31 décembre 2009 ;
- dans le tableau des flux de trésorerie, les flux liés sont présentés sur une seule ligne « flux de trésorerie des activités abandonnées » sur les exercices 2010, 2009 et 2008.

En Italie, la société résiduelle THETA SISTEMI a été liquidée en 2010. Elle est présentée, au même titre que les autres filiales italiennes, comme une activité abandonnée au sens de la norme IFRS 5 dans les présents états financiers.

Les résultats des activités Italie et Allemagne, abandonnées, s'élèvent respectivement à - 992 milliers d'euros et - 568 milliers d'euros au titre de l'exercice.

L'impact de la présentation de ces éléments de résultat sur une seule ligne dans l'état du résultat global est présenté en Note 28 : Application IFRS 5 et IAS 8, tableaux de passage.

Les résultats des activités abandonnées par action (résultat de base et résultat dilué) sont présentés ci-dessous.

	2010	2009	2008
Résultat des activités abandonnées	(1 560)	(51 278)	(8 537)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	54 293 742	54 293 742	54 293 742
Résultat par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en euros)	(0,03)	(0,94)	(0,16)
Nombre moyen d'actions dilués	54 346 319	53 844 146	53 911 437
Résultat dilué par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires (en euros)	(0,03)	(0,95)	(0,16)

Cession de l'activité Conseil et expertise en monétique en France

La cession de l'activité Conseil et expertise en monétique (portée par la société Monetic) est intervenue le 31 août 2010, elle a dégagé un résultat de 3 086 milliers d'euros.

Cette activité, non significative au regard du Groupe (chiffre d'affaires au titre de l'exercice : 6,7 millions d'euros), n'a de ce fait pas été traitée comme une activité abandonnée au sens de la norme IFRS 5 dans les présents états financiers.

Acquisition de Activemédia Développement et cession de l'activité Santé-clinique au Canada

Au Canada, le Groupe a réalisé, à travers sa filiale Groupe GFI Solutions, les deux opérations suivantes :

- le 18 octobre 2010, cession de l'ensemble des actifs Santé-clinique au Groupe N. Harris Computer Corporation ;
 - Cette activité logicielle, sans synergie avec le reste des activités canadiennes du Groupe, a conduit à transférer au repreneur une cinquantaine de collaborateurs. Cette cession a dégagé un résultat de 6 736 milliers d'euros.
 - Cette activité, non significative au regard du Groupe (chiffre d'affaires au titre de la période : 5,3 millions d'euros), n'a de ce fait pas été traitée comme une activité abandonnée au sens de la norme IFRS 5 dans les présents états financiers.
- le 1^{er} novembre 2010, acquisition de la société Activemedia Développement INC., en vue de répondre à la demande croissante du marché pour des produits de type informatique dans le nuage « cloud computing ».

Acquisition de A2PC

La société française A2PC a été acquise en date du 31 décembre 2010. Cette société réalise un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 0,6 million d'euros.

Autres opérations juridiques

Afin de simplifier et rationaliser son organigramme, le Groupe a procédé aux opérations suivantes :

Les deux filiales portugaises suivantes ont été fusionnées en date du 28 février 2010 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010 dans la société GFI Services :

- GFI Innovation Tecnologias de Informação S.A. (ex-Netual) ;
- GFI Solutions.

Les deux filiales espagnoles suivantes ont été fusionnées en date du 3 décembre 2010 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2010 :

- Euskal Soft Desarrollo y Consultoria S.L. dans la société Grupo Corporativo GFI Norte
- Alhena Tecnologia SL dans la société Savac Consultores SL.

Les sociétés sans activité suivantes ont été dissoutes ou liquidées :

- en France, les sociétés suivantes ont été dissoutes par transmission universelle du patrimoine :
 - Groupe Infrastructures et Production et Financière Sinorg, en date du 1^{er} juillet 2010 ;
 - GIF1 2, GIF1 3 et GIF1 4, en date du 1^{er} novembre 2010 ;
 - Informatique et Services, en date du 1^{er} novembre 2010 ;
- en Italie, Theta sistemi ;
- en Suisse, Calléo Switzerland AG et Calléo Group AG.

Impacts des variations de périmètre

Acquisitions 2009

À titre indicatif, les impacts chiffrés comparatifs sur les exercices 2009 et 2010 de la contribution des sociétés entrées dans le périmètre en 2009 sont présentés ci-dessous :

	Chiffre d'affaires	Marge opérationnelle
Exercice 2009	12 052	4 064
Exercice 2010	23 354	6 815

L'impact de ces opérations sur les états financiers du Groupe étant inférieur au seuil de 25 % défini par l'AMF, il n'a pas été établi de comptes pro-forma.

Évolution du périmètre

À compter du 15 février 2011, GFI Informatique a repris les actifs et le fonds de commerce de la société ARES. L'ensemble des activités reprises comprend un effectif de 404 personnes en France et 29 personnes au Luxembourg. Cf. « Note 25 : Événements postérieurs ».

Liste des sociétés consolidées

Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
FRANCE							
GFI Informatique S.A.	(1) 145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	385 365 713	Société mère tête de groupe			France
Gifi 5 S.A.S.U.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	509 440 079	IG	100 %	100 %	France
GFI Progiciels S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	340 546 993	IG	100 %	100 %	France
Némausic S.A.	(1) 151, rue Gilles Roberval	30900 Nîmes	329 936 876	IG	100 %	100 %	France
GFI Consulting S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	433 940 145	IG	100 %	100 %	France
GFI Chrono Time S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	433 940 574	IG	100 %	100 %	France
SCBF S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	433 940 079	IG	100 %	100 %	France
GFI Infogen Systems S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	387 554 710	IG	100 %	100 %	France
GFI Informatique- Production S.A.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	428 286 496	IG	100 %	100 %	France
Adelior France S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	315 930 578	IG	100 %	100 %	France
BTD Consulting S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	351 630 231	IG	100 %	100 %	France
Elites Consulting S.A.S.	(1) 145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	408 621 209	IG	100 %	100 %	France
A2PC S.A.S.	251, route de Bayonne	31300 Toulouse	389 139 247	IG	100 %	100 %	France
S.C.I. Gifimo	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	350 934 139	IG	100 %	100 %	France
GEIE European Software and Services Group	145, boulevard Victor Hugo	93400 Saint-Ouen	508 402 179	IP	75 %	75 %	France
G.I.E. Anis	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	389 285 784	IG	100 %	100 %	France
S.C.I. Via Domitia	151, rue Gilles-Roberval	30900 Nîmes	418 871 166	IG	100 %	100 %	France
Accovia France S.A.R.L.	5, Place du Colonel-Fabien	75010 Paris	400 375 507	IG	100 %	67 %	France
Sociétés sorties du périmètre au cours de l'exercice :							
GFI Monetic S.A.S.	15, rue Beaujon	75008 Paris	434 749 719	IG	100 %	100 %	France
Financière Sinorg S.A.	12, rue Rouget-de-Lisle	92130 Issy-les- Moulineaux	384 875 159	IG	100 %	100 %	France
Informatique et Services S.A.S.	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	413 460 072	IG	100 %	100 %	France
GFI Groupe Infrastructures et Production S.A.	158, avenue de Verdun	92130 Issy-les- Moulineaux	410 773 758	IG	100 %	100 %	France
Gifi 2 S.A.S.U.	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	493 686 653	IG	100 %	100 %	France
Gifi 3 S.A.S.U.	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	493 687 446	IG	100 %	100 %	France
Gifi 4 S.A.S.	145, boulevard Victor-Hugo	93400 Saint-Ouen	509 339 081	IG	100 %	100 %	France

(1) Sociétés appartenant au périmètre d'intégration fiscale en France.

IG = Intégration globale. MEQ = Mise en équivalence. IP = Intégration proportionnelle.

Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
EUROPE							
GFI Benelux	Avenue A. Einstein, 6	13000 Wavre	0 427 608 266	IG	100 %	100 %	Belgique
GFI NV (ex-Adelior Benelux)	Haasrode Research Park Technologielaan 11	3001 Heverlee	0 450 798 491	IG	100 %	100 %	Belgique
GFI Consulting Netherland B.V.	WTC Schiphol Airport B Tower, Schiphol Boulevard 231	1118 BH Amsterdam Schiphol	34181929	IG	100 %	100 %	Hollande
GFI International	19, chemin des Champs- des-Filles	1228 Plan-les- Ouates	CH-660 0 703 000-2	IG	100 %	100 %	Suisse
Calléo Switzerland AG	(1) 27, Im. Chrummenacher	8315 Lindau	CH-020 4 000 451-4	IG	100 %	100 %	Suisse
Calléo Group AG	(1) 27, Im. Chrummenacher	8315 Lindau	CH-020 3 021 601-1	IG	100 %	100 %	Suisse
Grupo Corporativo GFI Informatica S.A.	C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-82206400	IG	100 %	100 %	Espagne
GFI Levante S.L.	C/Los Monegros S/N	03006 Alicante	B-53096749	IG	100 %	100 %	Espagne
Arcitel Iberica S.A.	C/Serrano Galvache, 56	28033 Madrid	A-81958449	IG	100 %	100 %	Espagne
GFI Cataluña Grupo Corporativo S.A.	C/ Comte Urgell, 240 - 7ªA	08036 Barcelona	A-82673542	IG	100 %	100 %	Espagne
Grupo Corporativo GFI Norte	C/Licenciado Poza, 55	48013 Bilbao- Vizcaya	B-48301865	IG	100 %	100 %	Espagne
Euskal Soft Desarrollo y Consultoria S.L.	(1) C/ Bermingham, 1	20002 San Sebastian	B-20482295	IG	100 %	100 %	Espagne
GFI Informatica del Sur S.L.	Albert Einstein, 6 Edificio Centro Isla Cartuja	41092 Sevilla	B-91832485	IG	100 %	100 %	Espagne
Advanced Software Technologies S.A.	C/Serrano Galvache, 56 - Edificio Olmo	28033 Madrid	A-78897964	IG	100 %	100 %	Espagne
Savac Consultores SL	Máximo Aguirre, 18-Bis 3º	48011 - Bilbao (Vizcaya)	B-48989990	IG	100 %	100 %	Espagne
Instituto Informatico de la Rioja SL	Lope Toledo, 6 1º F 26003	26003 - Logroño (La Rioja)	B-26219865	IG	100 %	100 %	Espagne
Alhena Tecnologia SL	(1) Máximo Aguirre, 18-Bis 3º	48011 - Bilbao (Vizcaya)	B-95111803	IG	100 %	100 %	Espagne
GFI Portugal (ex-GFI Services)	Av 5 de Outubro, 35-6º	1050-047 Lisboa	PT502726890	IG	100 %	100 %	Portugal
GFI Innovation Tecnologias de Informação S.A.	(1) Rua Joao Afonso, 1	3800-256 Aveiro	PT504047752	IG	100 %	100 %	Portugal
GFI Solutions	(1) Av 5 de Outubro, 35-6º	1050-047 Lisboa	PT500268134	IG	100 %	100 %	Portugal
GFI Informatique Holding GmbH	Heilbronner Str. , 86	70191 Stuttgart	HRB20548	IG	100 %	100 %	Allemagne

(1) Sociétés sorties du périmètre au cours de l'exercice.

IG = Intégration globale. MEQ = Mise en équivalence. IP = Intégration proportionnelle.

Nom de la société	Siège social Adresse	Code postal et ville	N° Siren	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Pays d'activité
HORS EUROPE							
GFI Canada Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	869 787 523	IG	100 %	100 %	Canada
Groupe GFI Solutions Inc	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	847 111 473	IG	67 %	67 %	Canada
GFI Conseils Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	102 936 838	IG	100 %	67 %	Canada
GFI Solutions d'Affaires Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	853 849 008	IG	100 %	67 %	Canada
Activemédia Développement	1980, avenue Vézina	J2S 8N3 Saint-Hyacinthe	144 088 655	IG	100 %	67 %	Canada
PM Canada Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	886 084 623	IG	100 %	67 %	Canada
Conceptum Inc.	75, rue Queen, Bureau 4700	H3C 2N6 Montréal	138 357 397	IP	49 %	33 %	Canada
Accovia Inc.	75, rue Queen, Bureau 5100	H3C 2N6 Montréal	887 104 768	IG	100 %	67 %	Canada
Fortsum Solutions d'Affaires Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	103 235 040	IG	100 %	67 %	Canada
Fortsum Services Conseils Inc.	75, rue Queen, Bureau 6100	H3C 2N6 Montréal	1 144 347 391	IG	100 %	67 %	Canada
Mcite Business Systems Inc.	900-1959 Upper Water Street	B3J 3N2 Halifax (Nouvelle-Écosse)	3 141 092	IG	100 %	67 %	Canada
GFI Informatique Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	50 877	IG	100 %	100 %	Maroc
Holding GFI Informatique Maroc	Parc Casa Nearshore, Sh. 2.2. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	113 607	IG	100 %	100 %	Maroc
GFI Maroc Offshore	Parc Casa Nearshore, Sh. 1.3. 1100, Bd Al Qods, Sidi Maârouf	20190 Casablanca	163 083	IG	100 %	100 %	Maroc
SOCIÉTÉS TRAITÉES SELON LA NORME IFRS 5 SUR LES ACTIVITÉS ABANDONNÉES ET SORTIES DU PÉRIMÈTRE AU COURS DE L'EXERCICE							
Ois.com	Via Mosca, 52	00142 Roma	5576691009	IG	90 %	90 %	Italie
GFI Italia	Via Mosca, 52	00142 Roma	3735050159	IG	100 %	100 %	Italie
Theta Sistemi	Via Isonzo N.2/M	87100 Consenza	2723310781	IG	100 %	100 %	Italie
Sirfin	Via Isonzo N.2/M	87100 Cosenza	330260787	MEQ	23 %	23 %	Italie
Sintra Spa	Via Sant'Atonino 28	29100 – Piacenza-PC	1282370335	MEQ	49 %	49 %	Italie
GFI Informatik Management Holding AG	Heilbronner Str. ,86	70191 Stuttgart	HRB 21063	IG	100 %	100 %	Allemagne
GFI Informatik Deutschland AG&Co.KG	Heilbronner Str. ,86	70191 Stuttgart	HRA 13026	IG	100 %	100 %	Allemagne
UBS Software - Service GmbH	Heilbronner Str. ,86	70191 Stuttgart	HRB 9600	IG	100 %	100 %	Allemagne
GFI-iT Media Consult GmbH	Heilbronner Str. ,86	70191 Stuttgart	HRB 17899	IG	100 %	100 %	Allemagne
SKR Systemberatung Konzepte Realisierung GmbH	Am Hampfberg 9	21224 Rosengarten - Ehestorf	HRB 5357	IG	100 %	100 %	Allemagne

(1) Sociétés sorties du périmètre au cours de l'exercice.

IG = Intégration globale. MEQ = Mise en équivalence. IP = Intégration proportionnelle.

6.5. Notes sur l'état du résultat global consolidé

► Note 1 : Chiffre d'affaires

L'évolution de la répartition géographique du chiffre d'affaires s'établit comme suit :

(en milliers d'euros)	2010		2009		2008 retraité	
France	472 797	72 %	486 110	73 %	514 414	75 %
Europe du Sud	94 988	14 %	102 677	15 %	106 966	16 %
Espagne	65 569	69 %	70 782	69 %	76 532	72 %
Portugal	29 419	31 %	31 895	31 %	30 434	28 %
Europe du Nord	18 102	3 %	18 172	3 %	20 151	3 %
Benelux	17 015	94 %	16 807	92 %	18 482	92 %
Suisse	1 087	6 %	1 365	8 %	1 669	8 %
Hors Europe	72 023	10 %	56 645	8 %	40 435	5 %
Canada	67 252	93 %	52 195	92 %	36 319	90 %
Maroc	4 771	7 %	4 450	8 %	4 116	10 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	657 910	100 %	663 604	100 %	681 966	100 %

Pour mémoire, les chiffres des activités abandonnées des exercices 2010, 2009 et 2008 sont présentés au niveau de la ligne « résultat des activités abandonnées », ils se détaillent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008 retraité
Italie	10 616	40 876	61 166
Allemagne	3 485	21 932	24 930
Activités abandonnées	14 101	62 808	86 096

► Note 2 : Charges de personnel et effectifs

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008 retraité
Rémunérations du personnel	328 700	323 914	316 746
Charges sociales	130 671	128 166	131 381
Participation et intéressement	1 163	977	2 002
CHARGES DU PERSONNEL	460 534	453 057	450 129

L'effectif moyen du Groupe, hors effectif des activités abandonnées, est le suivant :

(en milliers d'effectifs)	2010	2009	2008 retraité
Effectif moyen			
Cadres	7 573	7 570	7 347
Employés, techniciens, agents de maîtrise	1 336	1 336	1 296
EFFECTIF MOYEN	8 909	8 906	8 643

Les avantages au personnel provisionnés sont présentés dans la note afférente aux « Provisions non courantes ».

► Note 3 : Résultat opérationnel

Marge opérationnelle

Cf. paragraphe « Présentation de l'indicateur de marge principal de l'activité opérationnelle courante du Groupe » de la partie « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation »).

Amortissement des actifs

La charge totale d'amortissement des actifs du Groupe (12 317 milliers d'euros) se décompose en :

- 8 309 milliers d'euros relatifs aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles autres que les actifs incorporels affectés ;
- 4 008 milliers d'euros relatifs aux amortissements des actifs incorporels affectés.

Elle est présentée sur deux lignes afin d'isoler les éléments liés aux regroupements d'entreprise (cf. paragraphe « Présentation de l'indicateur de marge principal de l'activité opérationnelle courante du Groupe » de la partie « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation »).

Les actifs incorporels affectés sont constitués des « Relations clientèle ».

Restructurations

Les charges de restructuration comprises dans le résultat opérationnel concernent principalement la France et l'Espagne pour des montants respectifs de - 5 557 milliers d'euros et - 1 426 milliers d'euros.

Résultat des cessions et liquidations

Le résultat des cessions et liquidation correspond principalement au résultat de cession des activités Monetic en France et Santé Clinique au Canada (cf. partie « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation »).

Dépréciation des écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition de l'UGT espagnole Logiciels (Savac) en Espagne a été déprécié à hauteur de 1 000 milliers d'euros à la suite des tests de valeurs réalisés au 30 septembre 2010.

Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	31.12.10
Déménagement	(5 129)
Actions gratuites	(537)
Autres	(1 533)
Total	(7 199)

Regroupement des sites en Île-de-France

Les coûts non récurrents liés aux déménagements ont été constatés pour un montant de 5 129 milliers d'euros. Cf. paragraphe « Le Groupe s'est doté d'un nouveau siège social » en partie « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation ».

Actions gratuites

Le conseil d'administration du 9 décembre 2009 a attribué des droits à actions gratuites au profit des salariés et dirigeants des sociétés du Groupe. Les actions seront acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous des conditions de performances du Groupe. Le nombre maximal d'actions gratuites attribuées sera de 584 000. La juste valeur des actions à la date d'attribution s'élève à 3,05 euros et, compte tenu de la probabilité d'atteinte des conditions de performances, la charge de la période s'élève à 537 milliers d'euros.

Autres

Les autres charges non courantes comprennent notamment, les intérêts de retards sur les droits en principal du litige fiscal provisionnés pour un montant de 340 milliers d'euros et décrits en « note 15 : Provisions non courantes », ainsi qu'une provision sur un risque avec un fournisseur à hauteur de 800 milliers d'euros.

Note 4 : Coût de l'endettement financier net

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008 retraité
Plus-values sur cession de VMP	32	67	397
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	32	67	397
Charges d'intérêt	(3 348)	(2 485)	(4 340)
Variation de juste valeur des emprunts et emprunts obligataires	(185)	(88)	(85)
Charges d'intérêt liées à l'affacturage	(615)	(284)	(1 010)
Coût de l'endettement financier	(4 148)	(2 857)	(5 435)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(4 116)	(2 790)	(5 038)

Note 5 : Autres produits et charges financiers

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008 retraité
Gains de change	39	130	236
Pertes de change	(195)	(249)	(74)
Variation de valeur des instruments financiers	611	1 042	519
Effet des actualisations	125	0	38
Coût financier des engagements envers le personnel	(476)	(481)	(333)
Dépréciations nettes des reprises	10	(638)	0
Autres produits financiers (SWAP et autres)	67	87	234
Autres charges financières (SWAP et autres)	(1 720)	(2 267)	(901)
AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	(1 539)	(2 376)	(281)

Note 6 : Impôts sur les résultats

Traitement comptable de la CET

En France, la loi de finances pour 2010 a supprimé l'assujettissement des entités fiscales à la taxe professionnelle à compter de 2010 et l'a remplacée par la CET (Contribution Économique Territoriale) composée de deux contributions distinctes : la CVAE (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises). À la suite de ce changement, le Groupe considère que ces deux nouvelles contributions sont de natures différentes :

- La CFE, dont le montant est fonction des valeurs locatives foncières est comptabilisée en charge opérationnelle courante ;
- La CVAE, qui selon l'analyse du Groupe répond à la définition d'un impôt sur le résultat telle qu'énoncée par IAS 12 est comptabilisée en impôt sur le résultat, pour un montant de 5,8 millions d'euros au titre de la période.

Intégration fiscale

En France, le périmètre d'intégration fiscale de GFI Informatique au 31 décembre 2010 comprend le résultat de 12 sociétés (cf. tableau listant les sociétés consolidées, présenté dans la partie « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation »). Au titre de l'exercice, l'option pour l'intégration fiscale a généré un gain d'impôt de 2 675 milliers d'euros pour le Groupe.

Autre actif financier non courant : créance de carry-back

Cf. paragraphe « Constatation d'une créance de carry-back en France » de la partie « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation ».

Rapprochement entre l'impôt théorique et l'impôt effectif

Le rapprochement entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable est le suivant :

(en milliers d'euros)	2010	2009	2008 retraité
Résultat* avant impôt sur les sociétés	24 754	(4 772)	32 945
Impôt théorique	8 523	(1 643)	11 343
Reports déficitaires non activés	12 608	934	1 438
Utilisation de reports déficitaires non activés précédemment	(1 736)	(1 914)	(1 331)
Actifs d'impôts non recouvrables sur retraitements de consolidation	(7 762)	(1 419)	(2 604)
Effet des différences fiscales permanentes	(7 557)	1 833	990
Impact des dépréciations d'écarts d'acquisition	344	2 134	0
Impact des reports déficitaires activés	0	0	0
Impact des variations de taux d'impôt	(571)	(654)	(517)
Impact net d'impôt de la CVAE	3 783	NA	NA
Autres	(603)	1 258	682
IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	7 029	529	10 001
Dont :			
Impôts courants	9 469	4 162	6 842
Produit de carry-back	(6 474)	0	0
Impôts différés	4 034	(3 633)	3 159
Taux d'impôt réel	28,4 %	(11,1 %)	30,4 %

* Hors résultat des sociétés mises en équivalence et résultat des activités abandonnées

En France, le groupe d'intégration fiscale dont la mère est GFI Informatique a dégagé une perte fiscale significative de 51 millions d'euros au titre de l'exercice, liée notamment aux opérations de cession intervenues au premier semestre 2010. Le solde du déficit fiscal du Groupe d'intégration fiscale français n'ayant pas donné lieu à la constatation d'une créance de carry-back est présenté sur la ligne « report déficitaire non activé » pour un montant de 10,9 millions d'euros.

Le crédit d'impôt recherche comptabilisé en France par le Groupe s'élève, au titre de l'exercice 2010, à 3 256 milliers d'euros (781 milliers d'euros au titre de 2009). L'économie d'impôt réalisée au titre de ce produit non taxable est présentée avec les autres éléments de rapprochement entre la charge d'impôt théorique et l'impôt effectif.

Impôts différés

Au 31 décembre 2010, les sources d'impôt différé sont les suivantes en France et à l'international.

(en milliers d'euros)	31.12.09	Variations de périmètre	Impact des variations de taux d'impôt	Autres et écart de conversion	Impact sur le résultat	31.12.10
Différences temporaires issues des déclarations fiscales						
• Différences temporaires fiscales (participation des salariés, participation à l'effort de construction et organic)	1 021	(15)			48	1 054
• Contrôle fiscal, provisions réintégrées non taxables ultérieurement	3 358				(3 358)	0
• Autres différences temporaires fiscales	1 330	(28)			(249)	1 053
Différences liées aux retraitements en consolidation						
• Reports déficitaires activés	1 419				0	1 419
• Immobilisations générées en interne et fiscalité liée	(4 890)				(812)	(5 702)
• Provision pour indemnités de départ à la retraite	2 747	(123)		52	292	2 968
• Relations clientèle	(1 196)				525	(671)
• Autres différences	(391)				107	(284)
Impôts différés France	3 398	(166)	0	52	(3 447)	(163)
• Différences temporaires fiscales	(1 210)	(10)		(81)	(1 510)	(2 811)
• Reports déficitaires activés	1 407			780	929	3 116
• Autres différences	(290)	(531)		(13)	(6)	(840)
Impôts différés International	(93)	(541)	0	686	(587)	(535)
Total impôts différés nets	3 305	(707)	0	738	(4 034)	(698)
dont						
Impôts différés actifs	5 272					2 517
Impôts différés passifs	(1 967)					(3 215)

Déficits fiscaux reportables

Les économies d'impôts au titre des reports déficitaires des filiales non intégrées fiscalement en France figurent dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Base 31.12.09	Variation de périmètre	Utilisation de reports déficitaires	Perte de reports, écarts de change et corrections	Création de reports déficitaires	31.12.10	Économies futures d'impôt	
							activées	non activées
France	6 072	(668)		(14)	51 198	56 588	7 893 ⁽¹⁾	11 590
Espagne	9 034		(92)	520	8 728	18 190	3 116 ⁽²⁾	2 341
Portugal	1 084			(1 084)	105	105		29
Benelux	1 035		(230)	68		873		296
Suisse	58 439		(433)	19 908	82	77 996		6 630
Canada	5 248		(4 871)	665	1 311	2 353		727
Maroc	204			(204)		0		0
TOTAL	81 116	(668)	(5 626)	19 859	61 424	156 105	11 009	21 613

(1) Les économies futures d'impôt activées en France comprennent les activations au titre des impositions différées pour 1 419 milliers d'euros ainsi que la créance de carry-back pour 6 474 milliers d'euros.

(2) Les économies futures d'impôt activées en Espagne comprennent des crédits d'impôts liés aux dividendes perçus par la société mère espagnole pour un montant de 2 880 milliers d'euros.

La ventilation de ces déficits reportables en fonction de leurs échéances est la suivante :

Année d'expiration	
2011	11 516
2012	6 938
2013	2 556
2014	5 799
2015	33 723
Au-delà de 5 ans	38 110
Indéfiniment	57 463
TOTAL	156 105

6.6. Notes sur l'état de la situation financière consolidée

► Note 7 : Écarts d'acquisition

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2008	270 592	32 202	238 390
Activité en cours de cession	(56 215)	(24 467)	(31 748)
Acquisitions	7 999	0	7 999
Compléments de prix	(264)	0	(264)
Cessions	(2 081)	(32)	(2 049)
Dépréciations de la période	0	6 200	(6 200)
Écarts de change	3 865	53	3 812
31 décembre 2009	223 896	13 956	209 940
Activité en cours de cession			0
Acquisitions	1 017	0	1 017
Compléments de prix	(1 241)	0	(1 241)
Cessions	(5 676)	(1 516)	(4 160)
Dépréciations de la période	0	1 000	(1 000)
Écarts de change	6 119	672	5 447
31 décembre 2010	224 115	14 112	210 003

La variation des écarts d'acquisition :

- relative aux acquisitions correspond principalement à la société Activemédia Développement au Canada ;
- relative aux cessions correspond principalement à l'activité Monétique en France et à l'activité Santé-Clinique au Canada.

La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables relatifs aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice a été analysée et sera, le cas échéant, finalisée dans le délai d'affectation.

Au 31 décembre 2010, les soldes dus au titre des engagements fermes d'acquisition et des compléments de prix relatifs aux prises de participation sont évalués à 7 553 milliers d'euros et sont constatés en passifs financiers courants et non courants, en fonction de leurs échéances (cf. note 16 : « Autres passifs financiers non courants et courants »).

Unités génératrices de trésorerie

Pour rappel, le Groupe présente en note 21 une information sectorielle par pays, correspondant au niveau principal de suivi de l'activité du Groupe par le management. À l'échelle de chaque pays, les différentes activités de chaque service ont développé de fortes complémentarités alors que l'activité de logiciels a parallèlement renforcé son indépendance compte tenu de ses caractéristiques propres. Ces évolutions, qui se sont récemment accélérées – la présentation d'une offre totalement intégrée faisant partie de la stratégie de l'entreprise – ont conduit le management à faire évoluer les modalités de suivi de l'activité au niveau de chaque pays.

Comme indiqué dans son rapport financier semestriel au 30 juin 2010, le Groupe a ainsi souhaité adapter le contour des UGT existantes et a décidé, pour chaque pays, de présenter désormais une UGT regroupant les activités de services « offre intégrée » et une seconde UGT présentant séparément l'activité de logiciels, le cas échéant. Cette évolution de la définition des UGT a été réalisée à compter du 1^{er} janvier 2010. Compte tenu de cette modification, le Groupe présente désormais 9 UGT (contre 12 en 2009) dont en particulier 2 UGT en France (contre 5 en 2009), 2 UGT en Espagne (contre 3 en 2009) et 2 UGT au Canada (contre 1 UGT en 2009).

Méthode d'évaluation appliquée aux activités poursuivies

La méthode d'évaluation retenue pour la détermination des valeurs d'usage est celle des flux de trésorerie futurs actualisés.

Le taux de croissance à l'infini est fixé à 2,5 %. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 9,5 %. La combinaison de ces deux paramètres correspond aux valeurs usuellement retenues dans le secteur.

Les prévisions d'activité sont basées, pour les principales sociétés opérationnelles, sur les budgets d'exploitation arrêtés par la Direction pour l'exercice 2011 avec des taux de croissance pour les années 2012 à 2015 compris entre 3 % et 6 % pour les UGT françaises, entre 6 % et 7 % pour les UGT d'Europe du Sud (Espagne et Portugal) et entre 5 % et 8 % pour celles d'Europe du Nord (Suisse et Benelux) et du Canada.

Compte tenu des hypothèses retenues en termes de rentabilité et de besoin en fonds de roulement d'exploitation, la réalisation de ces tests au titre de 2010 a conduit à la dépréciation de l'UGT espagnole Logiciels pour un montant de 1 000 milliers d'euros.

Tests de sensibilité

Il a été mené un test de sensibilité générale, portant sur les paramètres de calcul suivants :

- une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation impacte de - 2 % la valeur nette des écarts d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2010 ;
- une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini impacte de - 1 % la valeur nette des écarts d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2010 ;
- une baisse des hypothèses de marge annuelle de 0,5 point sur l'ensemble des périodes considérées impacte de - 2 % la valeur nette des écarts d'acquisition figurant au bilan au 31 décembre 2010.

En particulier, les UGT de la zone espagnole, ayant donné lieu à la constatation de perte de valeur au titre des exercices 2009 et 2010 présentent sur ces mêmes paramètres, les sensibilités suivantes sur la valeur nette des écarts d'acquisition correspondant figurant au bilan au 31 décembre 2010 :

- une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation conduirait à des dépréciations complémentaires sur les deux UGT Offre intégrée et Logiciels en Espagne de respectivement - 2,3 millions d'euros et - 0,4 millions d'euros ;
- une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini conduirait à des dépréciations complémentaires sur les deux UGT Offre intégrée et Logiciels en Espagne de respectivement - 1,0 million d'euros et - 0,3 million d'euros ;
- une baisse des hypothèses de marge annuelle de 0,5 point sur l'ensemble des périodes considérées conduirait à des dépréciations complémentaires sur les deux UGT Offre intégrée et Logiciels en Espagne de respectivement - 3,9 millions d'euros et - 0,4 million d'euros.

Par ailleurs, l'UGT Logiciels au Canada présente, sur ces mêmes paramètres, les sensibilités suivantes sur la valeur nette des écarts d'acquisition correspondant figurant au bilan au 31 décembre 2010 :

- une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation conduirait à une dépréciation de - 0,7 million d'euros ;
- une baisse de 0,5 point du taux de croissance à l'infini conduirait à une dépréciation de - 0,5 million d'euros ;
- une baisse des hypothèses de marge annuelle de 0,5 point sur l'ensemble des périodes considérées conduirait à une dépréciation de - 0,3 million d'euros.

Note 8 : Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	31.12.10 Valeurs nettes	31.12.09 Valeurs nettes	31.12.08 retraité Valeurs nettes
Logiciels acquis	8 618	7 056	1 562	1 620	2 533
Logiciels créés	6 829	2 633	4 196	4 660	5 592
Frais de développement	31 296	11 506	19 790	14 617	9 952
Relations clientèle	29 204	11 569	17 635	19 146	10 103
TOTAL	75 947	32 764	43 183	40 043	28 180

Les logiciels acquis correspondent aux licences d'exploitation des logiciels et progiciels informatiques acquises. Les logiciels créés correspondent aux frais afférents au projet ERP pour le Groupe (projet Theseus).

L'évolution des immobilisations incorporelles s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2008	49 703	21 523	28 180
Activité en cours de cession	(985)	(352)	(633)
Immobilisations acquises	815	0	815
Immobilisations générées en interne	5 446	0	5 446
Immobilisations cédées	(2 522)	(2 519)	(3)
Amortissements de la période	0	6 376	(6 376)
Reclassement	0	0	0
Entrées de périmètre	10 741	40	10 701
Écarts de change	2 353	440	1 913
31 décembre 2009	65 551	25 508	40 043
Immobilisations acquises	944	0	944
Immobilisations générées en interne	7 621	0	7 621
Immobilisations cédées	(604)	(431)	(173)
Amortissements de la période	0	8 307	(8 307)
Entrées de périmètre	729	0	729
Sortie de périmètre	(1 730)	(1 348)	(382)
Écarts de change	3 436	728	2 708
31 décembre 2010	75 947	32 764	43 183

Les immobilisations générées en interne comprennent les frais de développement activés dans le cadre de l'activité « Édition de progiciels » du Groupe (7 621 milliers d'euros en valeur brute au titre de l'exercice, 5 446 milliers d'euros au titre de 2009).

Les frais de développement des entités françaises du Groupe ne répondant pas aux critères définis par IAS 38 se sont élevés à 1 795 milliers d'euros au cours de l'exercice et figurent dans les charges opérationnelles de l'exercice.

Note 9 : Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	31.12.10 Valeurs nettes	31.12.09 Valeurs nettes	31.12.08 retraité Valeurs nettes
Constructions et terrains	683	481	202	223	243
Constructions acquises en crédit-bail	1 918	1 918	0	0	13
Installations techniques et matériel	6 493	4 730	1 763	2 498	2 281
Installations techniques et matériel acquis en crédit-bail	184	184	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	33 836	26 711	7 125	6 628	7 868
Autres immobilisations corporelles acquises en crédit-bail	1 395	645	750	613	847
TOTAL	44 509	34 669	9 840	9 962	11 252

L'évolution des immobilisations corporelles s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
31 décembre 2008	52 664	41 412	11 252
Activité en cours de cession	(3 881)	(3 523)	(358)
Immobilisations acquises	3 476	0	3 476
Immobilisations générées en interne	0	0	0
Immobilisations cédées	(6 695)	(6 429)	(266)
Amortissements de la période	0	4 765	(4 765)
Entrées de périmètre	706	224	482
Écarts de change et reclassement	1 194	1 053	141
31 décembre 2009	47 464	37 502	9 962
Immobilisations acquises	4 779	0	4 779
Immobilisations générées en interne	0	0	0
Immobilisations cédées	(8 555)	(7 003)	(1 552)
Amortissements de la période	0	3 463	(3 463)
Entrée de périmètre	66	38	28
Sortie de périmètre	(344)	(277)	(67)
Écarts de change et reclassement	1 099	946	153
31 décembre 2010	44 509	34 669	9 840

Le Groupe ne génère pas d'immobilisations corporelles en interne.

Note 10 : Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Dépréciations	31.12.10 Valeurs nettes	31.12.09 Valeurs nettes	31.12.08 retraité Valeurs nettes
Prêts construction/personnel	719	0	719	776	831
Dépôts, cautionnements et autres	3 313	153	3 160	1 699	2 415
Titres mis en équivalence	0	0	0	0	587
Titres de participation	125	0	125	128	134
TOTAL	4 157	153	4 004	2 603	3 967

Note 11 : Clients et comptes rattachés

Toutes les créances clients et comptes rattachés ont une échéance à moins d'un an.

(en milliers d'euros)	31.12.10	31.12.09	31.12.08 retraité
Créances clients	82 834	91 246	158 296
Créances cédées au factor	87 765	81 623	103 059
Provisions pour dépréciations	(3 786)	(4 834)	(8 093)
	166 813	168 035	253 262
Effets à recevoir	527	492	2 933
Factures à établir	48 572	41 757	56 784
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS NETS	215 912	210 284	312 979

Les créances clients nettes des provisions pour dépréciations se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.10	Créances non échues	Créances échues depuis moins de 6 mois	6 à 12 mois	plus de 12 mois
CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS* NETS	166 813	126 282	34 717	3 208	2 606

* Hors Effets à recevoir et Factures à établir

Les dépréciations des créances clients évoluent de la manière suivante au titre de l'exercice :

(en milliers d'euros)	31.12.10	31.12.09	31.12.08 retraité
Provisions pour dépréciations au 1 ^{er} janvier	4 834	8 093	7 845
Provision sur actifs destinés à la vente		(4 027)	
Nouvelles dépréciations	2 366	3 307	2 189
Reprises de dépréciations	(761)	(1 863)	(373)
Dépréciations utilisées (décomptabilisation de la créance)	(1 708)	(676)	(1 568)
Variations de périmètre	(945)	0	0
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS AU 31 DÉCEMBRE	3 786	4 834	8 093

Les dix principaux clients de GFI Informatique représentent moins d'un tiers du chiffre d'affaires consolidé 2010. Aucun de ces dix principaux clients ne représente à lui seul plus de 10 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Note 12 : Autres créances

(en milliers d'euros)	31.12.10	31.12.09 retraité	31.12.08 retraité
Créances fiscales	21 683	21 126	21 449
Autres créances	7 653	5 976	12 307
Avances et acomptes versés sur commandes	1 909	490	982
Créances sur cession d'immobilisation	2 094	0	0
Valeur brute	33 339	27 592	34 738
Provisions pour dépréciation	0	(196)	(557)
VALEUR NETTE	33 339	27 396	34 181

Le poste « Autres créances » est constitué principalement des créances sur les organismes sociaux.

Les créances sur cessions d'immobilisations concernent les cessions des activités Santé-Clinique au Canada et Conseil et expertise en Monétique en France, intervenues au cours de l'exercice (cf. partie « Périmètre de consolidation »).

Pour mémoire, au 31 décembre 2008, ce poste comprenait la créance relative au litige Engineering pour un montant de 5 348 milliers d'euros.

Note 13 : Capitaux propres

L'état des variations des capitaux propres est présenté dans la première partie des états financiers consolidés.

Évolution du capital social

Le capital est composé au 31 décembre 2010 de 54 293 742 actions de 2 euros de valeur nominale et s'élève ainsi à 108 587 484 euros.

Au 31 décembre 2010, le nombre total d'actions dont l'émission a été autorisée par l'Assemblée des actionnaires et pour lesquelles l'autorisation n'a pas été utilisée est de 22 029 374 actions.

Opération sur les titres auto-détenus

La rubrique « Titres de l'entreprise consolidante » représentait 378 099 titres au 31 décembre 2009, valorisés à 1 242 milliers d'euros. Au cours de l'exercice, l'acquisition de 963 482 titres d'autocontrôle au prix moyen de 2,87 euros par titre ainsi que la cession de 1 025 922 titres d'autocontrôle ont porté ce nombre de titres à 315 659 au 31 décembre 2010. Ces titres représentent 0,6 % du nombre total d'actions en circulation au 31 décembre 2010.

Dividendes

L'Assemblée générale ordinaire du 19 mai 2010 n'a pas voté de versement de dividendes en 2010 dans le cadre de l'affectation des résultats 2009.

Le dividende versé au titre de l'exercice précédent s'élevait à 0,22 centime d'euro par action, soit un montant total de 11862 milliers d'euros.

Affectation du résultat social de l'exercice 2010

Le projet d'affectation du résultat social soumis à l'Assemblée générale du 19 mai 2011 propose d'affecter le résultat social, s'élevant à 9 406 milliers euros, au compte de report à nouveau pour un montant de 8 936 milliers d'euros et le solde en réserve légale pour 470 milliers d'euros.

Rappel sur les capitaux propres 2008 retraités

Conformément à la norme IAS 8 relative aux méthodes comptables, aux changements d'estimation comptables et erreurs, les corrections effectuées en 2009 sur les comptes 2006 à 2008 ont été traitées de manière rétrospective.

Les capitaux propres retraités au 1^{er} janvier 2009 s'élèvent à 224 744 milliers d'euros. L'impact des éléments retraités selon le principe de la norme IAS 8 est rappelé ci-dessous.

	31.12.08 historique	correction d'erreur	31.12.08 retraité
Capital	108 588	0	108 588
Primes	86 178	0	86 178
Réserves consolidées	26 616	(6 189)	20 427
Résultat consolidé de la période	14 327	(299)	14 028
Autres	(4 403)	0	(4 403)
Réserves de conversion	(2 463)	0	(2 463)
Capitaux propres, part du Groupe	228 843	(6 488)	222 355
Capitaux propres ne donnant pas le contrôle	2 389	0	2 389
CAPITAUX PROPRES	231 232	(6 488)	224 744

► Note 14 : Endettement

Endettement, part à long terme

(en milliers d'euros)	31.12.10	31.12.09	31.12.08 retraité	2012	Échéances		
					2013	2014	2015
Emprunts auprès des établissements de crédit	46 297	67 111	67 382	20 394	12 995	12 894	14
Dettes de crédit-bail, part à long terme	845	358	482	402	338	105	0
TOTAL	47 142	67 469	67 864	20 796	13 333	12 999	14

Endettement, part à court terme

(en milliers d'euros)	31.12.10	31.12.09	31.12.08 retraité
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à court terme	25 339	17 301	19 690
Dettes de crédit-bail, part à court terme	437	260	342
Concours bancaires courants	19 347	23 175	17 029
Tirages sur créances affacturées	24 905	2 463	9 387
Intérêts courus non échus sur emprunts et dettes financières diverses	222	100	145
TOTAL	70 250	43 299	46 593

Les emprunts auprès des établissements de crédit ainsi que les dettes de crédit-bail sont souscrits à taux fixes ou à taux variables, selon la répartition suivante :

Répartition taux fixe et taux variable (en milliers d'euros)	31.12.10	31.12.09	31.12.08 retraité
Taux variable	24 582	16 621	18 257
Taux fixe	1 194	940	1 775
TOTAL	25 776	17 561	20 032

Couverture

Les emprunts auprès des établissements de crédit disposent de couvertures en taux d'intérêt, dont les caractéristiques sont présentées dans la NOTE 18 : « Passifs financiers courants ».

Tableau de variation de l'endettement net

(en milliers d'euros)	2010
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÈRE PAR L'ACTIVITÉ	17 236
- Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement (hors périmètre)	(13 847)
- Intérêts financiers versés et coût des swap	(5 511)
FLUX NET DE TRÉSORERIE DISPONIBLE	(2 122)
+/- Incidences des variations de périmètre	11 246
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital	0
+/- Rachats et reventes d'actions propres	235
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	0
+/- Incidence des variations de cours des devises	(1 261)
VARIATION DE DETTE NETTE HORS ACTIVITÉS ABANDONNÉES	8 098
Dettes nettes à l'ouverture	(95 101)
Variation de la dette nette	8 098
Dettes nettes à la clôture	(87 003)

Note 15 : Provisions non courantes

Les provisions non courantes concernent les indemnités de départ en retraite en France ainsi que la provision liée à la vérification fiscale de GFI Informatique.

(en milliers d'euros)	31.12.09	Passifs destinés à la vente	Périmètre	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts actuariels	Reclassement	31.12.10
Indemnités de départ à la retraite	8 777	0	(357)	1 400	(331)	151	0	9 640
Litige fiscal	0			340			9 752	10 092
TOTAL	8 777	0	(357)	1 740	(331)	151	9 752	19 732

(en milliers d'euros)	31.12.08 retraité	Passifs destinés à la vente	Périmètre	Augmentations	Diminutions	Variation des écarts actuariels	Reclassement	31.12.09
Indemnités de départ à la retraite	7 738	0		1 317	(1 036)	758		8 777
Italie	7 861	(7 861)						0
TOTAL	15 599	(7 861)	0	1 317	(1 036)	758	0	8 777

Indemnités de départ en retraite

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à la norme IAS 19.

Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas. Le taux moyen de charges sociales appliqué est de 44 %. Le calcul des engagements tient compte d'un coefficient de présentéisme basé sur le turnover par classe d'âge et des tables de mortalité INSEE 2004-2006 par sexe. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 4,70 %.

Le montant total de l'engagement actualisé du Groupe en matière de retraite en France se décompose de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	
Provision pour indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2008	7 738
Entrées de périmètre	0
Coûts des services rendus au cours de la période	790
Coût financier	481
Effet de toute réduction ou liquidation	(1 036)
Coûts des services passés pris en charge de la période	46
Variations des écarts actuariels	758
Provision pour indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2009	8 777
Sorties de périmètre	(357)
Coûts des services rendus au cours de la période	878
Coût financier	476
Effet de toute réduction ou liquidation	(331)
Coûts des services passés pris en charge de la période	46
Variations des écarts actuariels	151
PROVISION POUR INDEMNITÉS DE DÉPART EN RETRAITE AU 31 DÉCEMBRE 2010	9 640

La modification de la Convention Collective Nationale du SYNTEC en 2004 a généré un coût total des services passés de 1 219 milliers d'euros. Le solde du coût des services passés non comptabilisé en résultat au 31 décembre 2010 s'élève à 920 milliers d'euros.

L'évolution de l'engagement de retraite du Groupe se détaille de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31.12.10	31.12.09	31.12.08 retraité
- Provision pour indemnités de départ en retraite	9 640	8 777	7 738
- Coût net des services passés	920	966	1 011
ENGAGEMENT TOTAL DU GROUPE EN MATIÈRE DE RETRAITE	10 560	9 743	8 749

Risques fiscaux

Les redressements notifiés en 2007 et 2008 concernent la remise en cause de l'exonération de TVA sur certaines livraisons intracommunautaires, et portent sur une somme globale de 8,5 millions d'euros, auquel il convient d'ajouter les intérêts de retard pour 1,3 million d'euros, ainsi que les majorations de 40 % pour manquements délibérés soit 3,4 millions d'euros, soit un total, intérêts et majorations compris de 13,2 millions d'euros.

GFI Informatique a contesté vigoureusement les propositions de rectification et a fait les différents recours hiérarchiques durant toute l'année 2009. L'administration a confirmé sa position et émis un avis de mise en recouvrement en février 2010, rendant nécessaire pour GFI Informatique le provisionnement des redressements (hors pénalités), soit un montant de 9 752 milliers d'euros qui a été comptabilisé en « Autres charges et produits opérationnels » dans les comptes de l'exercice 2009.

GFI Informatique considère toujours que ces redressements ne sont pas justifiés, ni en droit, ni en fait et a engagé la défense de sa position devant les juridictions compétentes.

Ce redressement constitue le principal élément provisionné au titre des risques fiscaux.

GFI Informatique a demandé à bénéficier du sursis en paiement prévu par le Code Général des Impôts. Dans ce contexte, la provision correspondante a été reclassée du poste « Provision courante » au poste « Provision non courante », au cours de l'exercice. Les intérêts de retard à compter de la mise en recouvrement ont été provisionnés pour un montant de 340 milliers d'euros au titre de 2010.

Note 16 : Autres passifs financiers non courants et courants

Les autres passifs financiers non courants et courants regroupent les dettes liées aux acquisitions de titres consolidés.

Ils comprennent, au 31 décembre 2010, les compléments de prix calculés à la clôture. Les compléments de prix portent sur les performances des sociétés.

(en milliers d'euros)	31.12.10	31.12.09	31.12.08 retraité	Échéances			
				2011	2012	2013	+ de 5 ans
Autres passifs financiers non courants	475	906	1 652	na	100	0	375
Autres passifs financiers courants	7 078	7 921	9 306	7 078	na	na	
	7 553	8 827	10 958	7 078	100	0	375

Note 17 : Provisions courantes

(en milliers d'euros)	31.12.09	Passifs destinés à la vente	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	31.12.10
Prud'hommes	1 598		0	970	(1 291)	185	1 462
Réorganisations et restructurations engagées	557		(1)	104	(359)	(185)	116
Litiges	2 585		0	186	(2 276)		495
Risques fiscaux et sociaux	10 564		(1)	7	(434)	(9 752)	384
Autres	960		4	3 480	(790)		3 654
TOTAL	16 264		2	4 747	(5 150)	(9 752)	6 111

(en milliers d'euros)	31.12.08 retraité	Passifs destinés à la vente	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	Autres	31.12.09
Prud'hommes	1 238			967	(614)	7	1 598
Réorganisations et restructurations engagées	1 905	(1 197)		631	(775)	(7)	557
Litiges	3 271			555	(1 241)	0	2 585
Risques fiscaux et sociaux	1 228			9 774	(434)	(4)	10 564
Autres	140			863	(47)	4	960
TOTAL	7 782	(1 197)	0	12 790	(3 111)	0	16 264

Provisions prud'hommes, réorganisations et restructurations engagées

Les dotations et reprises pour risques prud'homaux et réorganisation concernent pour l'essentiel la France.

Litiges

Le principal élément provisionné au titre des litiges fin 2009 concernait un litige commercial avec un client à la suite d'une procédure judiciaire initiée depuis plusieurs années. Ce litige était provisionné à hauteur de 1,7 million d'euros et s'est débouché en 2010 par le paiement d'une indemnité de 1,2 million d'euros.

Risques fiscaux et sociaux

Cf. « note 15 : Provisions non courantes ».

Les augmentations et diminutions se ventilent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	Augmentations				Diminutions				dont sans objet
	Opérationnelle courante	Opérationnelle non courante	Financière	Total	Opérationnelle courante	Opérationnelle non courante	Financière	Total	
Prud'hommes	0	970	0	970	0	(1 291)	0	(1 291)	(114)
Réorganisations et restructurations engagées	0	104	0	104	0	(359)	0	(359)	(9)
Litiges	0	186	0	186	0	(2 276)	0	(2 276)	(970)
Risques fiscaux et sociaux	7	0	0	7	(333)	(101)	0	(434)	(426)
Autres	71	3 377	32	3 480	(790)	0	0	(790)	(108)
TOTAL	78	4 637	32	4 747	(1 123)	(4 027)	0	(5 150)	(1 627)

Les diminutions sans objet concernent principalement des éléments non récurrents du résultat opérationnel.

Note 18 : Passifs financiers courants

Les passifs financiers courants correspondent aux instruments de couverture, comptabilisés à leur juste valeur. Certaines couvertures de taux sont signées pour un montant constant jusqu'à l'échéance, d'autres se réduisent progressivement jusqu'à l'échéance. Les valorisations de ces instruments de couvertures sont réalisées selon le niveau II de la norme IFRS 7 amendée, soit sur la base de données observables autres qu'un prix coté sur un marché actif. Au 31 décembre 2010, la répartition par maturité est la suivante :

Nature	Date d'émission ou restructuration	Échéance	Contrepartie	(en milliers d'euros)				Juste valeur
				Couverture au 31.12.10	2011	Échéances 2012	2013	
Swap taux fixe	17/03/06	06/03/11	BNP Paribas	325	325	0		(1)
Swap taux structuré	17/09/07	15/12/11	Calyon	1 912	1 912	0		(55)
Swap taux fixe désactivant	15/06/07	15/12/11	Calyon	956	956	0		0
Swap taux structuré	15/06/07	15/12/11	BNP Paribas	956	956	0		(31)
Collar	15/06/07	15/12/11	HSBC	956	956	0		(20)
Swap taux fixe	15/02/07	15/12/11	BNP Paribas	892	892	0		(19)
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	BNP Paribas	2 000	1 000	1 000		(75)
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	SG	2 000	1 000	1 000		(61)
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	Calyon	2 000	1 000	1 000		(75)
Swap taux fixe	10/10/07	15/12/12	HSBC	2 000	1 000	1 000		(74)
Swap taux fixe	18/07/08	15/12/12	BNP Paribas	3 000	1 200	1 800		(148)
Swap taux fixe	18/07/08	15/12/12	HSBC	1 500	600	900		(73)
Swap taux fixe	02/10/08	15/12/11	SG	2 597	2 597	0		(74)
Swap taux fixe	02/10/08	15/12/11	Calyon	2 597	2 597	0		(59)
Cap	15/11/10	15/02/13	BNP Paribas	26 000	6 000	7 000	13 000	46
				49 691	22 991	13 700	13 000	(719)

Note 19 : Dettes fiscales et sociales

(en milliers d'euros)	31.12.10	31.12.09	31.12.08 retraité
Personnel	37 305	35 582	40 689
TVA	45 038	44 313	56 418
Organismes sociaux	43 876	43 293	45 585
Impôts sur les sociétés	4 545	5 466	6 314
Taxes diverses	1 216	1 800	3 801
TOTAL	131 980	130 454	152 807

Les dettes fiscales et sociales ont une échéance inférieure à un an.

Note 20 : Autres passifs courants

(en milliers d'euros)	31.12.10	31.12.09	31.12.08 retraité
Dettes sur immobilisations	426	1 032	509
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	8 419	8 488	8 215
Autres	2 205	927	7 383
TOTAL	11 050	10 447	16 107

Les autres passifs courants ont une échéance inférieure à un an.

À titre de rappel, au 31 décembre 2008, ce poste comprenait la dette relative au litige Engineering pour un montant net de 5 699 milliers d'euros.

6.7. Informations sectorielles

Note 21 : Informations sectorielles

Compte de résultat sectoriel

(en milliers d'euros)	2010	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Chiffre d'affaires net	657 910	472 797	65 569	29 419	17 015	1 087	67 252	4 771		
Amortissements des actifs sectoriels	(8 309)	(5 104)	(876)	(780)	(94)	(4)	(1 340)	(111)		
MARGE OPÉRATIONNELLE	40 220	25 709	2 345	627	583	(478)	10 934	500		
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	(4 008)	(1 526)					(2 482)	0		
Autres produits et charges opérationnels non courants	(5 803)	(8 694)	(2 515)	(224)	(151)	0	5 781	0		
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	30 409	15 489	(170)	403	432	(478)	14 233	500		
Coût de l'endettement financier net	(4 116)	(2 433)	(443)	(17)	(148)	(81)	(994)	0		
Autres produits et charges financiers	(1 539)	(1 403)	4	3	2	(5)	(130)	(10)		
Impôts sur les résultats	(7 029)	(3 256)	35	(260)	(111)	(59)	(3 223)	(155)		
Résultat des activités abandonnées	(1 560)	0	0	0	0	0	0	0	(992)	(568)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	16 165	8 397	(574)	129	175	(623)	9 886	335	(992)	(568)
dont part du Groupe	11 951	8 382	(574)	129	175	(623)	5 687	335	(992)	(568)
dont part des minoritaires	4 214	15	0	0	0	0	4 199	0	0	0

(en milliers d'euros)	2009 retraité ⁽¹⁾	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Chiffre d'affaires net	663 604	486 110	70 782	31 895	16 807	1 365	52 195	4 450		
Amortissements des actifs sectoriels	(7 032)	(4 464)	(936)	(675)	(105)	0	(741)	(111)		
MARGE OPÉRATIONNELLE	32 928	20 634	2 755	209	515	5	8 017	793		
Dotations aux amortissements des actifs corporels affectés	(3 258)	(1 525)					(1 733)			
Autres produits et charges opérationnels non courants	(29 276)	(21 957)	(7 344)	(300)	(459)	0	806	(22)		
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	394	(2 848)	(4 589)	(91)	56	5	7 090	771		
Coût de l'endettement financier net	(2 790)	(1 076)	(426)	(45)	(162)	(231)	(838)	(12)		
Autres produits et charges financiers	(2 376)	(2 262)	3	8	23	33	(189)	8		
Impôts sur les résultats	(529)	2 497	(131)	(641)	(274)	(95)	(1 728)	(157)		
Résultat des activités abandonnées	(51 278)	0	0	0	0	0	0	0	(42 008)	(9 270)
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	(56 579)	(3 689)	(5 143)	(769)	(357)	(288)	4 335	610	(42 008)	(9 270)
dont part du Groupe	(57 778)	(3 694)	(5 143)	(769)	(357)	(288)	3 141	610	(42 008)	(9 270)
dont part des minoritaires	1 199	5	0	0	0	0	1 194	0	0	0

(en milliers d'euros)	2008 retraité ⁽²⁾	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Chiffre d'affaires net	681 966	514 414	76 532	30 434	18 482	1 669	36 319	4 116		
Amortissements des actifs sectoriels	(7 109)	(4 335)	(1 437)	(685)	(103)	0	(474)	(75)		
MARGE OPÉRATIONNELLE	46 347	33 736	5 038	1 700	613	(14)	4 966	308		
Dotations aux amortissements des actifs corporels affectés	(2 132)	(1 480)	0				(652)			
Autres produits et charges opérationnels non courants	(5 951)	(5 676)	(895)	0	(224)	(23)	871	(4)		
RESULTAT OPÉRATIONNEL	38 264	26 580	4 143	1 700	389	(37)	5 185	304		
Coût de l'endettement financier net	(5 038)	(2 312)	(1 073)	48	(256)	(723)	(703)	(19)		
Autres produits et charges financiers	(281)	(524)	(49)	20	17	6	253	(4)		
Impôts sur les résultats	(10 001)	(6 071)	(1 254)	(553)	(352)	(404)	(1 247)	(120)		
Résultat des activités abandonnées	(8 537)	0	0	0	0	0	0	0	(8 563)	26
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	14 407	17 673	1 767	1 215	(202)	(1 158)	3 488	161	(8 563)	26
dont part du Groupe	14 028	17 713	1 767	1 215	(202)	(1 158)	3 069	161	(8 563)	26
dont part des minoritaires	379	(40)	0	0	0	0	419	0	0	0

Les produits et les charges sectoriels sont déterminés avant élimination des soldes et des transactions intra-Groupe, sauf si ces soldes et ces transactions intra-Groupe se situent à l'intérieur d'un même secteur.

(1) Présentation de l'indicateur 'Marge opérationnelle'

(2) Application des normes IFRS 5 et IAS 8 -tableau de passage présenté en Note 28- ainsi que présentation de l'indicateur "Marge opérationnelle"

État de la situation financière consolidée sectorielle

La ventilation des principaux actifs sectoriels se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.10	Intra- Groupe	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Écarts d'acquisition	210 003	0	126 626	25 759	9 447	5 139	2 583	39 935	514	0	0
Autres immobilisations incorporelles	43 183	0	19 681	1 223	0	20	0	22 241	18	0	0
Immobilisations corporelles	9 840	0	4 954	1 126	1 848	154	1	1 455	302	0	0
Clients et comptes rattachés	215 912	(2 326)	155 491	34 862	9 627	4 437	384	9 253	4 184	0	0

(en milliers d'euros)	31.12.09	Intra- Groupe	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Écarts d'acquisition	209 940	0	127 675	26 759	9 447	5 039	2 248	38 265	507	0	0
Autres immobilisations incorporelles	40 043	0	18 993	1 300	0	16	2	19 709	23	0	0
Immobilisations corporelles	9 962	0	5 175	1 430	1 441	125	5	1 419	367	0	0
Clients et comptes rattachés	210 284	(1 506)	147 193	33 742	14 187	4 127	376	8 773	3 392	0	0

(en milliers d'euros)	31.12.08	Intra- Groupe	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Écarts d'acquisition	238 390	0	127 592	33 241	9 447	5 039	2 247	28 565	510	20 161	11 588
Autres immobilisations incorporelles	28 180	0	19 843	1 301	0	21	0	6 357	25	625	8
Immobilisations corporelles	11 252	0	6 010	1 804	1 691	147	5	927	310	175	183
Clients et comptes rattachés	312 979	(2 255)	185 412	43 647	12 553	4 972	333	8 244	3 661	53 299	3 113

Au 31 décembre 2010, la ventilation du besoin en fonds de roulement et de l'endettement net se présente de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.10	Intra- Groupe	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Besoin en Fonds de Roulement	29 478		9 640	19 441	3 184	(502)	152	(4 349)	1 912		
Dette nette	87 003		49 487	18 369	(3 044)	519	(1 767)	23 658	(219)		

(en milliers d'euros)	31.12.09	Intra- Groupe	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Besoin en Fonds de Roulement	23 622		483	19 836	5 087	(90)	123	(3 430)	1 613		
Dette nette	95 101		44 342	17 786	(1 403)	1 008	(1 514)	34 965	(83)		

(en milliers d'euros)	31.12.08	Intra- Groupe	France	Espagne	Portugal	Benelux	Suisse	Canada	Maroc	Italie	Allemagne
Besoin en Fonds de Roulement	72 587		22 222	22 769	6 436	(823)	(306)	498	1 264	19 823	704
Dette nette	92 251		21 728	20 514	(5 923)	(273)	8 276	22 327	110	4 971	20 521

Le besoin en fonds de roulement comporte tous les postes d'actifs courants, hors trésorerie et équivalents de trésorerie et hors créances sur cessions d'immobilisations, diminués des postes fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres passifs courants hors fournisseurs d'immobilisations et produits constatés d'avance.

6.8. Informations complémentaires

► Note 22 : Instruments financiers

Instruments financiers inscrits au bilan

(en milliers d'euros)	31.12.10	Ventilation par catégorie d'instruments				
		Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Dettes en coût amorti
Actifs financiers non courants hors titres mis en équivalence	4 004				4 004	
Autres actifs financiers non courants	0			0		
Clients et comptes rattachés	215 912				215 912	
Autres créances	11 656				11 656	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 389	30 389				
ACTIFS	261 961	30 389		0	231 572	0
Endettement, part à long terme	46 297					46 297
Autres passifs financiers non courants	475					475
Endettement, part à court terme	69 813					69 813
Passifs financiers courants	719	87	632			
Autres passifs financiers courants	7 078					7 078
Fournisseurs	46 822					46 822
Autres passifs courants	11 050					11 050
PASSIFS	182 254	87	632	0	0	181 535

(en milliers d'euros)	31.12.09	Ventilation par catégorie d'instruments				
		Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Dettes en coût amorti
Actifs financiers non courants hors titres mis en équivalence	2 603				2 603	
Autres actifs financiers non courants	0			0		
Clients et comptes rattachés	210 284				210 284	
Autres créances	6 270				6 270	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 668	15 668				
ACTIFS	234 825	15 668		0	219 157	0
Endettement, part à long terme	67 111					67 111
Autres passifs financiers non courants	906			0		906
Endettement, part à court terme	43 039					43 039
Passifs financiers courants	2 144	698	1 446			
Autres passifs financiers courants	7 921					7 921
Fournisseurs	49 904					49 904
Autres passifs courants	10 447					10 447
PASSIFS	181 472	698	1 446	0	0	179 328

(en milliers d'euros)	31.12.08 retraité	Ventilation par catégorie d'instruments				
		Actifs évalués à leur juste valeur par résultat	Instruments de couverture de flux de trésorerie futurs	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Prêts et créances	Dettes en coût amorti
Actifs financiers non courants hors titres mis en équivalence	3 380				3 380	
Autres actifs financiers non courants	0			0		
Clients et comptes rattachés	312 979				312 979	
Autres créances	12 732				12 732	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 206	22 206				
ACTIFS	351 297	22 206		0	329 091	0
Endettement, part à long terme	67 382					67 382
Autres passifs financiers non courants	1 652			0		1 652
Endettement, part à court terme	46 251					46 251
Passifs financiers courants	3 295	1 742	1 553			
Autres passifs financiers courants	9 306					9 306
Fournisseurs	80 738					80 738
Autres passifs courants	16 107					16 107
PASSIFS	224 731	1 742	1 553	0	0	221 436

Effet en résultat des instruments financiers

(en milliers d'euros)	2010	Effet en résultat des instruments financiers			
		Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur
Actifs et Dettes en juste valeur par résultat	(1 042)	(1 653)	611	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(2 063)	(583)	125	0	(1 605)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(3 533)	(3 348)	0	(185)	0
	(6 638)	(5 584)	736	(185)	(1 605)

(en milliers d'euros)	2009	Effet en résultat des instruments financiers			
		Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur
Actifs et Dettes en juste valeur par résultat	(1 138)	(2 180)	1 042	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(1 661)	(217)	0	0	(1 444)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(2 573)	(2 485)	0	(88)	0
	(5 372)	(4 882)	1 042	(88)	(1 444)

(en milliers d'euros)	2008 retraité	Effet en résultat des instruments financiers			
		Intérêts	Fair value	Coût amorti	Pertes de valeur
Actifs et Dettes en juste valeur par résultat	(148)	(667)	519	0	0
Actifs disponibles à la vente	0	0	0	0	0
Prêts et créances	(2 391)	(613)	38	0	(1 816)
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	0	0	0	0	0
Dettes en coût amorti	(5 972)	(5 887)	0	(85)	0
	(8 511)	(7 167)	557	(85)	(1 816)

Maturité

Le tableau suivant présente le profil de maturité des passifs financiers du Groupe au 31 décembre 2010, sur la base des paiements contractuels non actualisés.

(en milliers d'euros)		31.12.10	2011	2012	2013	2014	2015 et plus
Emprunts, part à long terme *	note 14	47 020		21 117	12 995	12 894	14
Intérêts		2 437		1 367	749	320	1
Autres passifs financiers non courants	note 16	475		100	0	375	0
Passifs financiers non courants		49 932		22 584	13 744	13 589	15
Endettement, part à court terme *	note 14	69 813	69 813				
Intérêts		2 251	2 251				
Passifs financiers courants	note 18	719	719				
Autres passifs financiers courants	note 16	7 078	7 078				
Fournisseurs		46 822	46 822				
Autres passifs courants	note 20	11 050	11 050				
Passifs financiers courants		137 733	137 733				

* capital restant dû présenté en valeur nominale

La part court terme des emprunts bancaires au 31 décembre 2010 présente la maturité suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.10	moins de 3 mois	entre 3 et 6 mois	entre 6 et 9 mois	plus de 9 mois
Emprunts, part à court terme *	25 339	4 232	7 381	6 471	7 255

* capital restant dû présenté en valeur nominale

L'ensemble des autres passifs financiers courants du Groupe ont des échéances inférieures à trois mois.

Note 23 : Risques divers

Néant.

Note 24 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du Groupe sont ceux consentis ou reçus par GFI Informatique et ses filiales. Ils sont présentés ci-après.

Engagements hors bilan liés aux opérations de périmètre

- Dans le cadre de ses cessions, le Groupe a accordé les garanties de passif suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>		31.12.10
échéances	Garanties de passif accordées dans le cadre des cessions suivantes :	plafond
30/09/11	GFI Informatik Management Holding et GFI Informatik Deutschland AG&CO	800
20/10/13	Activité Santé Clinique	10 303
20/03/12	GFI Monetic	750**

** hors suivi des litiges gérés par GFI Informatique

Le FTQ (Fonds de Solidarité des Travailleurs Québécois) bénéficie de garanties de passif au titre de ses souscriptions de capital dans la filiale canadienne du Groupe, Groupe GFI Solutions en 2008 et 2009.

- Dans le cadre des cessions en 2010 des filiales italiennes :

Après la cession des filiales italiennes, la société GFI Informatique demeure garante des cautions bancaires fournies dans le cadre des contrats commerciaux de ces filiales pour un montant initial maximum de 5,4 millions d'euros. Les cautions s'éteindront après exécution des contrats sous-jacents au plus tard en 2012 et après remise des mainlevées. Au 31 décembre 2010, le montant résiduel concerné s'élève à 3,3 millions d'euros.

Par ailleurs, dans le cadre de la cession de l'Italie et préalablement à cette dernière, certaines créances italiennes sur les clients ont été cédées à une société d'affacturage pour un montant de 5 millions d'euros. GFI Informatique était caution du solde restant dû de ces créances jusqu'au 15 octobre 2010, cette caution a été étendue jusqu'au 28 février 2011. Fin décembre 2010, le montant concerné ne s'élève plus qu'à 250 milliers d'euros.

- Dans le cadre de la cession en 2010 de la filiale Monetic :

Le paiement du solde dû au titre de la cession de la filiale Monetic est garanti par une caution bancaire, à compter du 21 mars 2012 jusqu'au 30 avril 2012, dans la limite de 1 300 milliers d'euros.

- Dans le cadre de ses acquisitions, le Groupe a reçu les garanties de passif suivantes :

<i>(en milliers d'euros)</i>		31.12.10
échéances	Garanties de passif reçues dans le cadre des acquisitions suivantes :	plafond
31/12/12	Groupe BTD <i>* dont 1,5 million d'euros couverts par une garantie bancaire</i>	6 000*
30/01/11	Groupe ACCOVIA	14 528
31/07/11	GFI Solutions d'affaires	5 087
31/12/11	Fonds de commerce Altus (par GFI Solutions d'affaires)	345
01/11/13	Activemédia Développement	924
31/03/12 ⁽¹⁾	A2PC	70

(1) Passif fiscal ou social : expiration de la période légale de prescription

Engagements hors bilan liés aux opérations de financement de la société

Nantissements, garanties et hypothèques donnés

Le Groupe a accordé, dans le cadre de son financement auprès des établissements bancaires, les nantissements et hypothèques suivantes.

Bénéficiaire	Objet
Etablissements bancaires du Club deal	titres BTD Consulting et GFI Canada détenus par GFI Info
Royal bank of Canada	Actifs GFI Conseils et GFI Solutions d'Affaires
Bank of Montréal	Actifs Fortsum

Il est également prévu de donner en nantissement les titres d'une des filiales du Groupe dans le cadre de la demande en sursis de paiement du redressement fiscal (cf. note 15 : « Provisions non courantes »).

Autres engagements donnés dans le cadre des opérations de financement

Limitations contractuelles à la politique de distribution de dividendes

Dans le cadre de son principal emprunt bancaire en France, le Groupe s'est engagé à adopter une politique de distribution de dividendes cohérente avec les contraintes de remboursement de la dette et du paiement des intérêts liés. Notamment, ces distributions sont limitées :

- à 60 % de la quote-part de l'excess cash-flow excédant 2 millions d'euros, dès lors que le niveau du ratio financier « Dettes financières nettes/EBE retraité » est supérieur à 1,65 et inférieur à 2 ;
- ou à 40 % de la quote-part d'excess cash-flow excédant 2 millions d'euros, dès lors que le niveau du ratio financier « Dettes financières nettes/EBE retraité » est supérieur ou égal à 2.

Remboursements complémentaires contractuels

Les modalités de remboursement du principal emprunt bancaire en France prévoient, en fonction du niveau des flux de trésorerie générés par l'activité du Groupe, en cas de cession d'actifs immobilisés dans certaines conditions et en cas de paiement reçus au titre de garanties, des remboursements complémentaires.

Au Canada, les modalités de remboursement des emprunts prévoient, en fonction du niveau des flux de trésorerie générés par l'activité et en cas de cession d'actifs immobilisés dans certaines conditions, des remboursements complémentaires. Dans le cas de la cession des actifs Santé-clinique, un waiver a été obtenu par GFI Conseils.

Covenants

Les contrats d'emprunts bancaires incluent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors des clôtures annuelles et semestrielles (en France) ou trimestrielles (au Canada). Ces engagements sont présentés dans la note 27 : « Objectifs et politique de gestion des risques financiers ».

Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles

(en milliers d'euros)	31.12.10	31.12.09	31.12.08
Garantie de paiement de loyers	201	350	461
Garantie de facilités de caisse accordées au bénéfice des filiales	1 753	1 822	2 020
Garantie sur contrats clients	6 415	5 534	15 575
Garantie sur contrats fournisseurs	287	285	2 506
TOTAL	8 656	7 991	20 562

Les engagements au titre des contrats de locations immobilières non résiliables sont les suivants :

(en milliers d'euros)	31.12.10	échéances		
		- de 1 an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Contrats de location simple	50 367	8 214	21 011	21 142

Le contrat de bail du nouveau siège social a été conclu pour une durée ferme de 9 ans. Le montant des loyers dus au titre de ce contrat, présenté dans le tableau ci-dessus, s'élève à 27,4 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Les engagements du Groupe au titre des indemnités de retraite (coût des services passés non amortis) sont présentés en note 15 : « Provisions non courantes ».

À la connaissance du Groupe GFI Informatique, la présentation n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

► Note 25 : Événements postérieurs

À compter du 15 février 2011, GFI Informatique a repris les actifs et le fonds de commerce de la Société ARES SA en France, constitués pour l'essentiel des activités de services applicatifs et aux infrastructures à Paris, Orléans, Pau, Lyon, Bordeaux, Lille, Montpellier, ainsi que des titres de la société ARES Luxembourg.

L'ensemble des activités comprend un effectif de 404 personnes en France et 29 au Luxembourg. Ces effectifs sont quasiment tous facturables, GFI Informatique n'ayant pas souhaité reprendre le personnel administratif. Les collaborateurs seront intégrés au sein de GFI Informatique dans les activités Application Services et Infrastructure Services. Le portefeuille clients comprend

notamment : l'APHP, le Ministère de la Défense, la DGAC, Total, Bayer, Aramice, la BEI au Luxembourg. Le secteur public, très important en volume, est complémentaire par rapport à celui de GFI Informatique. Le secteur des retraites, où GFI Informatique est absent aujourd'hui, est également très bien représenté chez ARES et représente un potentiel important. Enfin, la branche Infrastructures consolidera les activités à forte valeur ajoutée de Pau et du Luxembourg.

En 2010, les activités récurrentes représentent approximativement 40 % d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 32 millions d'euros. Les activités reprises sont profitables. Le prix payé s'élève à 2,9 millions d'euros.

► Note 26 : Informations relatives aux parties liées

Transactions conclues avec l'actionnaire de référence

Néant

Rémunérations des membres des organes d'administration et de direction

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'année 2010 et de l'année 2009 aux membres des organes d'administration et de direction, de la part de GFI Informatique et des sociétés contrôlées, se présente comme suit :

(en euros)	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale	Engagement d'indemnité de départ en retraite
2010	493 313	202 500	2 082	72 582	770 477	0
2009	634 313	593 000	9 237	60 000	1 296 550	0

La partie variable des rémunérations des mandataires sociaux est calculée, d'une part, en fonction de l'évolution de la rentabilité opérationnelle et des capitaux engagés par rapport au budget et, d'autre part, en fonction d'objectifs spécifiques aux responsabilités des dirigeants.

Le Groupe GFI Informatique considère que seuls les mandataires sociaux ont l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités, directement ou indirectement (IAS 24.9).

Le 18 décembre 2007, la société a conclu avec Messieurs Vincent Rouaix et Michel Beilin, une convention de non-concurrence. À titre d'indemnisation de l'engagement de non-concurrence souscrit par Messieurs Vincent Rouaix et Michel Beilin, ladite convention prévoit le versement respectivement à ces derniers d'une somme forfaitaire de 600 000 euros et de 480 000 euros le jour de la cessation de leur mandat.

Il n'existe pas d'engagement post-mandats concernant les mandataires sociaux au 31 décembre 2010.

Le nombre de droits à actions gratuites attribué au cours des périodes antérieures au profit des parties liées est de 100 000 actions sur le plan 2009.

► Note 27 : Objectifs et politique de gestion des risques financiers

Les principaux passifs financiers du Groupe sont constitués d'emprunts et de découverts bancaires, de dettes de crédit-bail et de dettes fournisseurs. L'objectif principal de ces passifs financiers est de financer les activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe détient des actifs financiers tels que des créances clients, de la trésorerie et des dépôts à court terme qui sont générés directement par ses activités.

Il contracte également des instruments dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêt. Ces instruments ont pour objectif la gestion des risques de taux d'intérêt liés au financement du Groupe. La politique du Groupe est de ne pas souscrire d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les risques principaux attachés aux instruments financiers du Groupe sont les suivants : le risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, le risque de liquidité et le risque de contrepartie.

Les politiques de gestion de ces risques sont résumées ci-dessous.

Risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à la part de l'endettement financier du Groupe, à taux variable. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable.

Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de Swap (classiques ou à paliers) sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2010, après prise en compte des swaps de taux d'intérêt, environ 71 % de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (contre 63 % en 2009).

Dans un contexte où les couvertures seraient rendues actives, l'analyse de la sensibilité au taux d'intérêt montre qu'une hausse marginale de 1 point des taux d'intérêt aurait un impact de 470 milliers d'euros dans les comptes consolidés du Groupe GFI Informatique, sur la base des passifs financiers au 31 décembre 2010.

Au titre du contrat de financement principal du Groupe, le Groupe s'engage à se couvrir, dans certaines limites, à la hausse du taux Euribor 3 mois.

Risques de crédit

Concernant le risque de crédit relatif aux actifs financiers du Groupe, c'est-à-dire principalement les clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'exposition du Groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces instruments.

Les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent. L'analyse de l'âge de ces actifs financiers échus et non dépréciés est présentée en note 11 : « Clients et comptes rattachés ». Le tableau de passage de la dépréciation, présentant ses variations au cours de l'exercice, figure également dans cette note.

Risque de liquidité

L'objectif du Groupe est de maintenir l'équilibre entre la continuité des financements et leur flexibilité grâce à l'utilisation de découverts, d'emprunts bancaires et obligataires et de contrats d'affacturage.

Contrats d'affacturage

Le Groupe GFI Informatique dispose, via des contrats d'affacturage, de lignes de financement à hauteur du montant des créances clients cédées, plafonnées à 75,0 millions d'euros en France et 4,0 millions d'euros en Espagne.

Lignes de découvert bancaire

Le Groupe GFI Informatique dispose de lignes de découverts bancaires négociés, plafonnées à 22,6 millions d'euros. Au 31 décembre 2010, ces lignes de découvert bancaire sont utilisées à hauteur de 19,3 millions d'euros, principalement en France.

Clauses conventionnelles dites de défaut

Les contrats d'emprunts bancaires comportent des clauses conventionnelles dites de défaut, pour lesquelles les critères financiers sont appréciés lors de la clôture annuelle.

• Critères financiers au 31 décembre 2010

Ces ratios s'appliquent sur les différentes tranches de la dette financière nette consolidée du Groupe au 31 décembre 2010, qui se détaille de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>		31.12.10
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à long terme	note 14	46 297
Emprunts auprès des établissements de crédit, part à court terme	note 14	25 339
TOTAL		71 636

Le tableau ci-dessous présente :

- la définition simplifiée des ratios contractuels existant à la clôture ;
- les niveaux exigés pour ces différents ratios ;
- les tranches de dette auxquelles ces ratios contractuels s'appliquent.

Catégories de ratios financiers à respecter, présentés par tranche de dette		Emprunts auprès des établissements de crédit <i>(en milliers d'euros)</i>	% de la dette auprès des établissements de crédit
Ratios calculés sur la base des comptes du Groupe GFI Informatique			
Dettes financières nettes ^(1bis) / Fonds propres ⁽²⁾	< 0,7		
Dettes financières nettes ^(1bis) / EBE ⁽⁵⁾	< 2,5	51 278	72 %
Cash Flow Libre ⁽⁹⁾ / Service de la Dette ⁽¹⁰⁾	> 1,0		
Ratios calculés sur la base des comptes du Groupe GFI Informatique			
Endettement financier net ⁽¹⁾ / Situation nette consolidée ⁽³⁾	< 3,5	325	0 %
Endettement financier net ⁽¹⁾ / Cash Flow ⁽⁴⁾	< 1,75		
Ratios calculés sur la base des comptes du sous-groupe canadien GFI Conseils			
Endettement financier net ^(1ter) / EBITDA ⁽⁶⁾	< 1,75	6 211	9 %
Fixed Charge Coverage ratio ⁽⁷⁾	> 1,25		
Ratios calculés sur la base des comptes du sous-groupe canadien Fortsum			
Endettement financier ^(1ter) / EBITDA	< 3,00		
Fixed Charge Coverage ratio ⁽⁷⁾	> 1,25	10 545	15 %
Endettement financier / (Endettement financier + Capitaux Propres ⁽²⁾)	< 55 %		
Working capital ratio ⁽⁸⁾	> 1,10		
Tranche de dette sans exigence de ratios		3 277	5 %
TOTAL		71 636	100 %

(1) Emprunts obligataires + emprunts et dettes auprès des établissements de crédit + dettes financières diverses + emprunts en crédit-bail + concours bancaires - valeurs mobilières de placement - disponibilités.

(1bis) = (1) + engagements donnés à titre de garantie d'endettement financier court terme dans le cas où ce dernier ne serait pas déjà comptabilisé dans les dettes financières.

(1ter) = dettes financières et emprunts de toute nature portant intérêts.

(2) Capitaux propres, part du groupe et part ne donnant pas le contrôle.

(3) Capitaux propres et quasi-fonds propres (autres fonds propres, intérêts minoritaires, provisions réglementées et provisions pour risques et charges).

(4) Résultat net consolidé + dotations (nettes de reprises) aux amortissements et provisions sur éléments autres que les actifs circulants + impôt différé - résultat exceptionnel sur cessions d'actifs - résultat des sociétés mises en équivalence - subventions virées au résultat.

(5) Marge opérationnelle + dotations (nettes de reprises) aux amortissements et provisions opérationnelles courantes.

(6) Marge opérationnelle + dotations (nettes de reprises) aux amortissements et provisions opérationnelles courantes.

(7) EBITDA diminué de l'impôt sur les sociétés payé / charges d'intérêt.

(8) Actifs courants / (Passifs courants - Produits constatés d'avance).

(9) EBE - Charge d'impôt exigible +/- Cash-flows opérationnels non courants hors cessions d'actifs +/- Variation BFR - Investissements immobilisés + Cash des cessions d'actifs + Cash des financements utilisés +/- Cash des tirages sur créances affectuées + Cash des apports en Fonds propres - Dividendes versés.

(10) Frais financiers nets cash + Remboursement des dettes financières.

GFI Informatique se situe à un niveau inférieur aux limites fixées par ces contrats bancaires sur la base du bilan et des performances 2010, les covenants sont respectés à la date de publication.

Par conséquent, il n'existe pas de risques d'exigibilité anticipée pour le Groupe au titre de l'exercice 2010.

• Critères financiers sur les périodes à venir

Les exigences des ratios financiers sur l'emprunt principal du groupe (tranche de 51 278 milliers d'euros au 31 décembre 2010) évoluent de la manière suivante sur les périodes à venir :

Catégories de ratios financiers à respecter	30.06.11	31.12.11 et 30.06.12	du 31.12.12 au 31.12.13
Dettes financières nettes / Fonds propres	< 0,7	< 0,6	< 0,5
Dettes financières nettes / EBE retraité	< 2,5	< 2,0	< 1,5
Cash Flow Libre / Service de la Dette	> 1,0	> 1,0	> 1,0

Remboursements complémentaires contractuels

Les clauses des remboursements complémentaires contractuels (cf. Note 24 : « Engagements hors bilan ») ne trouvent pas à s'appliquer en France au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Au Canada, un remboursement anticipé d'un montant de 949 milliers d'euros est prévu en 2011 par la société Fortsum solutions d'affaires au titre des performances d'Excess Cash Flow réalisées en 2010.

Risque de change

En matière de flux commerciaux, il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectué dans la zone Euro.

Dans les autres cas (Suisse, Canada, Maroc), les produits issus de la vente sont générés dans la même devise que les coûts d'exploitation liés, limitant ainsi l'exposition au taux de change. Les flux intra-Groupe opérationnels en devises étrangères sont extrêmement limités.

Les actifs et passifs nets du Groupe en devise sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

(en milliers d'euros)	Francs suisses	Dollar canadien	Dirham marocain	TOTAL
Actifs	10 602	101 115	6 219	117 936
Passifs	(6 123)	(68 209)	(3 187)	(77 519)
Position nette avant gestion	4 479	32 906	3 032	40 417
Position de couverture				
Position nette après gestion	4 479	32 906	3 032	40 417
Impact d'une évolution défavorable uniforme de 1 centime de l'euro	(45)	(329)	(30)	(404)

Risque sur actions

Les valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe sont exclusivement constituées d'OPCVM monétaires. Le risque lié à l'évolution des marchés financiers est de ce fait limité.

Par ailleurs, GFI Informatique détient des actions propres pour une valeur de marché de 943 milliers d'euros au 31 décembre 2010. Une variation de 10 % de la valorisation du titre GFI Informatique au 31 décembre 2010 aurait une incidence d'environ plus ou moins 94 milliers d'euros sur les capitaux propres consolidés du Groupe GFI Informatique.

Information sur le capital et sa gestion

Le Groupe a pour objectif de conserver un ratio d'endettement net rapporté aux capitaux propres limité. Dans le cadre de la gestion de cet objectif, le Groupe cherche à maintenir une structure financière optimale, en relation avec le financement de sa croissance externe et le rendement des fonds propres.

Au 31 décembre 2010, le ratio d'endettement est le suivant :

	31.12.10	31.12.09	31.12.08
Endettement financier net	87 003	95 101	92 251
Capitaux propres	182 834	158 982	224 744
Ratio Endettement financier net / Capitaux propres	48 %	60 %	41 %

Note 28 : Application IFRS 5 et IAS 8, tableaux de passage

Résultat

Au titre des exercices 2010, 2009, et 2008, le résultat des activités abandonnées est détaillé dans le tableau de passage présenté ci-après.

(en milliers d'euros)

	2010 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		2010
		Italie	Allemagne	
Chiffre d'affaires net	672 011	(10 616)	(3 485)	657 910
Charges de personnel	(466 208)	4 129	1 545	(460 534)
Achats et charges externes	(151 449)	7 125	1 925	(142 399)
Impôts, taxes et versements assimilés	(9 379)	194	16	(9 169)
Dotations aux amortissements (hors actifs incorporels affectés)	(8 328)	0	19	(8 309)
Autres produits et charges opérationnels courants	2 667	49	5	2 721
MARGE OPÉRATIONNELLE	39 314	881	25	40 220
Marge opérationnelle en %	5,9 %	(8,3 %)	(0,7 %)	6,1 %
Dotations aux amortissements des actifs incorporels affectés	(4 008)	0	0	(4 008)
Restructurations	(7 772)	345	0	(7 427)
Résultat des cessions et liquidations	9 648	(370)	545	9 823
Dépréciation des écarts d'acquisition	(1 000)	0	0	(1 000)
Autres produits et charges opérationnels	(7 145)	(54)	0	(7 199)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	29 037	802	570	30 409
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	32	0	0	32
Coût de l'endettement financier brut	(4 216)	68	0	(4 148)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(4 184)	68	0	(4 116)
Autres produits et charges financiers	(1 538)	1	(2)	(1 539)
Impôts sur les résultats	(7 150)	121	0	(7 029)
RÉSULTAT NET AVANT RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ARRÊTÉES OU EN COURS DE CESSION	16 165	992	568	17 725
Résultat des activités abandonnées ou en cours de cession	0	(992)	(568)	(1 560)
Résultat des sociétés intégrées par mise en équivalence	0			0
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ	16 165	0	0	16 165
dont part du Groupe	11 951	0	0	11 951
dont part ne donnant pas le contrôle	4 214	0	0	4 214

(1) Présentation de l'indicateur 'Marge opérationnelle'

(2) Application des normes IFRS 5 et IAS 8 -tableau de passage présenté en Note 28- ainsi que présentation de l'indicateur "Marge opérationnelle"

2009 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		2009 retraité ⁽¹⁾	2008 historique	IFRS 5 1/Reclassement des activités cédées		IAS 8 2/Correction d'erreur	2008 retraité ⁽²⁾
	Italie	Allemagne			Italie	Allemagne		
726 412	(40 876)	(21 932)	663 604	768 062	(61 166)	(24 930)	0	681 966
(478 507)	16 730	8 720	(453 057)	(474 736)	16 310	8 297	0	(450 129)
(199 371)	27 206	13 048	(159 117)	(223 911)	43 580	15 736	0	(164 595)
(15 025)	148	60	(14 817)	(15 389)	861	90	0	(14 438)
(7 412)	268	112	(7 032)	(7 430)	227	94	0	(7 109)
3 336	25	(14)	3 347	434	263	(45)	0	652
29 433	3 501	(6)	32 928	47 030	75	(758)	0	46 347
4,1 %	(8,6 %)	0,0 %	5,0 %	6,1 %	(0,1 %)	3,0 %		6,8 %
(3 258)	0	0	(3 258)	(2 132)	0	0	0	(2 132)
(11 196)	2 149	0	(9 047)	(5 022)	952	0	0	(4 070)
(10 868)	11 770	0	902	936	9	0	0	945
(35 370)	20 160	9 010	(6 200)	(6 000)	6 000	0	0	0
(18 432)	3 501	0	(14 931)	(2 826)	0	0	0	(2 826)
(49 691)	41 081	9 004	394	31 986	7 036	(758)	0	38 264
67	0	0	67	397			0	397
(3 477)	336	284	(2 857)	(6 982)	769	778	0	(5 435)
(3 410)	336	284	(2 790)	(6 585)	769	778	0	(5 038)
(2 568)	209	(17)	(2 376)	(703)	459	(37)	0	(281)
(910)	382	(1)	(529)	(9 992)	0	(9)	0	(10 001)
(56 579)	42 008	9 270	(5 301)	14 706	8 264	(26)	0	22 944
0	(42 008)	(9 270)	(51 278)	0	(8 264)	26	(299)	(8 537)
0	0	0	0	0	0	0	0	0
(56 579)	0	0	(56 579)	14 706	0	0	(299)	14 407
(57 778)	0	0	(57 778)	14 327	0	0	(299)	14 028
1 199	0	0	1 199	379	0	0		379

Flux de trésorerie

(en milliers d'euros)

	2010 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		2010
		Italie	Allemagne	
Résultat net de l'ensemble consolidé	16 165	(992)	(568)	17 725
Résultat net des sociétés mises en équivalence	0			0
Dotations nettes aux amortissements et provisions	13 435	83	19	13 333
Gains et pertes liés aux variations de juste valeur	(551)			(551)
Plus ou moins-values nettes de cessions d'actifs	(10 112)	(723)	(29)	(9 360)
Profits et pertes de dilution	0			0
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	18 937	(1 632)	(578)	21 147
Coût de l'endettement financier net (retraité des variations de juste valeur)	3 998	68	0	3 930
Coût des swap	1 704			1 704
Charge d'impôt	7 150	121	0	7 029
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	31 789	(1 443)	(578)	33 810
Impôt versé	(9 590)	(121)	0	(9 469)
Variation du besoin en fonds de roulement liée à l'activité	(8 995)	(1 085)	(805)	(7 105)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	13 204	(2 649)	(1 383)	17 236
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles	(8 565)			(8 565)
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles	(5 442)	(57)		(5 385)
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 008			1 008
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(2)			(2)
+/- Incidences des variations de périmètre	5 626	(5 640)	(70)	11 336
+/- Variations des prêts et avances consenties	(884)	16	3	(903)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(8 259)	(5 681)	(67)	(2 511)
+ Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital				
• Versées par les actionnaires de la société mère	0			0
• Versées par les minoritaires des sociétés intégrées	0			0
+/- Rachats et reventes d'actions propres	235			235
- Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice				
• Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0			0
• Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	0			0
+/- Souscription et remboursements d'emprunts	(14 548)			(14 548)
+/- Variation du tirage sur créances affacturées	27 226	4 783		22 443
- Intérêts financiers versés	(3 875)	(68)	0	(3 807)
- Coût des swap	(1 704)			(1 704)
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	7 334	4 715	0	2 619
+/- Incidence des variations de cours des devises	1 208			1 208
VARIATION DE TRÉSORERIE HORS ACTIVITÉS ABANDONNÉES	13 487	(3 615)	(1 450)	18 552
Flux net de trésorerie lié aux activités abandonnées	0	3 615	1 450	(5 065)
VARIATION DE TRÉSORERIE	13 487	0	0	13 487

2009 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		2009	2008	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		2008 retraité
	Italie	Allemagne			Italie	Allemagne	
(56 579)	(42 008)	(9 270)	(5 301)	14 706	(8 264)	26	22 944
0			0	0			0
71 824	34 950	9 120	27 754	14 613	4 031	91	10 491
(954)		18	(972)	(472)	17		(489)
65			65	60		2	58
(901)			(901)	(948)			(948)
13 455	(7 058)	(132)	20 645	27 959	(4 216)	119	32 056
3 323	336	284	2 703	6 500	769	778	4 953
2 215			2 215	790			790
910	382	(1)	529	9 992	0	(9)	10 001
19 903	(6 340)	151	26 092	45 241	(3 447)	888	47 800
(4 543)	(382)	1	(4 162)	(6 833)	0	9	(6 842)
30 462	4 797	(115)	25 780	(3 245)	4 608	(272)	(7 581)
45 822	(1 925)	37	47 710	35 163	1 161	625	33 377
(6 289)	(22)	(6)	(6 261)	(8 701)	(767)	(1)	(7 933)
(3 281)	(48)	(221)	(3 012)	(4 606)	(100)	(105)	(4 401)
227		33	194	342	162	62	118
0			0				0
(19 900)	(15)		(19 885)	(40 348)			(40 348)
27	104	30	(107)	58	(5)	38	25
(29 216)	19	(164)	(29 071)	(53 255)	(710)	(6)	(52 539)
0			0	0			0
6 945			6 945	12 840			12 840
657			657	(1 531)			(1 531)
(11 862)			(11 862)	(11 855)			(11 855)
(144)			(144)	0			0
(5 908)			(5 908)	1 988			1 988
(6 924)			(6 924)	4 575			4 575
(3 368)	(336)	(284)	(2 748)	(6 675)	(769)	(778)	(5 128)
(2 215)			(2 215)	(790)			(790)
(22 819)	(336)	(284)	(22 199)	(1 448)	(769)	(778)	99
(1 407)			(1 407)	(585)			(585)
(7 620)	(2 242)	(411)	(4 967)	(20 125)	(318)	(159)	(19 648)
0	2 242	411	(2 653)	0	318	159	(477)
(7 620)	0	0	(7 620)	(20 125)	0	0	(20 125)

Bilan

Pour rappel, au 31 décembre 2009, les actifs et passifs des activités abandonnées sont détaillés dans le tableau ci-après. Pour rappel également, au 31 décembre 2008, les impacts de l'application de la norme IAS 8 sont détaillés dans le tableau ci-après.

(en milliers d'euros)	31.12.09 avant application IFRS 5	IFRS 5 Reclassement des activités cédées		31.12.09	31.12.08 historique	IAS 8 Correction d'erreur	31.12.08 retraité
		Italie	Allemagne				
Écarts d'acquisition	212 519	0	(2 579)	209 940	238 390	0	238 390
Autres immobilisations incorporelles	40 050	0	(7)	40 043	28 180	0	28 180
Immobilisations corporelles	10 210	0	(248)	9 962	11 252	0	11 252
Actifs financiers non courants	2 647	0	(44)	2 603	3 967	0	3 967
Impôts différés actifs	5 272	0	0	5 272	1 133	0	1 133
Autres actifs financiers non courants	0	0	0	0	0	0	0
ACTIFS NON COURANTS	270 698	0	(2 878)	267 820	282 922	0	282 922
Stocks de marchandises	4 209	(1 501)	0	2 708	3 403	0	3 403
Clients et comptes rattachés	247 732	(34 329)	(3 119)	210 284	312 979	0	312 979
Autres créances	32 323	(4 823)	(104)	27 396	33 854	327	34 181
Charges constatées d'avance	6 788	(197)	(29)	6 562	6 152	0	6 152
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20 733	(3 615)	(1 450)	15 668	22 206	0	22 206
Dépréciation des actifs courants destinés à la vente	(10 386)	10 386		0		0	
ACTIFS COURANTS	301 399	(34 079)	(4 702)	262 618	378 594	327	378 921
Actifs destinés à la vente		34 079	7 580	41 659	0	0	0
TOTAL ACTIF	572 097	0	0	572 097	661 516	327	661 843
Capital	108 588	0	0	108 588	108 588	0	108 588
Primes	86 178	0	0	86 178	86 178	0	86 178
Réserves consolidées	(35 036)	0	0	(35 036)	40 943	(6 488)	34 455
Autres	(4 216)	0	0	(4 216)	(4 403)	0	(4 403)
Réserves de conversion	1 399	0	0	1 399	(2 463)	0	(2 463)
CAPITAUX PROPRES, part du Groupe	156 913	0	0	156 913	228 843	(6 488)	222 355
Intérêts minoritaires	2 069	0	0	2 069	2 389	0	2 389
CAPITAUX PROPRES	158 982	0	0	158 982	231 232	(6 488)	224 744
Endettement, part à long terme	67 469	0	0	67 469	67 864	0	67 864
Impôts différés passifs	1 971	0	(4)	1 967	371	0	371
Provisions non courantes	16 720	(7 943)	0	8 777	15 599	0	15 599
Autres passifs financiers non courants	906	0	0	906	1 652	0	1 652
PASSIFS NON COURANTS	87 066	(7 943)	(4)	79 119	85 486	0	85 486
Provisions courantes	20 072	(3 808)	0	16 264	7 782	0	7 782
Endettement, part à court terme	43 299	0	0	43 299	46 593	0	46 593
Passifs financiers courants	2 144	0	0	2 144	3 295	0	3 295
Autres passifs financiers courants	7 921	0	0	7 921	9 306	0	9 306
Fournisseurs	68 412	(17 082)	(1 426)	49 904	73 923	6 815	80 738
Dettes fiscales et sociales	138 404	(7 285)	(665)	130 454	152 807	0	152 807
Autres passifs courants	10 986	(473)	(66)	10 447	16 107	0	16 107
Produits constatés d'avance	34 811	(984)	(272)	33 555	34 985	0	34 985
PASSIFS COURANTS	326 049	(29 632)	(2 429)	293 988	344 798	6 815	351 613
Passifs destinés à la vente		37 575	2 433	40 008	0	0	0
TOTAL PASSIF	572 097	0	0	572 097	661 516	327	661 843

6.9. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GFI Informatique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la section « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation » de l'annexe qui décrit les modifications apportées dans la présentation de l'état du résultat global ;
- la note 7 « Ecart d'acquisition » de la section « Notes sur l'état de la situation financière consolidée » de l'annexe qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à des changements raisonnables des hypothèses clés retenues par la direction.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Chiffre d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de la section « Principes et méthodes comptables » expose les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous avons vérifié leur correcte application.

Écarts d'acquisition

La note « Suivi ultérieur de la valeur des actifs immobilisés » de la section II « Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose les modalités d'évaluation des actifs immobilisés et en particulier des écarts d'acquisition. Nos travaux ont consisté à examiner les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés utilisées, ainsi qu'à revoir les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et du caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Provisions

La note « Provisions » de la section « Principes et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles de comptabilisation des provisions. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations et du caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Papazian

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

7 COMPTES SOCIAUX DE GFI INFORMATIQUE SA

7.1. Comptes annuels au 31 décembre 2010 118	7.3. Autres informations 141
7.2. Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010 122	7.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels 143
	7.5. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés..... 144

7.1. Comptes annuels au 31 décembre 2010

► Bilan

ACTIF (en euros)	31.12.10			31.12.09
	Montant brut	Amort. & dépréciations	Montant net	Montant net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement <i>note 1</i>	436 550	231 921	204 629	291 939
Fonds de commerce <i>note 1</i>	85 828 482	7 396 818	78 431 664	78 477 544
Concessions, Licences, Brevets <i>note 1</i>	9 707 383	5 321 656	4 385 727	5 367 190
Autres immobilisations incorporelles <i>note 1</i>	146 392	0	146 392	0
Immobilisations corporelles <i>note 2</i>	12 322 696	8 737 292	3 585 404	3 312 608
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées <i>note 3</i>	234 368 979	42 054 825	192 314 154	204 552 009
Autres immobilisations financières <i>note 3</i>	3 042 604	23 357	3 019 247	1 670 319
Total actif immobilisé	345 853 086	63 765 869	282 087 217	293 671 609
ACTIF CIRCULANT				
Stock de marchandises	146 485	38 414	108 071	70 120
Avances versées sur commandes en cours	1 614 178	0	1 614 178	74 300
Créances clients et comptes rattachés <i>note 4</i>	129 665 699	287 911	129 377 788	113 365 338
Autres créances <i>note 5</i>	28 490 326	415 000	28 075 326	20 027 675
Valeurs mobilières de placement <i>note 6</i>	481 015	0	481 015	266 007
Disponibilités <i>note 7</i>	115 112	0	115 112	164 836
Total actif circulant	160 512 815	741 325	159 771 490	133 968 276
COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF				
Charges constatées d'avance <i>note 8</i>	1 564 157	0	1 564 157	1 931 077
Charges à répartir sur plusieurs exercices <i>note 8</i>	723 090	148 357	574 733	723 091
Ecarts de conversion actif <i>note 8</i>	0	0	0	0
TOTAL ACTIF	508 653 148	64 655 551	443 997 597	430 294 053

PASSIF (en euros)		31.12.10	31.12.09
CAPITAUX PROPRES			
Capital		108 587 484	108 587 484
Primes d'émission, de fusion, d'apport		42 376 532	92 313 545
Réserve légale		4 728 433	4 728 433
Report à nouveau		0	14 212 546
Résultat de l'exercice		9 406 215	(64 200 916)
Provisions réglementées		3 977 121	4 724 885
Total capitaux propres	<i>note 9</i>	169 075 785	160 365 977
AUTRES FONDS PROPRES	<i>note 10</i>	42 500	350 000
PROVISIONS	<i>note 11</i>	14 413 686	17 486 975
DETTES			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	<i>note 12</i>	93 498 604	88 795 206
Dettes financières diverses	<i>note 12</i>	18 150 834	27 099 540
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 707 113	2 348 697
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	<i>note 13</i>	51 100 371	42 058 409
Dettes fiscales et sociales	<i>note 13</i>	72 230 414	69 043 991
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	<i>note 13</i>	6 914 334	7 349 225
Autres dettes	<i>note 13</i>	5 050 580	4 090 989
Total dettes		248 652 250	240 786 057
Produits constatés d'avance		11 813 376	11 305 044
TOTAL PASSIF		443 997 597	430 294 053

Compte de résultat

(en euros)		2010	2009
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Prestations de services		365 439 188	361 360 613
Ventes de marchandises		2 511 116	1 592 366
CHIFFRE D'AFFAIRES	<i>note 15</i>	367 950 304	362 952 979
Production immobilisée	<i>note 16</i>	37 775	0
Subventions d'exploitation		23 670	69 458
Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions ; transferts de charges	<i>note 17</i>	7 617 441	5 850 273
Autres produits		18 248	352 868
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		375 647 438	369 225 578
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats et charges externes		124 167 256	125 389 707
Impôts et taxes		9 646 699	8 932 589
Salaires et traitements		157 220 838	153 161 977
Charges sociales		74 419 822	70 760 092
Dotations aux amortissements des immobilisations		2 793 985	2 586 531
Dotations aux amortissements des charges d'exploitation à répartir		148 357	271 757
Dotations aux dépréciations sur actif circulant		284 316	44 585
Dotations aux dépréciations pour risques et charges		0	526 254
Autres charges		149 051	255 126
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		368 830 324	361 928 618
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		6 817 114	7 296 960
PRODUITS FINANCIERS			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		854	5 337
Produits financiers de participation		6 507 622	20 212 722
Autres intérêts et produits financiers		20 112	11 107
Reprises sur provisions et dépréciations		18 111 327	1 314 785
Différences positives de change		1 741	121
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		24 641 656	21 544 072

(en euros)	2010	2009
CHARGES FINANCIÈRES		
Intérêts et autres charges financières	4 195 173	4 677 412
Pertes sur créances liées à des participations et malis de fusions	0	2 326 065
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	20 911 891	66 968 177
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	25 107 064	73 971 654
RÉSULTAT FINANCIER	<i>note 18</i> (465 408)	(52 427 582)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	6 351 706	(45 130 622)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	49 204	47 403
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 204 718	570 077
Reprises de provisions exceptionnelles et transferts de charges	57 472 173	3 050 434
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	82 726 095	3 667 914
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 926 446	9 594 452
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	67 266 250	432 489
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	13 787 890	15 788 067
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	89 980 586	25 815 008
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	<i>note 19</i> (7 254 491)	(22 147 094)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPÔT	(902 785)	(67 277 716)
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0	0
Impôt sur les bénéfices	<i>note 20</i> (10 309 000)	(3 076 800)
RÉSULTAT NET	9 406 215	(64 200 916)

7.2. Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2010

7.2.1. Principaux événements de l'exercice

7.2.1.1 Acquisitions de titres

En mai 2010, GFI Informatique a réalisé l'acquisition de 6 309 029 actions de la société GFI Progiciels à sa filiale Financière Sinorg, portant ainsi sa participation de 39,8 % à 100 %.

En juillet 2010, GFI Informatique a souscrit 303 652 actions nouvelles de sa filiale GFI Informatique-Production, lors de l'augmentation du capital de cette dernière, portant sa participation à 100 %.

7.2.1.2 Cessions de titres

Conformément à sa stratégie de recentrage, GFI Informatique a cédé en mars et avril 2010, dans deux opérations distinctes, l'ensemble de ses sociétés opérationnelles en Allemagne et en Italie. L'essentiel des dépréciations ou des moins-values a été pris en charges en 2009.

En mai 2010, GFI Informatique a réalisé la cession de 246 524 actions de la société Financière Sinorg à sa filiale GFI Progiciels.

7.2.1.3 Carry-back

Le résultat fiscal négatif de l'exercice (cf. note 20) permet à GFI Informatique d'opter pour le report en arrière des déficits reportables (carry-back) et d'inscrire une créance d'impôts correspondante.

7.2.1.4 Fusions et transmissions universelles de patrimoine

Afin de poursuivre la simplification de ses structures, GFI Informatique a procédé à plusieurs dissolutions sans liquidation de filiales qu'elle détenait à 100 % : Groupe Infrastructures et Production réalisée en juillet 2010 et Informatique et Services réalisée en décembre 2010.

Ces opérations ont entraîné la transmission universelle des patrimoines à GFI Informatique. Ces transferts se sont faits au coût historique.

Ces TUP ont dégagé soit des bonis de fusion qui ont été comptabilisés en prime de fusion (Informatique et Services), soit des malis de fusion qui ont été comptabilisés en « Fonds Commercial » (Groupe Infrastructures et Production).

7.2.2. Règles et principes comptables

PRÉAMBULE

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions du Plan comptable général, homologué par le règlement n° 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

7.2.2.1 Immobilisations incorporelles

• Fonds commerciaux

La valorisation des fonds de commerce est appréciée chaque année par référence à des critères d'évaluation incluant la rentabilité de l'activité et la croissance du chiffre d'affaires.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée en cas de non-respect de ces critères.

La quote-part des fonds de commerce liée à la clientèle est amortie sur 5 ans linéairement.

• Logiciels

Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur le mode linéaire, en fonction de leur durée prévisible d'utilisation de 1 à 5 ans.

Les logiciels créés à usage interne sont inscrits à l'actif du bilan et amortis sur le mode linéaire, à compter de la mise en service, sur la durée prévue d'utilisation de 5 à 10 ans.

Il est par ailleurs constaté un amortissement dérogatoire sur une durée d'un an, au prorata temporis.

7.2.2.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice.

Les amortissements sont calculés linéairement sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations. Ces durées sont principalement les suivantes :

- Matériel informatique : 1 à 5 ans ;
- Matériel de transport : 5 ans ;
- Matériel de bureau/autres : 5 à 10 ans.

7.2.2.3. Immobilisations financières

• Titres de participation et autres titres immobilisés

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part de GFI Informatique dans les capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie sont issus des budgets d'exploitation arrêtés par la direction pour l'exercice à venir avec des prévisions de croissance pour les quatre années suivantes ;
- le taux d'actualisation correspond au coût moyen pondéré du capital du secteur ;
- la valeur terminale est calculée par sommation à l'infini des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance perpétuelle. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lesquels opère l'entité concernée, ainsi qu'avec sa position concurrentielle.

Les actions propres acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions à objectifs multiples sont considérées comme des titres immobilisés. Lorsque leur valeur d'acquisition est inférieure à la moyenne des cours du dernier mois, une dépréciation est enregistrée correspondant à la différence entre le cours historique et la moyenne des cours du mois.

Les frais d'acquisition des titres de participation sont inclus dans le coût d'acquisition.

• Créances rattachées à des participations

Dans le cadre de la gestion de leur trésorerie, GFI Informatique et ses filiales ont des intérêts financiers communs. Une optimisation de la gestion de leurs flux et de leurs besoins et excédents de trésorerie est réalisée par la société mère. Ces opérations sont réglementées par les conventions de trésorerie signées entre GFI Informatique et ses filiales.

Les sommes mises à la disposition de GFI Informatique par ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle EONIA moins 0,30 %.

Les sommes prêtées par GFI Informatique à ses filiales sont rémunérées sur la base de la moyenne trimestrielle EONIA plus 1,00 %.

Cette règle de calcul des intérêts sur comptes courants, appliquée depuis le 1^{er} janvier 2002, a pour objectif de se rapprocher de la réalité économique des taux d'intérêt pratiqués par les banques et les établissements de crédit.

La décision de provisionner les comptes courants et créances rattachées à des filiales de GFI Informatique, est effectuée en tenant compte notamment des capitaux propres de ces sociétés et des perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés de ces sociétés.

7.2.2.4 Actif circulant

• Affacturage des créances clients

GFI Informatique procède à l'affacturage de la majeure partie de ses créances clients auprès de BNP Paribas Factor. Une assurance couvre partiellement le risque de non-paiement. GFI Informatique possède un droit de tirage sur BNP Paribas Factor à hauteur des créances cédées. Les créances cédées, quel que soit le niveau de risque transféré, sont présentées dans la rubrique « Clients et comptes rattachés ». Les créances ayant fait l'objet d'un tirage figurent en « Emprunts et dettes financières auprès des établissements de crédits ».

• Clients et comptes rattachés

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non-recouvrement, le cas échéant, à l'exception des créances garanties par la société Euler Hermes Sfac et des créances sur les administrations qui ne font pas l'objet de litiges.

Les créances faisant l'objet de litiges sont provisionnées au cas par cas.

• Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou pour leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure. L'évaluation est estimée globalement par type de placement en fonction des cours officiels à la date de clôture de l'exercice.

7.2.2.5 Charges à répartir

Les frais d'augmentation de capital sont imputés nets d'impôt sur les primes d'émission.

Les frais d'émission d'emprunts sont constatés en charges au cours de l'exercice où ils sont souscrits à l'exception des frais de montage liés aux contrats d'emprunt contractés par GFI Informatique en 2009 auprès d'un pool bancaire, qui sont constatés en charge à étaler sur la durée de cet emprunt.

7.2.2.6 Conversion des éléments en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux cours en vigueur au 31 décembre. Les pertes de change latentes dégagées à cette occasion sont provisionnées.

7.2.2.7 Impôt sur les résultats

L'impôt est calculé au taux en vigueur à la fin de l'exercice.

La société GFI Informatique est tête de groupe d'un périmètre d'intégration fiscale. Celui-ci comprend l'ensemble des filiales et sous filiales françaises.

GFI Informatique constate en résultat la charge d'impôt correspondant au résultat d'ensemble du groupe d'intégration fiscale. L'économie d'impôt réalisée grâce aux déficits des sociétés intégrées n'est pas rémunérée par GFI Informatique, sauf en ce qui concerne GFI Consulting qui bénéficie d'un produit immédiat.

7.2.2.8 Chiffre d'affaires

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

Assistance technique, conseil et intégration de systèmes en régie

Le chiffre d'affaires de ces prestations est comptabilisé au fur et à mesure que le service est rendu. Le revenu est évalué en fonction du prix de vente contractuel et des temps passés facturables. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Prestations faisant l'objet d'un forfait

Le chiffre d'affaires est reconnu au fur et à mesure de l'avancement des travaux sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir. Une provision pour perte à terminaison est constatée par contrat dès qu'une perte est anticipée. Des factures à établir ou des produits constatés d'avance sont enregistrés lorsque la facturation n'est pas en phase avec l'avancement des travaux.

Intégration de systèmes associée à des ventes de matériels

La part de revenu relative aux matériels est enregistrée lorsque le transfert des risques et avantages est effectué. Ce transfert a généralement lieu à la livraison, sauf dans les cas où les projets présentent un degré de complexité inhabituel et sont susceptibles de comporter des risques particuliers quant à leur achèvement. Dans ce cas, le projet est considéré dans son ensemble et le revenu est enregistré à l'avancement.

La part de revenu relative aux prestations de services est enregistrée à l'avancement sur la base des coûts engagés et des coûts restant à venir.

Ventes de matériels

Pour les ventes de matériels réalisées indépendamment de toute prestation de service, le chiffre d'affaires est constaté lorsque le risque est transféré au client. Ce transfert a lieu à la livraison.

Maintenance

Le chiffre d'affaires relatif à ces prestations est enregistré prorata temporis sur la durée du contrat.

7.2.2.9 Provisions

- Des provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui peuvent être évalués de manière fiable.
- GFI Informatique ne provisionne pas ses engagements relatifs aux avantages du personnel à long terme. Les engagements de retraite figurant en engagements hors bilan sont évalués conformément aux dispositions de la Recommandation N° 03-R-01 du CNC du 1^{er} avril 2003.

7.2.2.10 Instruments financiers

GFI Informatique a recours à des instruments financiers pour couvrir des risques liés à la fluctuation des taux d'intérêt.

L'écart de taux dégagé sur ces instruments financiers est comptabilisé en résultat financier.

Toutefois, les fortes fluctuations de taux et les incertitudes concernant leur évolution dans les années à venir conduisent la société à provisionner dans les comptes les règlements futurs d'intérêts qui pourraient en découler.

7.2.2.11 Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués d'éléments, qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

7.2.3 Événements postérieurs à la clôture

Le Groupe a annoncé le 15 février 2011, avoir repris certains actifs et fonds de commerce de la société ARES S.A, ainsi que les titres de la société ARES Luxembourg. Ces activités qui représentent environ 32 millions de chiffre d'affaires en année pleine concernent 404 salariés en France et 29 au Luxembourg. Il s'agit essentiellement d'activités de services applicatifs et aux infrastructures. Celles-ci sont traitées à Paris, Orléans, Lyon, Bordeaux, Pau, Lille et Montpellier.

7.2.4. Notes sur le bilan

Note 1 : Immobilisations incorporelles

<i>(en euros)</i>					
Valeur brute	31.12.09	Acquisitions	Fusion	Diminutions	31.12.10
Frais d'établissement	436 550				436 550
Fonds commerciaux	85 461 162	367 320			85 828 482
Concessions, Brevets, Droits similaires	10 194 100	296 603	66 829	850 149	9 707 383
Autres immobilisations incorporelles	0	146 392			146 392
TOTAL	96 091 812	810 315	66 829	850 149	96 118 807

Amortissements	31.12.09	Augmentations	Fusion	Diminutions	31.12.10
Frais d'établissement	144 611	87 310			231 921
Fonds commerciaux	1 652 801	413 200			2 066 001
Concessions, Brevets, Droits similaires	4 826 910	1 103 426	66 829	675 509	5 321 656
TOTAL	6 624 322	1 603 936	66 829	675 509	7 619 578

Dépréciation	31.12.09	Augmentations	Fusion	Diminutions	31.12.10
Fonds commerciaux	5 330 817	0		0	5 330 817
TOTAL	5 330 817	0	0	0	5 330 817

VALEUR NETTE	84 136 673	(793 621)	0	174 640	83 168 412
---------------------	-------------------	------------------	----------	----------------	-------------------

- Les autres immobilisations incorporelles correspondent à des frais de recherche et développement initiés au cours de l'année 2010.
- Dépréciation des fonds commerciaux : aucune dépréciation complémentaire n'a été comptabilisée au cours de l'exercice.

Note 2 : Immobilisations corporelles

<i>(en euros)</i>					
Valeur brute	31.12.09	Acquisitions	Fusion	Diminutions	31.12.10
Aménagement des constructions	1 161			1 161	0
Matériel de transport	102 971		5 525		108 496
Instal. techniques, matériel et outillage	6 745 168	631 532		1 936 180	5 440 520
Matériel et mobilier de bureau	1 431 003	910 426	75 707	511 260	1 905 876
Matériel informatique	5 677 257	356 320	209 091	1 374 864	4 867 804
TOTAL	13 957 560	1 898 278	290 323	3 823 465	12 322 696
Amortissements	31.12.09	Augmentations	Fusion	Diminutions	31.12.10
Aménagement des constructions	1 160			1 160	0
Matériel de transport	94 470	6 960	5 525		106 955
Instal. techniques, matériel et outillage	3 812 589	726 875		1 352 280	3 187 184
Matériel et mobilier de bureau	832 214	146 989	75 513	406 068	648 648
Matériel informatique	5 229 820	309 223	209 021	1 158 656	4 589 408
TOTAL	9 970 253	1 190 047	290 059	2 918 164	8 532 195
Provisions	31.12.09	Augmentations	Fusion	Diminutions	31.12.10
Instal. techniques, matériel et outillage	674 699		195	469 797	205 097
TOTAL	674 699	0	195	469 797	205 097
VALEUR NETTE	3 312 608	708 231	69	435 504	3 585 404

La reprise de provision pour dépréciation des agencements est liée aux déménagements réalisés sur les sites parisiens en 2010.

Note 3 : Immobilisations financières

<i>(en euros)</i>					
Valeur brute	31.12.09	Acquisitions	Fusion	Diminutions	31.12.10
Participations	204 639 947	40 097 925	(5 763 045)	66 003 137	172 971 690
Autres titres immobilisés : actions propres	1 242 164	2 764 670		3 094 657	912 177
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449				5 823 449
Créances rattachées à des participations	72 117 485	1 018 309		18 474 131	54 661 663
Prêts	871 652	14 900		64 772	821 780
Dépôts	1 130 937	1 179 521		89 634	2 220 824
TOTAL	285 825 634	45 075 325	(5 763 045)	87 726 331	237 411 583

Dépréciation	31.12.09	Augmentations	Fusion	Diminutions	31.12.10
Participations	50 237 905	3 040 000		29 503 144	23 774 761
Autres titres immobilisés : actions propres	150 145			140 617	9 528
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449				5 823 449
Créances rattachées à des participations	23 059 537	17 401 236		28 013 686	12 447 087
Dépôts	332 270	23 357		332 270	23 357
TOTAL	79 603 306	20 464 593	0	57 989 717	42 078 182

VALEUR NETTE	206 222 328	24 610 732	(5 763 045)	29 736 614	195 333 401
---------------------	--------------------	-------------------	--------------------	-------------------	--------------------

Les participations sont détaillées dans le tableau des filiales et participations figurant en note 28.

La variation de la valeur brute des titres de participation se résume ainsi :

- acquisition pour 13,9 millions d'euros afin de contrôler 100 % du capital GFI Progiciels ;
- augmentation de 5 millions d'euros, correspondant aux titres GFI Informatique-Production transmis par Groupe Infrastructures et Production dans le cadre de la TUP ;
- souscription à l'augmentation de capital de GFI Informatique-Production, pour 9,4 millions d'euros ;
- diminution de 29,5 millions d'euros correspondant à la cession des titres de la filiale GFI Italia ;
- diminution de 22,2 millions d'euros correspondant à la cession des titres Financière Sinorg à la filiale GFI Progiciels ;
- la TUP de Groupe Infrastructures et Production a provoqué une diminution de 5,7 millions d'euros ;
- la TUP d'Informatique et Services a également réduit le poste de 38 milliers d'euros.

Les **autres titres immobilisés** correspondent à 315 659 actions propres, représentant 0,58 % du capital social, pour un montant de 912 milliers d'euros (soit 963 482 actions achetées au cours moyen de 2,87 euros et 1 025 922 actions vendues au cours moyen de 2,92 euros en 2010).

Le **versement d'apport non capitalisé** correspond à un versement en « quasi-capital » de 5 823 milliers d'euros au profit de la société GFI Informatik Holding GmbH. Ce montant est totalement provisionné depuis 2009.

Les **dépréciations des titres de participation** portent sur les titres des filiales suivantes :

- GFI Benelux, dépréciés à hauteur de 100 % de leur valeur, soit 0,2 million d'euros ;
- GFI SCBF pour 40 milliers d'euros ;
- GFI Consulting pour 8,5 millions d'euros ;
- GFI International pour 15 millions d'euros.

Les dépréciations des créances rattachées à des participations concernent les créances des filiales suivantes :

- GFI Benelux pour 0,9 million d'euros ;
- GFI Informatik Holding GmbH pour 11 578 milliers d'euros.

Note 4 : clients et comptes rattachés

(en euros)	31.12.10	31.12.09
Clients hors groupe	3 360 021	3 493 936
Clients groupe	2 014 729	4 448 262
Créances cédées au factor	82 043 583	74 733 518
Factures à établir	41 780 502	30 398 690
Créances litigieuses	16 966	17 825
Effets à recevoir	449 898	332 596
TOTAL	129 665 699	113 424 827
Dépréciation des créances douteuses	(287 911)	(59 489)
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	129 377 788	113 365 338

L'ensemble des créances clients et des comptes rattachés ont des échéances inférieures à un an.

Note 5 : Autres créances

(en euros)	31.12.10	dont à recevoir	31.12.09
Personnel	64 034		83 708
Stock de tickets restaurant	594 060		452 395
Créances sociales (IJSS, prévoyance, formation)	473 530	473 530	541 929
Créances fiscales (IS, TVA)	20 137 083	6 147 122	13 055 810
Débiteurs divers	21 165		4 806
Comptes courants groupe et associés	7 125 998	1 082 730	5 708 984
Avoirs à recevoir	74 456	74 456	180 043
TOTAL	28 490 326	7 777 838	20 027 675
Dépréciation des débiteurs divers	0	0	0
Dépréciation des comptes courants Groupe et associés	(415 000)		0
TOTAL AUTRES CRÉANCES	28 075 326	7 777 838	20 027 675

Les autres créances ont toutes une échéance inférieure à un an.
La dépréciation des comptes courants Groupe et associés correspond à la filiale SCBF.

Note 6 : Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de SICAV de trésorerie pour un montant de 481 milliers d'euros. Leur valeur de marché est de 481,3 milliers d'euros au 31 décembre 2010.

Note 7 : Disponibilités

(en euros)	31.12.10	31.12.09
Banques et caisses	115 112	164 836
TOTAL DISPONIBILITÉS	115 112	164 836

Note 8 : Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance correspondent à des charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice qui se rattachent à l'exercice suivant.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Les charges à répartir sur plusieurs exercices correspondent aux frais engagés lors de l'emprunt contracté en 2009 auprès d'un pool bancaire. Ces frais sont amortis sur la durée de l'emprunt.

(en euros)	Valeurs brutes	Amort. ant.	Augment.	Amort. 2010	Valeurs nettes
Frais d'émission d'emprunt 2009	730 000	6 910	0	148 357	574 733
TOTAL DES CHARGES À RÉPARTIR	730 000	6 910	0	148 357	574 733

Écarts de conversion actif

Les écarts de conversion actif correspondent à des pertes latentes de change sur les comptes courants libellés en devises. Aucun écart n'a été constaté au 31 décembre 2010.

Note 9 : Capitaux propres

Variation des capitaux propres

Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

(en euros)	31.12.09 avant affectation	Variation	Distribution dividendes	Affectation du résultat 2009	Résultat 2010	31.12.10 avant affectation
Capital	108 587 484					108 587 484
Primes d'émission	56 800 748			(14 475 573)		42 325 175
Primes de fusion	35 512 797	51 357		(35 512 797)		51 357
Réserve légale	4 728 433					4 728 433
Report à nouveau	14 212 546			(14 212 546)		0
Résultat de l'exercice	(64 200 916)			64 200 916	9 406 215	9 406 215
Provisions réglementées	4 724 885	(747 764)				3 977 121
TOTAL	160 365 977	(696 407)	0	0	9 406 215	169 075 785

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement dérogatoire cumulé constaté sur les logiciels créés en interne.

Le capital social est de 108 587 484 euros divisé en 54 293 742 actions de 2 euros de valeur nominale. Ces actions sont toutes de même catégorie. Les actions propres ne donnent pas lieu au versement de dividendes.

La variation de la prime de fusion résulte de la TUP de la société Informatique et Services réalisée le 31 décembre 2010.

Attribution d'actions gratuites

Le conseil d'administration du 9 décembre 2009 a attribué des droits à actions gratuites au profit d'une trentaine de salariés et dirigeants de la société, ainsi qu'à ceux des filiales qu'elle contrôle à plus de 50 %. Les actions seront acquises aux bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition minimale de deux ans et sous des conditions de performances du Groupe. Le nombre maximal d'actions gratuites attribuées sera de 584 000.

Note 10 : Autres fonds propres

Les autres fonds propres correspondent à une avance conditionnée accordée par la région Bretagne pour 42 milliers d'euros, dans le cadre d'une action de revitalisation.

Note 11 : Mouvements relatifs aux provisions

(en euros)	31.12.09	Fusions	Dotations	Reprises non utilisées	Reprises utilisées	31.12.10
Provisions pour risques	17 349 400	9 000	11 517 061		16 618 510	12 256 951
Provisions pour charges	137 575	0	2 156 735	0	137 575	2 156 735
TOTAL PROVISIONS	17 486 975	9 000	13 673 796	0	16 756 085	14 413 686

Les dotations et reprises aux provisions pour risques sont comptabilisées en résultat exceptionnel, excepté pour le risque de change qui est comptabilisé en résultat financier et les provisions pour perte à terminaison qui sont comptabilisées en résultat d'exploitation.

Les reprises de provisions utilisées correspondent à des risques clients résolus, à des risques salariaux dénoués.

Les provisions pour risques et charges se décomposent comme suit :

(en euros)	31.12.10	31.12.09
Litiges prud'homaux et divers risques salariaux	750 300	1 165 400
Litige d'Urssaf	262 126	262 126
Litige TVA	10 091 764	9 751 718
Litige client	0	1 700 000
Perte à terminaison	0	388 679
Autres risques financiers	1 387	457 400
Risques sur filiales étrangères	0	3 500 000
Risques sur avance fournisseur	800 000	0
Autres	351 374	124 077
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	12 256 951	17 349 400
Autres charges	2 156 735	137 575
TOTAL PROVISIONS POUR CHARGES	2 156 735	137 575
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14 413 686	17 486 975

La provision pour litige d'Urssaf correspond à la notification de redressement portant sur les années 2004 et 2005, pour laquelle GFI Informatique a saisi la commission de recours amiable.

La provision pour litige TVA correspond à la notification de redressement portant sur les années 2004, 2005 et 2006. Le vérificateur a remis en cause l'exonération de TVA sur certaines livraisons intracommunautaires. La société a fait les recours

hiérarchiques durant toute l'année 2009. Après réception de l'avis de mise en recouvrement, la société a déposé requête devant le tribunal administratif en octobre 2010.

La provision pour autres charges correspond à l'ensemble des coûts engagés suite au regroupement de l'ensemble des sites parisiens dans les nouveaux bureaux de Saint-Ouen.

Note 12 : Échéances des dettes financières

Les emprunts et dettes s'analysent de la façon suivante :

(en euros)	31.12.10			31.12.09
	Total	- 1 an	1 à 5 ans	Total
Emprunts moyen terme auprès des établissements de crédits	52 220 639	13 220 639	39 000 000	65 094 416
Emprunts – ouverture de crédit	325 352	325 352	0	1 626 376
Tirage factor	24 225 694	24 225 694	0	1 536 503
Concours bancaires courants	16 726 919	16 726 919	0	20 537 911
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	93 498 604	54 498 604	39 000 000	88 795 206
Dettes rattachées à des participations	18 138 616	0	18 138 616	27 095 642
Intérêts courus vis à vis des filiales à payer	12 218	12 218	0	3 898
TOTAL DETTES FINANCIÈRES	111 649 438	54 510 822	57 138 616	115 894 746

L'ensemble des emprunts est contracté en euros.

Les contrats d'emprunts contiennent des clauses conventionnelles de défauts dont certaines sont liées aux non-respects de ratios calculés sur les données financières consolidées du Groupe. Des informations détaillées sont fournies dans les annexes des

comptes consolidés. Sur la base du bilan et des performances 2010 du groupe consolidé, celui-ci se situe à un niveau inférieur aux limites fixées par ces contrats. Par conséquent, il n'existe pas de risque d'exigibilité anticipée pour la société mère GFI Informatique.

Note 13 : Dettes d'exploitation et autres dettes

L'ensemble des dettes d'exploitation est à moins d'un an.

(en euros)

	31.12.10	dont charges à payer	31.12.09
Avances et acomptes reçus sur commandes	1 707 113		2 348 697
Dettes fournisseurs			
Fournisseurs	17 929 841	0	28 182 712
Factures non parvenues	33 170 530	33 170 530	13 875 697
TOTAL DETTES FOURNISSEURS	51 100 371	33 170 530	42 058 409
Dettes sociales			
Comité entreprise et rémunérations dues	36 249	0	43 628
Provision congés payés, 13ème mois et ARTT	13 669 926	13 669 926	13 481 817
Provision pour bonus	1 979 182	1 979 182	1 100 570
Participation	0		9 824
Autres dettes envers le personnel	1 269 833	0	1 546 791
Dettes envers les organismes sociaux			
Organismes sociaux	15 507 437	0	15 532 511
Charges sociales sur provisions congés payés, 13 ^e mois et ARTT	6 561 562	6 561 562	6 202 410
Provision Organic	568 338	568 338	645 535
Autres provisions sur charges (bonus, taxe apprentissage...)	5 146 684	5 146 684	4 708 513
Dettes fiscales			
TVA	27 280 104	6 837 946	25 379 777
Impôt sociétés	0	0	0
Taxe professionnelle	0	0	331 314
CET	152 431	152 431	0
TVS	58 668	58 668	61 301
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	72 230 414	34 974 737	69 043 991
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS			
Fournisseurs d'immobilisations	6 914 334	0	7 349 225
AUTRES DETTES			
Autres dettes	5 050 580	0	4 090 989

1) Les dettes sur immobilisations comprennent les dettes liées aux acquisitions de titres de participation, incluant notamment, une estimation relative aux engagements fermes d'achats de titres ainsi que les compléments de prix calculés au 31 décembre 2010. Les engagements fermes d'achats des titres et les compléments de prix ont été évalués sur la base des engagements contractuels tels qu'ils résultent des contrats signés lors de l'acquisition des sociétés ainsi que des avenants. Les compléments de prix portent sur les performances réalisées par les sociétés.

2) Les autres dettes comprennent :

- 4 800 milliers d'euros d'avoirs à établir ;
- 174 milliers d'euros de charges à payer diverses.

Note 14 : Informations concernant les entreprises liées

Les éléments concernant les entreprises liées et les participations sont résumés comme suit :

(en euros)	31.12.10
Participations nettes	149 196 930
Versement d'apport non capitalisé	5 823 449
Créances rattachées à des participations	54 661 664
Provisions sur immobilisations financières	42 045 297
Dépôt et cautionnement versé	16 838
Créances clients & comptes rattachés	17 589 593
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	28 407 369
Autres créances : débiteurs divers	0
Autres créances : avoirs à recevoir	41 119
Autres créances : impôt intégration fiscale filiales	2 675 047
Autres dettes : avoirs à établir	134 449
Comptes courants débiteurs	7 125 998
Provisions sur comptes courants débiteurs	415 000
Comptes courants créditeurs	16 650 834
Dettes rattachées à des participations	1 500 000
Produits financiers	821 158
Charges financières	20 206

7.2.5. Notes sur le compte de résultat

Note 15 : Chiffre d'affaires

Le détail du chiffre d'affaires est le suivant :

(en euros)	2010	France	Étranger	2009
Ventes de marchandises	2 511 116	2 439 633	71 483	1 592 366
Ventes de services	365 439 188	361 371 690	4 067 498	361 360 613
Chiffre d'affaires	367 950 304	363 811 323	4 138 981	362 952 979
Chiffre d'affaires en %	100 %	99 %	1 %	100 %

Note 16 : Production immobilisée

Les frais de Recherche et Développement immobilisés sont de 38 milliers d'euros, dont 20 milliers sont destinés à un usage interne.

Note 17 : Reprises d'amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges

Ce poste comprend notamment les éléments ci-dessous :

- les reprises de dépréciations sur risque client pour 389 milliers d'euros ;
- les reprises de dépréciations sur créances douteuses pour un montant de 57 milliers d'euros ;
- le transfert en charges exceptionnelles des coûts de licenciements pour 3 379 milliers d'euros ;
- le transfert en charges exceptionnelles des coûts liés au regroupement des sites d'Ile-de-France sur le nouveau site de Saint-Ouen pour 2 661 milliers d'euros.

Note 18 : Résultat financier

Les éléments constitutifs du résultat financier sont les suivants :

(en euros)	2010	2009
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus des titres de participation	5 686 464	18 647 008
Revenus des comptes courants	821 158	1 565 714
Produits net sur cessions de VMP	854	5 337
Gains de change	1 741	121
Autres produits financiers	20 112	11 107
Reprises des provisions sur instruments financiers	456 013	1 058 600
Reprises des provisions pour dépréciation de créances rattachées à participation	17 182 427	0
Reprises des provisions pour dépréciation des actions propres	140 617	256 185
Reprises des provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières	332 270	0
Total produits financiers	24 641 656	21 544 072
CHARGES FINANCIÈRES		
Intérêts sur emprunts	1 941 925	1 723 614
Intérêts sur comptes-courants	20 206	168 363
Intérêts bancaires	224 088	253 204
Intérêts d'affacturage	261 650	232 172
Pertes de change	1 808	0
Intérêts sur Swap	1 704 065	2 214 919
Provisions d'intérêts de retard	32 298	119 077
Provisions pour dépréciations des titres de participation	3 040 000	38 503 144
Provisions pour dépréciations de créances rattachées à participation	17 816 236	22 190 237
Provisions pour dépréciations d'apports non capitalisés	0	5 823 449
Provisions pour dépréciations des autres immobilisations financières	23 357	332 270
Malis de fusion	0	486 065
Abandon de compte-courant au profit de filiale	0	1 840 000
Autres charges financières	41 431	85 140
Total charges financières	25 107 064	73 971 654
RÉSULTAT FINANCIER	(465 408)	(52 427 582)

- Les revenus des titres de participation correspondent aux dividendes reçus des filiales suivantes :
 - GFI Informatique-Production pour un montant de 3,1 millions d'euros ;
 - BTD Consulting pour un montant de 2,3 millions d'euros ;
 - Adeliior France pour un montant de 250 milliers d'euros.
- La reprise de provision pour dépréciation des créances rattachées à participation correspond à la filiale allemande GFI Informatik Holding GmbH pour 17 182 milliers d'euros.
- La provision pour dépréciation des titres de participation correspond aux titres des filiales suivantes :
 - SCBF pour 40 milliers d'euros ;
 - GFI Consulting pour 3 millions d'euros.
- La provision pour dépréciation des créances liées aux participations correspond aux filiales suivantes :
 - SCBF pour 415 milliers d'euros ;
 - GFI Informatik Holding GmbH pour 17 401 milliers d'euros.

Note 19 : Résultat exceptionnel

Les éléments constitutifs du résultat exceptionnel sont les suivants :

(en euros)	2010
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Cessions d'immobilisations corporelles	463 934
Cessions d'immobilisations financières	24 652 401
Bonis sur rachat actions propres	88 382
Reprises d'amortissement dérogatoire des logiciels créés	894 155
Reprises provisions litiges prud'homaux et autres risques sociaux	817 100
Reprises provisions immobilisations corporelles	469 797
Reprise provision litige client	1 705 000
Reprise provision litige TVA	9 751 718
Reprises provisions liées à la cession filiale étrangère	43 834 403
Autres	49 205
Total produits exceptionnels	82 726 095
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités diverses	16 788
Cessions d'immobilisations incorporelles	174 641
Cessions d'immobilisations corporelles	905 300
Cessions d'immobilisations financières	66 003 137
Malis sur cessions d'actions propres	183 173
Indemnités sur contrats clients	1 200 000
Indemnités versée au débiteur divers	140 000
Provisions coûts litiges prud'homaux et autres risques sociaux	393 000
Provisions litige TVA	10 091 764
Provision litige tiers	200 000
Provisions dérogatoires	146 391
Provisions risques sur avance fournisseur	800 000
Provisions des remises en état des locaux de bureaux résiliées	979 000
Provisions des loyers et charges restant sur bureaux résiliés	1 177 735
Coûts liés aux déménagements sur site de Saint Ouen	615 794
Coût des loyers et charges versé sur bureaux vacants	2 406 922
Coûts des licenciements	3 378 856
Honoraires versés sur cessions filiales	1 103 186
Autres	64 899
Total charges exceptionnelles	89 980 586
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(7 254 491)

Les coûts de licenciement relatifs aux restructurations réalisées ne sont pas considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société. Ces coûts, nets des reprises de provisions correspondantes, s'élèvent à 2 955 milliers d'euros sur l'exercice 2010.

Dans le cadre du regroupement des sites d'Île-de-France à Saint-Ouen au cours de l'exercice, tous les loyers et charges couvrant la période de signature du nouveau bail jusqu'à la résiliation des anciens baux ont été considérés comme exceptionnels, de même que les frais de remise en état des bureaux et les frais de déménagement. L'ensemble de ces coûts s'élève à 5 179 milliers d'euros.

Note 20 : Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les sociétés s'analyse comme suit :

(en euros)	Courant	Exceptionnel	TOTAL
Résultat comptable avant IS et participation	6 351 706	(7 254 491)	(902 785)
Retenues à la source perdues	(431 861)		(431 861)
Réintégrations	5 689 661	22 418 803	28 108 464
Déductions	(24 938 301)	(57 039 584)	(81 977 885)
Résultat fiscal	(13 328 795)	(41 875 272)	(55 204 067)
Base imposable	(13 328 795)	(41 875 272)	(55 204 067)
Déficits antérieurs reportables			(685 355)
Résultat période imputés sur les déficits propres			0
Déficits propres après imputation des résultats de la période			(685 355)
Base imposable			(55 889 422)
Impôt sur les sociétés			
à 33 1/3 %	0	0	0
Carry-back			(6 473 702)
Crédit d'impôt recherche			(1 845 266)
Total impôt sur les sociétés	0	0	(8 318 968)
Charge d'impôt propre à la société			(8 318 968)
Perte des retenues à la source			431 860
Charge d'impôt sur les sociétés intégrées			253 155
Produit d'impôt sur les sociétés intégrées			(2 675 047)
Charge d'impôt nette			(10 309 000)

Note 21 : Accroissement et allègement de la dette future d'impôts

(en euros)	Base	Impôts
Allègements		
Contribution solidarité	568 338	189 427
Participation à l'effort de construction	687 164	229 032
Participation 2010	0	0
TOTAL ALLÈGEMENTS	1 255 502	418 459

Note 22 : Participation de l'exercice

La participation de l'exercice est calculée selon les règles de droit commun, dans le cadre de l'accord passé, au sein de l'unité économique et sociale regroupant GFI Informatique, GFI Progiciels et Némausic. Seules, GFI Progiciels et Némausic distribueront de la participation au titre de l'année 2010, aux salariés de l'UES.

7.2.6. Autres informations significatives

Note 23 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société sont les suivants :

(en euros)	Objet	31.12.10	31.12.09
Cautions bancaires	Garanties de paiement des loyers	169 315	169 315
	Garanties de facilités de caisse	240 481	309 517
	Garanties sur contrats clients	4 572 775	1 009 068
	Garanties sur contrats fournisseurs	32 819	32 818
	Sous-total	5 015 390	1 520 718
Garanties données au profit de filiales	Caution bancaire	1 512 245	1 512 245
	Caution sur contrat client	120 220	740 355
	Caution sur contrat fournisseur	400 000	400 000
Engagements	Sur indemnités de départ à la retraite	6 771 740	5 989 158
	Sur contrats de location mobilière	909 094	305 220
TOTAL		14 728 689	10 467 696

Garanties données au profit de filiales

Les cautions ont été données au profit des filiales : GFI Progiciels pour : 762 245 euros, GFI Informatique-Production pour 750 000 euros, GFI Benelux pour 120 220 euros et GFI Portugal pour 400 000 euros.

Après la cession des filiales italiennes, GFI Informatique demeure garante des cautions bancaires fournies dans le cadre des contrats commerciaux de ces filiales pour un montant maximum 3,3 millions d'euros. Ces cautions s'éteindront après exécution des contrats sous-jacents au plus tard en 2012, et après remises des mainlevées.

Par ailleurs, dans le cadre de la cession de l'Italie et préalablement à cette dernière, certaines créances italiennes sur les clients ont été cédées à une société d'affacturage pour un montant de 5 millions d'euros. GFI Informatique était caution du solde restant dû de ces créances jusqu'au 15 octobre 2010, cette caution a été étendue jusqu'au 28 février 2011. Fin décembre 2010, le montant concerné ne s'élève plus qu'à 250 milliers d'euros.

Hypothèques mobilières et nantissement d'actions

Le contrat de refinancement du 15 décembre 2009 passé avec le pool bancaire a mis en place une hypothèque mobilière sur les titres GFI Canada détenus par GFI Informatique, ainsi qu'un nantissement sur les actions BTD Consulting.

Engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite

Les engagements pris par GFI Informatique concernant les indemnités de départ à la retraite s'élèvent à 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2010. Ils s'élevaient à 6,0 millions d'euros au 31 décembre 2009.

Ces engagements sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les indemnités légales et conventionnelles sont provisionnées pour chacun des salariés du Groupe présent en fonction de leur ancienneté théorique le jour de leur départ en retraite, conformément à l'IAS 19. Ces engagements sont déterminés avec une hypothèse de départ à l'initiative du salarié dans 100 % des cas, le taux moyen de charges sociales appliqué est de 44 %. Le calcul des engagements tient compte d'un coefficient de présentisme basé sur le turnover par classe d'âge et des tables de mortalité INSEE 2004-2006 par sexe. Le taux d'actualisation retenu s'élève à 4,7 % en 2010.

Engagements sur contrats de crédit-bail

Il n'existe aucun engagement de crédit-bail au 31 décembre 2010.

Engagements sur contrats de location

Les loyers restants dus sur contrats de location de matériel au 31 décembre 2010 sont les suivants :

- à moins d'un an : 337 248 euros ;
- à plus d'un an : 571 846 euros.

Couvertures de taux

L'exposition de GFI Informatique au risque de variation des taux d'intérêt de marché est liée à la part de l'endettement financier du Groupe, à taux variable. La gestion des taux fait partie intégrante de la gestion de la dette. Le Groupe fixe des normes de répartition taux fixe/taux variable. Dans cet objectif, le Groupe met en place des instruments de couverture. Les contrats de swap (classiques ou à paliers) et un contrat de cap sont les principaux instruments utilisés. Au 31 décembre 2010, après prise en compte des instruments de couverture, environ 71 % de la dette du Groupe est à taux d'intérêt fixe (contre 63 % en 2009).

Au 31 décembre 2009, GFI Informatique SA disposait des instruments financiers suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>									
Nature	Date d'émission	Échéance	Contrepartie	Couverture 2010	Échéances				Juste valeur
					2011	2012	2013	2014	
Swap taux fixe	17/03/06	06/03/11	BNP Paribas	325	325	0	0	(1)	
Swap taux structuré	17/09/07	15/12/11	Calyon	1 912	1 912	0	0	(55)	
Swap taux fixe désactivant	15/06/07	15/12/11	Calyon	956	956	0	0	0	
Swap taux structuré	15/06/07	15/12/11	BNP Paribas	956	956	0	0	(31)	
Collar	15/06/07	15/12/11	HSBC	956	956	0	0	(20)	
Swap taux fixe	15/02/07	15/12/11	BNP Paribas	892	892	0	0	(19)	
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	BNP Paribas	2 000	1 000	1 000	0	(75)	
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	Société Générale	2 000	1 000	1 000	0	(61)	
Swap taux fixe	03/10/07	15/12/12	Calyon	2 000	1 000	1 000	0	(75)	
Swap taux fixe	10/10/07	15/12/12	HSBC	2 000	1 000	1 000	0	(74)	
Swap taux fixe	18/07/08	15/12/12	BNP Paribas	3 000	1 200	1 800	0	(148)	
Swap taux fixe	18/07/08	15/12/12	HSBC	1 500	600	900	0	(73)	
Swap taux fixe	02/10/08	15/12/11	Société Générale	2 597	2 597	0	0	(74)	
CAP	15/11/10	15/02/13	BNP Paribas	26 000	6 000	7 000	13 000	46	
Swap taux fixe	02/10/08	15/12/11	Calyon	2 597	2 597	0	0	(59)	
				49 691	22 991	13 700	13 000	0	(719)

Risques de change

En matière de flux commerciaux il n'y a pas de couverture de change, l'essentiel des échanges étant effectués dans la zone Euro. Dans les autres cas (Suisse, Canada, Maroc), les produits issus de la vente sont dans la même devise que les coûts d'exploitation, limitant ainsi l'exposition au taux de change.

Les flux intragroupe en devises étrangères sont extrêmement limités. Lorsque GFI Informatique investit directement ou indirectement dans une filiale étrangère, l'investissement est généralement réalisé dans la devise du pays qui en bénéficie.

Note 24 : Rémunérations des dirigeants

Le montant total des rémunérations et avantages de toute nature versés au cours de l'année 2010 aux dirigeants se décompose de la manière suivante :

(en euros)	Rémunération fixe	Rémunération variable	Avantages en nature	Jetons de présence	Rémunération totale
Versé en 2010	477 333	202 500	-	72 582	752 415
Versé en 2009	634 313	593 000	9 237	60 000	1 296 550

Note 25 : Effectif moyen

L'effectif moyen de la société est le suivant :

Catégorie	2010	2009
Cadres	3 464	3 461
Employés, techniciens, agents de maîtrise	423	432
TOTAL	3 887	3 893

Note 26 : Droit individuel à la formation (DIF)

Au 31 décembre 2010, l'engagement total de la société au titre du DIF est de 294 946 heures. Le nombre d'heures qui n'ont pas donné lieu à des demandes est de 294 522 heures.

Note 27 : Proposition d'affectation des résultats

Affectation du résultat de l'exercice 2010 :

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées générales ordinaires :

- constate que le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élève à 9 406 214,76 euros ;
- décide d'affecter le résultat distribuable comme suit :
 - 470 311,00 euros à la réserve légale ;
 - 8 935 903,76 euros au compte « report à nouveau ».

Note 28 : Tableau des filiales et participations

		Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société	Provision sur créances	Montants des cautions et avals donnés par la société	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
<i>(en milliers d'euros)</i>											
A-FILIALES (10 % au moins du capital détenu par la société)											
SCBF	France	40	2	100,00	40	0	417	415	-	(460)	-
GFI CONSULTING	France	9 916	-1 161	100,00	22 191	13 691	-	-	-	2 122	-
GFI PROGICIELS	France	7 978	5 717	100,00	22 075	22 075	1 231	-	762	2 349	-
GIFIMO	France	1	327	100,00	1	1	-	-	-	118	-
ADELIOR FRANCE	France	347	2 786	100,00	4 803	4 803	-	-	-	(276)	250
GFI INFORMATIQUE- PRODUCTION	France	10 910	162	100,00	21 311	21 311	4 678	-	750	(570)	3 076
BTD CONSULTING	France	2 598	10 056	100,00	8 811	8 811	441	-	-	(179)	2 361
GIFI 5	France	37	1	100,00	37	37	-	-	-	(9)	-
GFI NV	Belgique	62	2 109	99,80	2 260	2 260	-	-	-	(285)	-
GFI PORTUGAL	Portugal	60	11 657	100,00	10 923	10 923	-	-	400	(68)	-
GFI INTERNATIONAL	Suisse	30 161	(18 455)	100,00	74 599	59 599	5 869	-	-	375	-
GFI BENELUX	Belgique	225	(2 364)	100,00	235	0	2 246	869	120	130	-
GFI CANADA	Canada	6 756	7 608	55,55	3 154	3 154	18 767	-	-	2 047	-
HOLDING GFI INFORMATIQUE MAROC	Maroc	1 656	138	100,00	1 895	1 895	-	-	-	4	-
GFI MAROC OFFSHORE	Maroc	36	44	100,00	36	36	251	-	-	38	-
					-	-	-	-	-	-	-
B- TOTAL AUTRES PARTICIPATIONS		7 212	11 804		602	602	17 021	-	-	4 880	0
					-	-	-	-	-	-	-
C- ACTIONS AUTODÉTENUES		-	-	0,58	912	903	-	-	-	-	-
TOTAL					173 884	150 100	50 923	1 284	2 032	10 218	5 687

7.3. Autres informations

7.3.1. Résultat financier des 5 derniers exercices

Le capital social est actuellement constitué d'une catégorie d'actions.

	2010	2009	2008	2007	2006
I Situation financière en fin d'exercice (en milliers d'euros)					
Capital social	108 587	108 587	108 587	108 587	92 680
Nombre d'actions émises	54 293 742	54 293 742	54 293 742	54 293 742	46 339 887
II Résultat global des opérations effectuées (en milliers d'euros)					
Chiffre d'affaires hors taxes	367 950	362 953	353 682	311 083	276 406
Résultat avant impôts, participation, amortissements et provisions	(39 143)	14 209	34 479	1 444	12 564
Participation des salariés au titre de l'exercice	0	0	0	676	1 258
Impôt sur les bénéfices	(10 309)	(3 077)	(122)	(567)	6 141
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	9 406	(64 201)	16 512	(1 818)	9 324
Montant des bénéfices distribués *	0	0	11 862	11 945	9 268
III Résultat des opérations réduit à une action (en euros)					
Résultat après impôts mais avant amortissements et provisions	(0,53)	0,32	0,64	0,02	0,11
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,17	(1,18)	0,30	(0,03)	0,20
Dividende	0,00	0,00	0,22	0,22	0,20
IV Personnel					
Nombre de salariés (effectif moyen)	3 887	3 893	3 502	3 323	3 049
Montant de la masse salariale	157 221	153 162	137 622	126 790	116 032
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	74 420	70 760	65 203	59 103	53 743

* Soumis à décision de l'Assemblée générale

7.3.2 Inventaire des valeurs mobilières détenues par GFI Informatique SA

<i>(en milliers d'euros)</i>	Nombre de titres	Valeur nette comptable au 31 décembre 2010 <i>(en milliers d'euros)</i>
Participations françaises		
SCBF	4 000	-
GFI CONSULTING	991 600	13 691
GFI PROGICIELS	10 466 439	22 075
GIFIMO	651	1
ADELIOR FRANCE	5 925	4 803
GFI INFORMATIQUE-PRODUCTION	351 925	21 311
BTD CONSULTING	162 370	8 811
GIFI 5	3 700	37
Participations étrangères		
GFI NV	1 260	2 260
GFI PORTUGAL	12 000	10 923
GFI INTERNATIONAL	9 428 334	59 599
GFI BENELUX	88 464	-
GFI CANADA	5 000 000	3 154
HOLDING GFI INFORMATIQUE MAROC	185 000	1 895
GFI MAROC OFFSHORE	4 000	36
GRUPO CORPORATIVO GFI INFORMATICA	100 000	602
		149 196
Actions autodétenues		
GFI INFORMATIQUE	315 659	903
		903
Valeurs mobilières de placement		
OPCVM Monétaire ODDO	480	481
		481

7.4. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GFI Informatique, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Chiffre d'affaires

La note « Chiffre d'affaires » de la section « Règles et principes comptables » de l'annexe expose les règles de reconnaissance du chiffre d'affaires. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées ainsi que leur correcte application.

Immobilisations incorporelles et financières

Les notes « 2.1 Immobilisations incorporelles » et « 2.3 Immobilisations financières » de la section « Règles et principes comptables » de l'annexe exposent les modalités d'évaluation des fonds de commerce, des titres de participation, des comptes courants et des créances rattachées basées sur les perspectives de rentabilité appréciées par référence aux flux de trésorerie futurs actualisés des sociétés concernées. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les prévisions de rentabilité ainsi que les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Provisions pour risques et charges

La note « Provisions » de la section « Règles et principes comptables » de l'annexe expose les règles de comptabilisation des provisions. Nos travaux ont consisté à revoir les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations de ces provisions. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2011

Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON

Membre français de Grant Thornton International

Vincent Papazian

ERNST & YOUNG et Autres

Pierre Abily

7.5. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2010

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article R. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements autorisés depuis la clôture

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Avec la société Auteuil Conseil

Administrateur concerné

M. Vincent Rouaix.

Nature, objet et modalités

Le conseil d'administration du 10 mars 2011 a autorisé votre société à signer un nouvel avenant au contrat de prestations de services du 15 octobre 2007. Cet avenant fixe un complément exceptionnel d'honoraires d'un montant de € 158.400 au titre de l'exercice 2010.

Votre société a comptabilisé au cours de l'exercice 2010 une charge totale de € 637.900 au titre des avenants et du contrat initial. La charge comptabilisée par votre société est calculée prorata temporis sur la base des avenants au contrat initial du 6 avril 2009 et du 1^{er} avril 2010 pour la part fixe et du 10 mars 2011 pour la part variable.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

1. Avec la société Auteuil Conseil

Nature, objet et modalités

Votre société a signé le 15 octobre 2007 un contrat de prestations de services avec la société Auteuil Conseil, en remplacement du contrat initial du 30 janvier 2006. Ce contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la société Auteuil Conseil intervient au profit de votre société dans les domaines de la gestion de la stratégie marketing et commerciale, des processus relatifs aux acquisitions de sociétés de services informatiques et des ressources humaines.

Le collaborateur affecté à la réalisation des services en application dudit contrat est M. Vincent Rouaix. Le contrat a été conclu pour une période de deux ans à compter du 1^{er} février 2008 reconductible tacitement tous les ans, sauf résiliation un an avant la date d'échéance.

En contrepartie de sa mission, la société Auteuil Conseil percevait initialement des honoraires calculés sur une base annuelle de € 350.000. Le contrat du 15 octobre 2007 a été modifié par les avenants des 15 avril 2008, 6 avril 2009 et 1^{er} avril 2010. Ce dernier avenant a fixé un complément exceptionnel d'honoraires de € 202.500 au titre de l'exercice 2009 et une réévaluation, à compter du 1^{er} avril 2010, du montant des honoraires à calculer sur une base annuelle de € 486.000 hors taxes.

Comme évoqué ci-avant, votre société a comptabilisé au cours de l'exercice 2010 une charge totale de € 637.900 au titre des avenants et du contrat initial.

2. Avec la société GFI Progiciels (France)

Nature, objet et modalités

Une caution d'un montant maximal de € 4.573.471 a été consentie par votre société au profit de sa filiale GFI Progiciels (France). Cette caution, non rémunérée, est destinée à couvrir les engagements pris par la société GFI Progiciels (France) vis-à-vis de différents établissements financiers ou bancaires. Au 31 décembre 2010, le montant de la caution ressort à € 762.245.

3. Avec la société GFI Consulting (France)

Nature, objet et modalités

Votre société a signé le 15 décembre 2006 une convention d'intégration fiscale prévoyant une nouvelle répartition de la charge d'impôts entre ces deux sociétés pour une durée couvrant les exercices 2006 et 2007. Pour cette convention, la société GFI Consulting (France) constate en profit le montant de l'économie effective qu'elle a permis à votre société de réaliser lors de la détermination de l'impôt sur les sociétés dû par le groupe du fait des déficits et des moins-values dégagés par elle. Le déficit fiscal ayant ainsi fait l'objet d'une réallocation n'est plus utilisable par la suite pour le calcul de la charge d'impôt de la société GFI Consulting (France). Cette convention a été reconduite tacitement au cours des exercices 2008 et 2009. Une économie d'impôts d'un montant de € 253.155 sera restituée par votre société à la société GFI Consulting (France) au titre de l'exercice 2010.

4. Avec la société GFI Solutions (Portugal)

Nature, objet et modalités

Une caution d'un montant de € 400.000 a été consentie par votre société en faveur de NEC Computer S.A.S. pour les opérations d'achats effectuées par sa filiale GFI Solutions (Portugal). Cette caution a été autorisée par le conseil d'administration du 27 août 2008.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercice antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Avec l'ensemble des sociétés du périmètre d'intégration fiscale en France, filiales de votre société

Nature, objet et modalités

Votre conseil d'administration du 17 mars 2009 a autorisé la modification de l'ensemble des conventions fiscales conclues avec les sociétés du périmètre d'intégration fiscale en France afin de permettre une restitution systématique à la filiale en perte, de l'économie d'impôt qu'elle procure au groupe sur le modèle de celle en vigueur avec la société GFI Consulting (France). Un avenant a en particulier été autorisé en ce qui concerne GFI Monetic afin que cette dernière bénéficie en 2009 de l'économie d'impôt procurée au groupe au titre de l'exercice 2008.

Aucune modification n'a été apportée à ce stade sur les conventions fiscales initiales, y compris celle concernant la société GFI Monetic. Aucune économie d'impôt n'a été restituée par votre société au titre de l'exercice 2010 hormis au profit de la société GFI Consulting (France).

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 27 avril 2011
Les Commissaires aux Comptes

GRANT THORNTON
Membre français de Grant Thornton International
Vincent Papazian

ERNST & YOUNG et Autres
Pierre Abily

8 AUTRES INFORMATIONS À CARACTÈRE GÉNÉRAL

8.1. Renseignements concernant la société148	8.3. Responsable du document..... 150
8.2. Renseignements concernant la Direction de la société150	8.4. Responsables du contrôle des comptes151
	8.5. Communication financière151

8.1. Renseignements concernant la société

► 8.1.1. Dénomination sociale et siège social

GFI Informatique – 145, Boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen – France

► 8.1.2. Forme juridique

Société anonyme de droit français à conseil d'administration régie notamment par les articles L. 225-1 à L. 225-257 du Code de commerce.

► 8.1.3. Date de constitution et durée de la société

La société a été constituée le 8 avril 1992. Sa durée de vie est de 99 ans, et ce, à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés le 5 mai 1992, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

► 8.1.4. Objet social (article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- la prestation de services et de conseils, dans ses propres locaux ou dans ceux de ses clients, relatifs à l'étude, la conception, l'équipement, l'installation, la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes et de réseaux informatiques ;
- la conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques ;
- et plus généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utile ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

► 8.1.5. Registre du commerce et des sociétés

385.365.713 RCS Bobigny Code APE et dénomination du secteur d'activité 6.202 A Conseil en systèmes informatiques.

► 8.1.6. Lieu où peuvent être consultés les documents et renseignements relatifs à la société

Les statuts, comptes, rapports et procès-verbaux d'Assemblées générales peuvent être consultés au siège social de la société : 145, Boulevard Victor-Hugo – 93400 Saint-Ouen.

► 8.1.7. Exercice social

Du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année.

► 8.1.8. Assemblées générales (article 17 des statuts)

Les Assemblées générales sont convoquées dans les conditions définies par la loi. Peuvent seuls participer aux Assemblées :

- les propriétaires d'actions nominatives inscrites en compte cinq jours au moins avant le jour fixé pour la réunion ;
- les propriétaires d'actions au porteur ayant, cinq jours au moins avant la réunion, justifié de l'inscription en compte de leurs actions et de l'indisponibilité de celles-ci jusqu'à la date de l'Assemblée.

► 8.1.9. Affectation et répartition du résultat (article 19 des statuts)

Le bénéfice distribuable est déterminé conformément à la loi. Il est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Toutefois, après prélèvement des sommes portées en réserves en application de la loi, l'Assemblée générale peut décider de prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. L'Assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

► 8.1.10. Modalités du paiement des dividendes (article 20 des statuts)

Le paiement des dividendes annuels se fait aux époques et lieux fixés par l'Assemblée générale ou à défaut par le conseil d'administration.

L'Assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie de l'acompte sur dividende mis en distribution une option entre le paiement de l'acompte sur dividende en numéraire ou en actions suivant les modalités prévues par la loi et les statuts.

► 8.1.11. Participations significatives

En matière de franchissement de seuils, les dispositions applicables sont celles prévues par la loi.

► 8.1.12. Identification des détenteurs de titres au porteur : Titres au Porteur Identifiables (article 7 des statuts)

Conformément à l'article L. 228-2 du Code de commerce, la société peut recourir à tout moment auprès d'Euroclear France à la procédure des titres au porteur identifiables.

► 8.1.13. Nomination et révocation des administrateurs (article 11 des statuts)

En cours de la vie sociale, les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires. La durée de leurs fonctions est de trois années. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée générale ordinaire. Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de 70 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus d'un tiers des membres du conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge. Si du fait qu'un administrateur en fonction vient à dépasser l'âge de 70 ans, la proportion du tiers susvisé est dépassée, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire d'office à l'issue de la prochaine Assemblée générale ordinaire.

8.1.14. Rémunération des administrateurs (article 15 des statuts)

L'Assemblée générale ordinaire peut allouer aux administrateurs des jetons de présence, dont le montant reste maintenu jusqu'à décision contraire de l'Assemblée générale.

Le conseil d'administration répartit cette rémunération entre ses membres comme il l'entend.

8.2. Renseignements concernant la Direction de la société

Depuis le 20 mai 2009, Monsieur Vincent Rouaix est Président-directeur général.

8.3. Responsable du document

Monsieur Vincent Rouaix

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. J'atteste, à ma connaissance, que le rapport d'activité présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. J'ai obtenu des contrôleurs légaux une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans le document de référence ou incluses par référence ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux qui contiennent les observations suivantes :

Page 115 du document de référence, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 contient deux observations attirant l'attention sur : 1) la section « Faits caractéristiques et périmètre de consolidation » de l'annexe qui décrit les modifications apportées dans la présentation de l'état du résultat global ; 2) la note 7 « écarts d'acquisition » de l'annexe qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à la variation des hypothèses clefs retenues par la Direction.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009, incorporé par référence, contient deux observations attirant l'attention sur : 1) le chapitre « Variation des capitaux propres consolidés » de l'annexe qui expose les corrections apportées aux comptes de la société GFI Italia pour les exercices 2006, 2007 et 2008 comptabilisées conformément à la norme IAS 8 ; 2) la note 1 « Écarts d'acquisition » de l'annexe qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à la variation des hypothèses clefs retenues par la Direction

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2008, incorporé par référence, contient une observation attirant l'attention sur la note 1 « Écart d'acquisition » de l'annexe qui expose la sensibilité des tests de dépréciation des écarts d'acquisition à la variation des hypothèses clefs retenues par la Direction.

Le Président-directeur général

Vincent Rouaix

8.4. Responsables du contrôle des comptes

► 8.4.1. Commissaires aux comptes titulaires

ERNST & YOUNG et Autres

41, rue Ybry – 92576 Neuilly sur Seine

Représenté par M. Pierre Abily

Date de première nomination : 21 mai 2008 (en remplacement du cabinet Ernst & Young Audit nommé le 25 juin 1996).

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (durée du mandat : 6 exercices).

GRANT THORNTON

100, rue de Courcelles – 75017 Paris

Représenté par M. Vincent Papazian

Date de première nomination : 19 mai 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (durée du mandat : 6 exercices).

► 8.4.2. Commissaires aux comptes suppléants

Cabinet AUDITEX

Faubourg de l'Arche

11, allée de l'Arche – 92037 Paris La Défense Cedex

Date de première nomination : 21 mai 2008

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (durée du mandat : 6 exercices).

Institut de Gestion et d'Expertise Comptable - IGEC

3, Rue Léon-Jost – 75017 Paris

Date de première nomination : 19 mai 2010

Date d'expiration du mandat : Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 (durée du mandat : 6 exercices).

8.5. Communication financière

► 8.5.1. Listes des informations publiées par le Groupe GFI Informatique au cours des 12 derniers mois

14 avril 2011	Modalités de mise à disposition ou de consultation des informations relatives à l'Assemblée générale du 19 mai 2011
13 avril 2011	Avis de réunion valant avis de convocation de l'Assemblée générale
6 avril 2011	Nominations au Conseil d'administration
10 mars 2011	Résultats annuels 2010
10 février 2011	Chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2010 et de l'année 2010
9 novembre 2010	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2010
19 octobre 2010	Cession des activités "Santé" au Canada
31 août 2010	Chiffre d'affaires du 2 ^e trimestre 2010 et résultats du 1 ^{er} semestre 2010
10 mai 2010	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2010

8.5.2. Calendrier de publication 2011

Date de publication

Chiffre d'affaires 1 ^{er} trimestre 2011	2 mai 2011
Chiffre d'affaires 2 ^e trimestre 2011 et résultats du 1 ^{er} semestre 2011	31 août 2011
Chiffre d'affaires 3 ^e trimestre 2011	3 novembre 2011

Note : la publication a lieu après clôture de la Bourse.

8.5.3. Responsable de l'information

Cyril Malher
Directeur financier Groupe
145, Boulevard Victor-Hugo à Saint-Ouen – 93400
Tél. : + 33 (0) 1.44.04.50.12
E-mail : cyril.malher@gfi.fr

9 TABLE DE CONCORDANCE ET INDEX

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement n° 809/2004 pris en application de la directive 2003-1971/CE et aux pages du présent document de référence.

1	Personnes responsables	
1.1	Personnes responsables	8.3
1.2	Déclaration des personnes responsables	8.3
2	Contrôleurs légaux des comptes	
2.1	Information sur les contrôleurs légaux des comptes	8.4
2.2	Changements	n/a
3	Informations financières sélectionnées	
3.1	Informations financières historiques	n/a
3.2	Périodes intermédiaires	n/a
4	Facteurs de risques	1.12
5	Informations concernant l'émetteur	
5.1	Histoire et évolution de la société	n/a
5.2	Investissements	1.2.4, 1.5.6, 1.8.1, 6.4
6	Aperçu des activités	
6.1	Principales activités	1.1, 1.3
6.2	Principaux marchés	1.2, 1.3
6.3	Dépendance	néant
6.4	Position concurrentielle	1.12.3
7	Organigramme	
7.1	Groupe	1.4
7.2	Filiales	1.4
8	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1	Immobilisations corporelles importantes	néant
8.2	Aspects environnementaux	1.10
9	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1	Situation financière	1.5, 1.7
9.2	Résultat opérationnel	1.5, 1.7
10	Trésorerie et capitaux	
10.1	Capitaux	2.4
10.2	Flux de trésorerie	1.5.6
10.3	Structure de financement	1.5.6
10.4	Restriction	n/a
10.5	Sources de financement	1.5.7
11	Recherche et Développement, brevet et licences	1.8.1
12	Informations sur les tendances	
12.1	Tendances	1.6
12.2	Influence	1.6
13	Prévisions ou estimations de bénéfices	
13.1	Hypothèses	n/a
13.2	Rapport	n/a

13.3	Comparaisons	n/a
13.4	Actualisation	n/a
14	Organes d'administration, de Direction et de surveillance et Direction Générale	
14.1	Information sur les membres	3.1
14.2	Conflits d'intérêts	3.1.3
15	Rémunération et avantages	
15.1	Rémunération	3.1.2
15.2	Pensions de retraite ou autres avantages	3.1.2
16	Fonctionnement des organes d'administration et de Direction	
16.1	Mandats	3.1.1
16.2	Contrats de service	3.1.2
16.3	Comités	3.3.10 à 3.3.12
16.4	Conformité	3.3.1
17	Salariés	
17.1	Informations sur les salariés	1.9
17.2	Participations et options de souscription d'actions des mandataires sociaux	1.9.6 et 5.1
17.3	Participation des salariés	1.9.5
18	Principaux actionnaires	
18.1	Actionnaires	2.2
18.2	Droits de vote	2.2
18.3	Détention et contrôle	2.2
18.4	Accords liés au contrôle	2.2.4
19	Opérations avec des apparentés	néant
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière	
20.1	Informations financières historiques	n/a
20.2	Informations financières pro-forma	n/a
20.3	États financiers	6 et 7
20.4	Vérification des informations financières historiques annuelles	6.9 et 7.4
20.5	Date des dernières informations financières	n/a
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	n/a
20.7	Politique de distribution des dividendes	1.7.9, 1.7.10 + 6.8 note 24
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	1.5.2, 1.12.1
20.9	Changements significatifs de la situation financière ou commerciale	aucun
21	Informations complémentaires	
21.1	Capital social	2.1, 2.4
21.2	Acte constitutif et statuts	8.1
22	Contrats importants	n/a
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	
23.1	Déclarations d'intérêts	n/a
23.2	Attestation	n/a
24	Documents accessibles au public	8.5
25	Informations sur les participations	7. note 28

GFI

